

## Laurent-Désiré Kabila bloque l'enquête sur les massacres dans l'ex-Zaïre

**DÉCIMÉS** au cours de leur fuite éperdue à travers le Zaïre, les réfugiés hutus rwandais qui ont atteint le Congo ne sont pas au bout de leur périple. Craignant d'être rapatriés de force au Rwanda - où la justice pourrait leur demander des comptes à propos du génocide de 1994 -, ils ont repris la route vers le Gabon, le Cameroun ou le Centrafrique. La commission d'enquête des Nations unies, qui devait tenter de déterminer les responsabilités dans les massacres de réfugiés perpétrés sur le territoire de l'ex-Zaïre, depuis octobre 1996, n'a pas reçu l'autorisation de Kinshasa de commencer à travailler. Dans un entretien au *Monde*, le haut-commissaire adjoint des Nations unies pour les réfugiés estime que l'envoi d'une force multinationale aurait pu empêcher la mort de milliers de réfugiés.

Lire page 2

## Le gouvernement annoncera dès le 21 juillet son plan de réduction des déficits publics

L'Insee prévoit une nette amélioration de la croissance au second semestre

LE GOUVERNEMENT n'annoncera pas en septembre, comme il l'avait suggéré dans un premier temps, mais dès le 21 juillet, les mesures qu'il prépare pour contenir la dérive des déficits publics. Cette annonce coïncidera avec la publication de l'audit des finances publiques.

Cet audit devrait confirmer que les déficits publics sont dans une fourchette de 3,5 % à 3,8 % du produit intérieur brut. Mais le gouvernement, qui veut ramener les déficits à 3,3 % ou 3,4 % dès 1997, n'a pas encore d'indication précise sur le chiffre final que retiendront les deux magistrats de la Cour des comptes. Affirmant qu'il chercherait à « définir un chemin » qui permette de réduire les déficits, mais sans casser la croissance, M. Jospin n'a pas caché, jeudi 3 juillet sur France 2, que ces deux exigences pourraient être « contradictoires ». « S'il fallait faire un choix dans un sens ou dans l'autre, les éléments de ces choix, je les présenterais au pays », a-t-il dit.

La taxation des plus-values à long terme des entreprises devrait



être alourdie, de même que la fiscalité de l'épargne, à laquelle sont assujettis les ménages les plus aisés. Une hausse de l'impôt sur la fortune n'est, en revanche, pas envisagée pour le court terme.

Le gouvernement devrait profiter d'une nette amélioration de la conjoncture. Selon les prévisions de l'Insee, publiées vendredi, la croissance devrait atteindre 2,3 % en 1997, mais l'accélération de l'activité serait sensible au second semestre. Le taux de chômage resterait stable à 12,5 % de la population active.

Au lendemain de l'intervention télévisée de Lionel Jospin, l'opposition critique l'oubli des promesses de campagne et le flou des décisions du premier ministre. Si le Parti socialiste, selon François Hollande, premier secrétaire délégué, se retrouve « pleinement » dans cette démarche, les communistes appellent les salariés à faire pression sur le gouvernement.

Lire pages 6 et 7, la chronique d'Alain Rollat page 32 et notre éditorial page 14

## Nouvelle fusion géante dans l'industrie de défense américaine

LOCKHEED MARTIN, le constructeur des avions de combat F-16 et F-22, de l'avion de transport militaire C130-J, des fusées Titan IV et Atlas rachète pour près de 70 milliards de francs Northrop Grumman, maître d'œuvre du bombardier B2 et du missile MX. Après la fusion de Boeing et de McDonnell Douglas, l'industrie aéronautique et d'électronique américaine est désormais l'apanage de groupes géants. Pour ses concurrents européens, c'est une formidable menace. Face aux 280 milliards de francs de chiffre d'affaires de Boeing et aux 220 milliards du nouveau Lockheed, les français Aerospatiale et Thomson-CSF, les britanniques British Aerospace et Gec Marconi, et l'allemand DASA ne peuvent opposer au maximum qu'une cinquantaine de milliards chacun.

Lire page 16

## Bernard Tapie : dix-huit mois ferme

L'ancien président de l'OM a été condamné à trois ans de prison dont dix-huit mois ferme dans l'affaire des comptes du club marseillais. Le tribunal est prononcé contre la confusion de cette peine avec les précédentes. p. 12

## Photomaton d'un génocide



Sous Pol Pot, au Cambodge, Nhem Ein photographiait à leur arrivée les prisonniers d'un camp khmer. Des centaines de portraits de victimes sont exposés aux Rencontres internationales de la photographie d'Arles, qui débute le 5 juillet. p. 26

## Elf finançait «Globe-Hebdo»

Le groupe pétrolier a versé, via une filiale suisse, 20 millions de francs au moment de la création du magazine, en 1992. p. 10

## Cyberpresse

Le *San Jose Mercury News*, c'est deux journaux en un. L'édition électronique, le *Mercury Center*, a donné à la version papier de ce quotidien local californien une renommée mondiale. p. 13

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KR ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

## La froide confession de l'ancien aumônier de l'aviation argentine

L'ÉGLISE D'ARGENTINE n'en finit pas d'éponger ses dettes de la « sale guerre » conduite par le régime militaire né du coup d'Etat de 1976. Les révélations publiées dans le numéro de juillet de la revue italienne *Jesus* confirment l'étendue des complicités entre certaines autorités ecclésiastiques et les responsables de la répression. Dans un long entretien, l'ancien aumônier général de l'aviation - qui se protège derrière l'anonymat, mais a autorisé la publication - vole au secours du général Videla, qualifié de « bon catholique », et le dispense de toute responsabilité dans les ordres donnés. « Je n'y suis pour rien, lui répétait le général. Ce n'est pas moi qui fais les listes. » Pour l'aumônier militaire, il s'agissait, par la répression, de « purifier l'atmosphère de tout ce qui était expressément communiste ».

D'Alice Domon et Léonie Duquet, les deux religieuses françaises assassinées, il dit froidement : « Elles s'étaient mises dans une situation où il n'était pas nécessaire qu'elles se mettent. » Les aviateurs qui participaient à l'élimination des opposants (torturés, drogués et jetés à la mer, selon les récentes révé-

lations du capitaine Adolfo Scilingo) sont ses « amis » et ils éprouvent aujourd'hui « de grands remords ». Que leur disiez-vous ? demande Giovanni Ferro, l'auteur de l'entretien. « Que la vie militaire, c'est la guerre ! Un combat dans lequel je ne peux jamais savoir si la personne en face de moi est innocente ou coupable. C'est ma vie ou la sienne. »

L'aumônier des armées raconte encore comment des militants catholiques de sa paroisse ont été pris « la main dans le sac » pour activités subversives, avant de « disparaître ». Il affirme que l'assassinat de Mgr Enrique Angelelli, évêque contestataire de La Rioja, retrouvé mort en 1976 dans un accident de voiture, est « une invention », retenant mot à mot la version de la justice militaire. De l'action des militaires dont il assure qu'ils défendaient « le gouvernement, l'Argentine et la démocratie », l'aumônier général à la retraite souligne encore : « Si les militaires n'avaient pas fait cela, aujourd'hui l'Argentine serait dans une situation pire que celle de Cuba. »

Pendant les sept années de plomb de la dictature argentine, la très grande majorité des

évêques avaient gardé le silence, à la différence de leurs confrères chiliens face à Pinochet. Ils avaient même expurgé la prière du *Magnificat* de son plus célèbre verset : « Dieu renverse les puissants de leurs trônes. Il élève les humbles. » Depuis, cet épiscopat a été renouvelé. Il a fait son mea culpa et reconnu la participation de « nombreux fils de l'Eglise » à la répression « immorale et atroce ».

Mais les associations de défense des droits de l'homme n'oublient pas, et les mères de la place de Mai viennent de mettre en cause l'une des plus hautes personnalités de la curie romaine, le cardinal Pio Laghi, qui fut nonce en Argentine entre 1974 et 1980. Dans une plainte déposée devant la justice italienne, elles l'accusent de « coresponsabilité » dans les homicides et affirment qu'il était « parfaitement au courant » de ce qui se passait. Le Vatican a qualifié ces accusations de « diffamatoires et dénuées de tout fondement », mais ces nouvelles révélations en disent long sur l'ampleur des cas de conscience de l'Eglise argentine.

Henri Tincq

## Tour de France

LE 84<sup>e</sup> TOUR DE FRANCE doit partir de Rouen, samedi 5 juillet. Un prologue et vingt et une étapes, dont cinq de haute montagne, sont proposés aux 198 coureurs de la plus grande épreuve cycliste du monde. Vainqueur en 1996, le Danois Bjarne Riis semble confiant : « Les autres ont peur de moi », assure-t-il dans un entretien accordé au *Monde*. Mais ils sont plusieurs à rêver du maillot jaune et, parmi eux, les grimpeurs, que le parcours 1997 avantage. Pour raconter cette épopée de 3 870 kilomètres, quatre envoyés spéciaux du *Monde* proposeront chaque jour une double page de reportages.

Lire pages 22-23 et 32

## Le « New Deal » de l'éducation

LA NOUVELLE STRATÉGIE pour l'école définie par Claude Allègre et par le ministre délégué à l'enseignement scolaire, Ségolène Royal, a toutes les apparences d'une révolution culturelle et structurelle. Avec un sens de la formule-choc dont il est familier,

le nouveau ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie affiche sa ferme volonté de « dégraisser le mammoth » de l'administration. Ou plus précisément de le « muscler », a-t-il corrigé pour gommer l'effet d'une métaphore qui faisait par

trop référence à un propos d'Alain Juppé.

N'a-t-il pas aussi proclamé que « le schéma de l'école de Jules Ferry est dépassé » et qu'il convenait de casser la hiérarchie sociale bâtie à vingt ans sur la seule acquisition des diplômes ? N'est-il pas aussi

décidé à rompre avec la doctrine « égalitariste » d'un système qui doit prendre en compte « la diversité » des élèves et s'attacher à la réussite de chacun, selon ses compétences ? Avec le retour de l'enseignement de la morale et des valeurs républicaines, la valorisation de la technologie et l'annonce d'une refonte des programmes, ce sont en fait des montagnes de traditions bien ancrées et de pratiques immuables que les deux nouveaux ministres entendent soulever.

Ces objectifs qualitatifs figureraient déjà dans la loi d'orientation de 1989, que Lionel Jospin, alors ministre de l'éducation nationale, avait élaborée. Après les réformes engagées par Alain Savary et par Jean-Pierre Chevènement, ce texte scellait en quelque sorte la pensée éducative de la gauche sur l'avenir du système français à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle. De cette période, on retiendra des réformes essentielles que la droite n'a remises en question ni en 1993 ni en 1995. On se souviendra surtout des efforts considérables pour ouvrir les portes des lycées et des universités.

Michel Delberghe et Béatrice Gurrey

Lire la suite page 14

## Mir perd ses boulons



VASSILI TSBILIEV

LES AVARIES se succèdent sur la station spatiale russe Mir, après son accident. Dernier incident : la panne du système d'orientation qui oblige le commandant de bord Vassili Tsiblijev et les deux cosmonautes qui l'accompagnent à utiliser des moteurs auxiliaires pour maintenir les panneaux solaires en bonne position.

Lire page 24

**POLARS**  
Années cinquante  
Tome 3

D'une redoutable efficacité, d'une étonnante diversité, 9 chefs-d'œuvre d'une collection mythique : **Un Mystère**

THOMAS STERLING Défense de sortir  
WHIT MASTERSON La soif du mal  
GERARD BUTLER Du sang sur tes mains  
PETER RABE Balle perdue  
BILL BALLINGER Une dent contre lui  
LIONEL WHITE On vous descend à la prochaine  
J. ROSS MacDONALD Il est passé par ici  
WILLIAM P. MCGIVERN Une nuit pas comme les autres  
WILLIAM CAMPBELL GAULT Faut pas s'attendrir

1098 pages - 145 F  
**omnibus**

International.....	2	Aujourd'hui.....	22
France.....	6	Jeux.....	25
Société.....	10	Météorologie.....	25
Carnet.....	12	Culture.....	26
Horizons.....	13	Communication.....	31
Entreprises.....	16	Abonnements.....	32
annonces classées..	18	Radio-Télévision.....	32
Finances/marchés...	20	Kiosque.....	33



# L'ONU ne parvient pas à un accord sur l'envoi d'une force d'interposition à Brazzaville

Mohamed Sahnoun évoque le risque de contagion de la violence dans la région

Le Conseil de sécurité de l'ONU s'est réuni, jeudi 3 juillet, afin d'évoquer l'éventuel déploiement d'une force militaire internationale à Brazzaville.

## NEW YORK (Nations unies) de notre correspondante

De passage à New York, le représentant de l'ONU pour la région des Grands Lacs, Mohamed Sahnoun, a lancé un appel au Conseil de sécurité des Nations unies pour le déploiement d'une force multinationale d'environ 1 000 soldats pour assurer la sécurité de l'aéroport de Brazzaville, où les combats entre les partisans du président congolais Pascal Lissouba et ceux de son prédécesseur, Denis Sassou Nguesso, auraient fait plus de 3 000 morts depuis le 5 juin. A cause du manque « extraordinaire » d'enthousiasme de la communauté internationale, la mise en place d'une telle force est loin d'être imminente, même si M. Sahnoun se dit « encouragé » par la réaction initiale des membres du Conseil de sécurité. Le président en exercice du Conseil, le Suédois Peter Osvald, a fait état d'un « accord de principe ».

Toutefois, bien que le même appel pour le déploiement d'une force ait déjà été lancé le 21 juin par le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, aucune partie ne s'est portée volontaire pour en prendre le commandement. Selon des sources onusiennes, seuls trois pays africains - le Niger, le Sénégal et le Togo - ainsi que le Bangladesh auraient proposé de participer à cette intervention militaire. Le secrétariat général souhaite que le Sénégal prenne le commandement de la force multinationale. La France et l'Algérie proposent pour leur part un soutien logistique.

L'autre problème majeur est le financement de cette force. De plus en plus réticents à l'idée de déployer leurs soldats dans des opérations militaires de l'ONU, les pays membres du Conseil de sécurité, et surtout la France, refusent même d'autoriser des forces multinationales composées de soldats africains, car le coût doit en être supporté par les grandes puissances.

Le Congrès américain refuse de nouvelles opérations militaires, et les Chinois expriment de plus en plus souvent leur opposition à l'ingérence dans les affaires intérieures des pays. Le plaidoyer de M. Sahnoun sur les conditions « épouvantables » de vie à Brazzaville semble avoir laissé « froids » les membres du Conseil de sécurité.

## Des « experts » américains en Ouganda et au Sénégal

Les Etats-Unis dépêcheront en juillet, en Ouganda et au Sénégal, des équipes, d'une soixantaine d'experts chacune, pour entraîner, voire équiper, des bataillons africains pour des tâches de gestion des crises et de maintien de la paix. Cinq autres pays africains, que Washington se refuse à identifier, devraient bénéficier de cette assistance militaire. C'est la première fois que le Pentagone envoie un contingent aussi important de conseillers militaires dans des pays liés à la France par des accords de défense, comme, par exemple, le Sénégal où la France a déployé mille trois cents hommes, détaché une trentaine d'assistants militaires techniques et dont elle forme, chaque année, quelque quatre-vingt-dix cadres de l'armée nationale. - (AFP)

« Cette intervention internationale est l'exemple type » de vie à Brazzaville semble avoir laissé « froids » les membres du Conseil de sécurité. Seule la dimension internationale de l'affaire semble avoir réveillé « quelques craintes ». Selon un diplomate présent lors de la réunion à huis clos, jeudi 3 juillet, M. Sahnoun a fait état des répercussions des combats de Brazzaville dans les pays voisins, et « les membres du Conseil ont alors montré un brin d'enthousiasme ».

« Sans la présence armée internationale, la paix serait éphémère, non seulement à Brazzaville mais dans toute la région », aurait-il dit. Selon lui, des abus des belligérants congolais sont tombés à plusieurs reprises à Kinshasa. Il a évoqué son entretien avec le ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), Bizima Karaha, qui a évoqué des représailles. Cette décision aurait été prise lors d'une réunion « urgente » du gouvernement à Kinshasa. Un autre problème

« grave » serait la présence d'éléments de l'ex-armée zaïroise en République centrafricaine et au Gabon. Certains chefs d'Etat de la région s'inquiéteraient d'une « sorte d'alliance » entre ces éléments armés et les milices hutues rwandaises qui subsistent parmi les réfu-

giés. Dans un entretien au Monde, jeudi 3 juillet, l'ambassadeur Sahnoun a tenu à souligner l'urgence d'un déploiement d'une force au Congo-Brazzaville : « Cette intervention internationale est l'exemple type

« L'année 1996 aura marqué une étape importante pour la CNP qui renforce sa position de premier assureur de personnes en France : son chiffre d'affaires a dépassé pour la première fois le seuil de 100 milliards de francs. » a déclaré M. Pierre Darnis, Président du Directoire, lors de l'Assemblée générale ordinaire réunie le 30 juin 1997.

Sous la présidence de M. Alain Prate, Président du Conseil de surveillance, l'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1996.

1996 : croissance de l'activité et amélioration du résultat

D'un montant de 100,5 milliards de francs en 1996 (+19%/1995), le chiffre d'affaires de la CNP a plus que doublé en 5 ans. Le résultat net s'établit à 1 572 millions de francs (+6%/1995), en progression pour la huitième année consécutive. Le ratio résultat net sur fonds propres atteint 12% et place la CNP parmi les sociétés les plus rentables de son secteur.

Renouvellement des mandats

L'Assemblée générale a renouvelé les mandats de tous les membres du Conseil de surveillance. Le Conseil de surveillance, réuni à la suite de l'Assemblée générale, a renouvelé sa confiance au Directoire.

M. Pierre Darnis a clos ainsi son message : « L'introduction en Bourse de la CNP marquera une nouvelle étape du développement de l'entreprise par l'accroissement de ses fonds propres et l'élargissement de son actionariat. »

Pour obtenir le rapport annuel de la CNP :

- tél. : 01 42 18 86 53
- adresse internet : <http://www.cnp.fr>

Le prédécesseur de M. Josselin, Jacques Godfrain (RPR), a confié à l'issue de la séance qu'il n'imaginait pas « entendre de la part de son successeur des propos aussi proches que ceux qu'il aurait tenus à sa place ».

Intervenant pour la première fois au Parlement depuis sa démission, Alain Juppé a « confessé éprouver une certaine perplexité. Je n'aurais pas eu grand-chose à changer aux propos du secrétaire d'Etat sur tous les sujets, si j'avais dû répondre à sa place », a-t-il déclaré, en s'interrogeant sur le sens qu'il convenait, dès lors, d'attribuer aux déclarations du premier ministre, quand celui-ci affirmait qu'il fallait « repenser » la politique africaine de la France (Le Monde du 21 juin).

M. Josselin a indiqué que la politique de coopération faisait partie du « domaine partagé » et que la recherche de consensus était « obligatoire ». Fabien Roland-Lévy

# M. Jospin entend maintenir des liens privilégiés avec l'Afrique

Le président tchadien en visite officielle à Paris

LE PRÉSIDENT tchadien Idriss Déby s'est déclaré satisfait de ses entretiens, jeudi 3 juillet, avec le président Jacques Chirac et le premier ministre Lionel Jospin, qui entend maintenir des liens « privilégiés » entre la France et l'Afrique. « La coopération entre la France et mon pays, le Tchad, se porte parfaitement bien, a dit Idriss Déby après sa rencontre avec Lionel Jospin. C'est une coopération très saine et qui se développe. »

Il a discuté avec le premier ministre des bouleversements en cours en Afrique. « Nous avons parlé des problèmes de la région dans laquelle est le Tchad, pays qui est aujourd'hui dans une situation de stabilité, de progrès vers la démocratie, mais qui peut avoir naturellement des inquiétudes à l'égard des situations qui se produisent dans un certain nombre d'autres pays », a déclaré Lionel Jospin.

Le premier ministre a également souligné que son gouvernement était « composé d'hommes et de femmes qui ont été formés dans

la culture de l'amitié avec l'Afrique ». Il souhaite « la poursuite de cette politique, qui doit être adaptée aux problèmes du temps, à l'évolution des esprits, notamment des peuples africains », et reste « profondément attaché à la politique de liens particuliers, privilégiés et amicaux avec l'Afrique ».

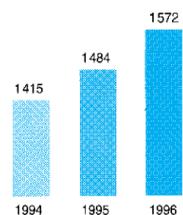
Idriss Déby, arrivé mercredi pour une visite officielle de cinq jours en France, avait eu auparavant un entretien avec le président Chirac. « Je suis entièrement satisfait de cette rencontre, dans la mesure où le président Chirac a été très sensible à nos préoccupations », a-t-il dit à l'issue de cette rencontre.

M. Déby a souligné que le Tchad sortait « d'une longue guerre » et s'était « doté d'institutions démocratiques ». « Nous avons vu les perspectives de développement de cette coopération », a-t-il dit. Le président tchadien a ajouté que Jacques Chirac connaissait et défendait « dans toutes les rencontres internationales les intérêts africains ». - (Reuter.)

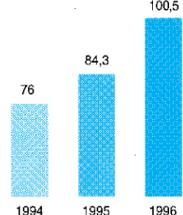
## CNP, Assemblée Générale du 30 juin 1997

« L'année 1996 aura marqué une étape importante pour la CNP qui renforce sa position de premier assureur de personnes en France : son chiffre d'affaires a dépassé pour la première fois le seuil de 100 milliards de francs. » a déclaré M. Pierre Darnis, Président du Directoire, lors de l'Assemblée générale ordinaire réunie le 30 juin 1997. Sous la présidence de M. Alain Prate, Président du Conseil de surveillance, l'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1996.

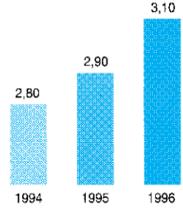
Résultat net part du groupe (MF)



Chiffre d'affaires (Mdf)



Dividende net (francs)



L'Assemblée a décidé de porter le dividende à 3,10 francs par action hors avoir fiscal (soit un revenu global de 4,65 francs) contre 2,90 francs au titre de 1995.



CNP, VIVEZ BIEN ASSURÉ

# L'élargissement de l'UE ne concernerait que trois pays

Parmi les dix Etats ayant posé leur candidature à l'Union européenne, seules la Pologne, la Hongrie et la République tchèque seront, selon Bruxelles, prêtes pour les négociations prévues début 1998

La Commission de Bruxelles doit faire connaître, mercredi 16 juillet, ses « avis » sur les candidatures d'adhésion à l'Union européenne (UE), en même temps que des propositions concernant le financement de l'Union

pour la période 2000-2005, ainsi que la réforme de la politique agricole commune et des politiques structurelles, en particulier régionales. Cet ensemble, dénommé *Agenda 2000*, sera au centre des travaux communautaires

pendant les dix-huit prochains mois. D'après les services de la Commission, trois pays d'Europe centrale (alors que dix sont candidats) rempliront les conditions qui ont été définies par l'Union européenne pour pouvoir enga-

ger, au début de l'année prochaine, les discussions sur leur adhésion. Il s'agirait de la Pologne, de la Hongrie et de la République tchèque. D'autre part, l'Union a pris l'engagement d'ouvrir des négociations avec Chypre.

**LUXEMBOURG**  
**(Union européenne)**  
de notre correspondant

Début 1998, les négociations en vue de l'adhésion à l'Union européenne (UE) pourraient n'être ouvertes qu'avec trois des dix pays d'Europe centrale candidats, à savoir la Pologne, la Hongrie et la République tchèque. Il faudra y ajouter Chypre, vis-à-vis de qui l'Union s'est engagée, dès 1994, à commencer les pourparlers au plus tard six mois après la fin de la Conférence intergouvernementale (CIG) chargée de réviser le traité de Maastricht.

« Il faut commencer avec ceux qui sont prêts, c'est prudent et sain. J'ai encouragé la Commission à différencier son évaluation selon des critères objectifs », a ainsi déclaré, mercredi 2 juillet, Jean-Claude Juncker, premier ministre du Luxembourg et président du Conseil européen pour le semestre en cours. Le président de la Commission, Jacques Santer, lui a fait écho jeudi à Luxembourg en déclarant : « L'examen des critères [définis à Copenhague] nous conduira inévitablement à une différenciation ». La Commission fera connaître ses « avis » sur les dix candidatures (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Roumanie, Bulgarie et les trois Républiques baltes) le 16 juillet.

Au stade actuel de sa réflexion, les services de la Commission esti-



ment effectivement que seules la Pologne, la Hongrie et la République tchèque répondent aux critères politiques et économiques approuvés par l'Union en 1993 à Copenhague. Le collègue le suivra-t-il ? On devine que certains commissaires (italien, autrichien) demanderont que la Slovaquie figure sur la liste des élus, d'autres (les Nordiques) plaident le cas de l'Estonie. De leur côté, les Etats-Unis font pression pour un élargissement aussi généreux que possible, l'adhésion à l'Union étant

présentée comme un prix de consolation pour ceux à qui est refusée l'entrée dans l'OTAN...

Aller dans ce sens, explique-t-on dans l'entourage de Hans Van den Broek, le commissaire responsable, reviendrait à donner une interprétation passablement audacieuse des critères de Copenhague : le produit intérieur brut de l'Estonie n'atteint que 23 % du PIB moyen communautaire (contre 54 % pour la République tchèque, 37 % pour la Hongrie et 32 % pour la Pologne) ;

quant à la Slovaquie, certes plus prospère (59 % du PIB moyen de l'UE), sa législation s'écarte encore très sensiblement de celle des Quinze : elle n'applique pas la TVA, les étrangers ne peuvent pas y acheter de terres et elle n'a même pas ratifié l'accord d'association conclu avec l'Union...

## SUSCEPTIBILITÉS

Les critères politiques (institutions démocratiques, liberté de presse, protection des minorités) doivent être interprétés de manière stricte, ce qui semble, pour l'instant, écarter la Slovaquie. En revanche, les critères économiques (économie de marché viable, capacité d'affronter la concurrence des actuels Etats de l'UE, reprise de l'acquis communautaire) peuvent être interprétés « en tendance ». Seuls les trois pays cités passent la barre, même si leur intégration à l'Union, surtout dans le cas de la Pologne, ne se présente guère comme une promenade de santé.

Les chefs d'Etat et de gouvernements, en décidant, en juin, à Amsterdam qu'une nouvelle CIG devrait être convoquée avant que l'Union compte plus de vingt membres, ont implicitement limité la première vague de l'élargissement à cinq candidats. Quatre sont donc peu ou prou désignés : la Pologne, la Hongrie, la République tchèque et Chypre ; dans l'hypothèse où les Quinze voudraient aller au-delà, la cinquième place

pourrait être sérieusement disputée, les chances de la Slovaquie paraissant cependant nettement supérieures à celle de l'Estonie.

L'idée, afin de ménager les susceptibilités de tous, d'ouvrir les négociations avec les onze candidats, mais en sachant que, pour plusieurs d'entre eux, ce serait une démarche purement formelle, a été écartée par M. Juncker : « Ce serait un jeu de dupes ; je n'exclus toutefois pas un cérémonial d'ouverture avec l'ensemble des candidats, l'échappée devant alors se produire le jour même », a-t-il indiqué.

Les avis de la Commission ne proposeront pas de date pour l'entrée effective des nouveaux membres, même si elle a pris comme hypothèse de travail le 1<sup>er</sup> janvier 2002. Qu'advient-il dans le cas de figure où les négociations avec la République tchèque et la Hongrie seraient terminées avant celles, plus difficiles (énorme problème agricole, restructurations industrielles insuffisantes), avec la Pologne ? Certains observateurs n'écartent pas l'idée que ces deux pays adhèrent avant la Pologne.

## PÉRIODES DE TRANSITION

« Quand on n'a pas d'argent, il faut du temps ; tel est le théorème de base de l'élargissement », commente un haut fonctionnaire bruxellois. Les « avis » indiqueront qu'après l'adhésion il faudra prévoir des périodes de transition et qu'elles varieront d'un pays à l'autre.

Les Quinze, qui apparemment n'ont pas l'intention de relever le plafond des ressources financières affectées à l'Union (1,27 % du PIB communautaire, utilisé à ce jour à hauteur de 1,17 %), ne disposeront pas des moyens suffisants pour mettre rapidement à niveau les pays adhérents. D'où la double nécessité de périodes de transition de longue durée (en particulier pour l'agriculture, l'environnement, la sécurité nucléaire), mais aussi, si l'on veut se montrer raisonnable, de limiter à trois (plus Chypre) la première vague d'impétrants.

Que dire aux autres, inévitablement déçus d'être ainsi laissés au bord de la route ? « Il faudra inventer à leur intention une structure d'accueil, il importe que ces pays se sentent davantage de la famille qu'aujourd'hui », souligne M. Juncker. L'idée française d'une conférence permanente rassemblant les pays de l'Union et les pays candidats pourrait avoir de beaux jours devant elle.

Henri de Bresson

Philippe Lemaître

## Allemands et Français se jurent fidélité au bord du Rhin

**BONN**

de notre envoyé spécial

« Les relations franco-allemandes : scène de ménage ou divorce ? » Tel était le thème d'un colloque organisé, le 1<sup>er</sup> juillet à l'Assemblée nationale, par l'association Europartenaires, présidée par Elisabeth Guigou, ministre de la justice, et auquel de nombreux responsables politiques des deux pays étaient invités à s'exprimer. Le sommet d'Amsterdam, en juin, a confirmé les dysfonctionnements d'un couple Paris-Bonn dont les divergences sur la monnaie unique, sur la construction des institutions européennes ont renvoyé à des lendemains meilleurs les réformes du fonctionnement de l'Union européenne que les élargissements futurs rendent indispensables.

Le débat budgétaire en France, la situation de pré-campagne électorale dans laquelle se trouve l'Allemagne n'ont pas, depuis, arrangé les choses. Obligé, pour désamorcer les critiques au sein de sa propre majorité, de s'en tenir à des positions rigoureuses sur le respect des plafonds de déficit budgétaire fixés aux pays candidats à la monnaie unique, Helmut Kohl se trouve en porte à faux avec les dirigeants français, auxquels il reproche de ne pas prendre suffisamment au sérieux ses propres difficultés.

Personne ne voulant assumer le risque d'une crise franche, Paris et Bonn louvoient pour tester

leur marge de manœuvre. En réaffirmant, jeudi 3 juin, à Paris, que le déficit français de 1997 dépasserait la barre des 3 % du produit intérieur brut (PIB) et se rapprocherait des 3,5 %, Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'économie et des finances, n'ignorait certainement pas qu'il jouait avec le chiffon rouge. La veille, le numéro deux du Parti chrétien-démocrate (CDU), Wolfgang Schäuble, avait estimé qu'avec un déficit de 3,6 %, la France ne pourrait prétendre à l'euro.

## UNE AMBASSADE COMMUNE

Dans ce contexte, la visite que le nouveau ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, a faite à Bonn, jeudi 3 juillet, pour réaffirmer la permanence du lien franco-allemand, avait quelque chose d'incantatoire. L'ancien chef de cabinet de François Mitterrand, qui a gardé des amis à Bonn, a été démonstrativement reçu à la chancellerie par Helmut Kohl, avant d'aller se promener sur le Rhin, comme si de rien n'était, avec son homologue, Klaus Kinkel.

Un point de presse avait été organisé au ministère des affaires étrangères pour permettre à nos deux ministres, avant leurs entretiens de la soirée, d'assurer la permanence de l'amitié franco-allemande. Approuvé chaudement par son visiteur, M. Kinkel a souligné qu'en dehors de difficultés bien compréhensibles dues à l'installation

d'un nouveau gouvernement en France, « qui a besoin de temps pour procéder à une évaluation », les deux capitales restaient fidèles à leur volonté de travailler ensemble pour l'Europe.

L'heure n'était pas à entrer dans les « détails ». M. Védrine, évoquant la préparation du sommet extraordinaire sur l'emploi, qui aura lieu à la demande de Paris en octobre au Luxembourg, a rappelé que la France souhaitait des mesures les plus concrètes possibles. Sur Peuro, le ministre, qui s'était enfermé toute la matinée à la résidence de l'ambassadeur de France pour préparer ses discussions, s'est borné à réaffirmer que le gouvernement de Lionel Jospin entendait, comme l'Allemagne, respecter dans les délais prévus les engagements pris dans le cadre du traité de Maastricht.

Pour preuve de cette permanence des liens, une déclaration avait même été préparée sur le renforcement de la coopération entre les deux ministères des affaires étrangères. Un diplomate de chaque pays sera ainsi affectée à l'ambassade de l'autre pour faciliter les contacts. Dix ans après avoir hésité à créer une ambassade commune à Oulan Bator, il a été décidé d'installer sous un même toit les représentants de la France et de l'Allemagne... au Cap Vert.

Henri de Bresson

Philippe Lemaître

## Le Sénat américain vote une réforme radicale du Medicare

Le vieillissement de la population impose des remèdes drastiques au programme d'assurance-maladie des personnes âgées

**WASHINGTON**

de notre correspondant

« Certains de nos pays sont confrontés à des problèmes majeurs quant à la viabilité de leurs régimes publics de retraites et d'assurance-maladie. Ils auraient intérêt à agir rapidement pour rétablir l'équilibre » : c'est ce conseil, figurant dans le communiqué final du récent Sommet des pays les plus industrialisés du monde, à Denver, que le Sénat américain a pris au pied de la lettre. En adoptant, à une large majorité, une réforme radicale du Medicare, le programme d'assurance-maladie des personnes âgées, républicains et démocrates ont pris de court la Maison Blanche. Bill Clinton a fait savoir qu'il n'était pas « philosophiquement opposé » à ces propositions, mais ses conseillers ont souligné qu'un projet aussi ambitieux demandait une longue réflexion... à mener au sein de la commission spéciale sur la réforme du Medicare que le président suggère de créer.

S'agissant de l'urgence de la situation, le diagnostic n'est pas contesté : Medicare représente une « bombe à retardement démographique », dans la mesure où l'arrivé

ée à l'âge de la retraite, au début du siècle prochain, des *baby-boomers* nés après la seconde guerre mondiale, va entraîner une pression insupportable sur l'équilibre financier du régime d'assurance-maladie des personnes âgées.

## EQUIVALENT DU BUDGET FÉDÉRAL

Le nombre d'Américains âgés de plus de 65 ans, comme le coût global de leurs allocations, va doubler d'ici à 2030. Alors que les dépenses de santé des quelque 38 millions de bénéficiaires de Medicare ont représenté 196 milliards de dollars (1130 milliards de francs) en 1996, soit 12,2 % du budget fédéral, elles vont atteindre 312 milliards de dollars (1810 milliards de francs) en 2002, soit un an après que Medicare aura été déclaré en faillite...

Vers 2012, l'addition des dépenses de Medicare, du régime des retraites et du service de la dette pourrait manger l'intégralité du budget fédéral ! A moins, bien sûr, que des solutions drastiques ne soient rapidement mises en chantier.

C'est ce que souhaitent les sénateurs, dont les propositions courageuses sont jugées intempestives

par la Maison Blanche et les cadres démocrates et républicains : recul progressif, de 65 à 67 ans, de l'âge donnant droit aux prestations de Medicare, augmentation des primes payées par les retraités les plus aisés, création, enfin, d'une sorte de ticket modérateur pour les services médicaux à domicile. Bref, trois suggestions politiquement explosives.

S'agissant de Medicare, la plus grande prudence s'impose aux hommes politiques. L'Association américaine des retraités (AARP), qui regroupe 33 millions d'adhérents, représente un groupe de pression extrêmement puissant. On l'a vu lors de la dernière élection présidentielle, lorsque Bill Clinton a su convaincre les électeurs, notamment les retraités de Floride, du danger des propositions du républicain Bob Dole.

La réforme sénatoriale, inattaquable dans son principe, n'est pas exempte de critiques : en élevant de deux ans l'âge d'accès au programme Medicare, les sénateurs ont aligné celui-ci sur le seuil envisagé pour la réforme du régime des retraites, l'âge donnant droit aux prestations devant passer de 65 à

67 ans au cours des vingt prochaines années. Mais il y a une différence notable entre les deux régimes sociaux : alors qu'il est possible de prendre une retraite anticipée avec des allocations réduites, l'assurance-maladie ne prévoit pas une telle souplesse, ce qui reviendrait à priver certains retraités de toute assurance-maladie pendant une période plus ou moins longue.

## RISQUES POLITIQUES

Les syndicats et les employeurs, peu soucieux d'avoir à prendre en charge cette « soudure », sont donc a priori hostiles. Il leur est cependant plus difficile de contester le principe d'équité contenu dans la disposition visant à augmenter les primes des retraités les plus riches. Le Sénat n'y est pas allé de main morte puisque tous les retraités dont les revenus dépassent 50 000 dollars par an (environ 24 000 francs par mois) seraient touchés par la mesure. En pratique, cela signifie que 5 % des retraités verraient le montant de leur prime augmenter de 525 à 2100 dollars par an (de 3 000 à 12 100 francs). Cette proposition - dont le principe est

assez analogue à la réforme des allocations familiales qui suscite des débats en France - a été immédiatement qualifiée de « rupture du contrat social entre le gouvernement et les contribuables ».

Il est vrai, d'autre part, que si le programme Medicare devient moins généreux, le résultat le plus probable sera d'aggraver le déséquilibre financier du programme Medicaid, l'assurance-maladie des plus pauvres, ce qui n'arrange rien. Les Etats, qui financent en partie Medicaid, feront leur possible pour qu'un tel transfert de responsabilité financière n'ait pas lieu. Les propositions du Sénat sont loin d'être parfaites, et, surtout, elle ne règlent pas le problème structurel du financement à long terme de Medicare. Comme la Chambre des représentants n'a pas adopté des mesures similaires et que la Maison Blanche voit surtout les risques politiques qu'il y aurait à se lancer dans une telle aventure, il est vraisemblable que Bill Clinton choisira de temporiser. Les sénateurs auront au moins le mérite d'avoir tiré la sonnette d'alarme.

Laurent Zecchini

## Trafic de viande bovine britannique : une société belge accusée

AU LENDEMAIN de l'annonce par la Commission européenne d'un trafic illégitime de viande de bœuf britannique, frappée d'embargo depuis mars 1996, l'état se resserrait, jeudi 3 juillet, autour de trois sociétés belges, française et espagnole spécialisées dans l'import-export de viande. « L'enquête porte sur un opérateur belge au centre du trafic, et des importateurs espagnol et français », a déclaré un porte-parole de la Commission européenne, en précisant que le trafic découvert portait sur 1 600 tonnes de viande.

Jeudi, une société belge, déjà bien connue des services de police pour ses accointances avec la mafia des hormones, a fait l'objet d'une perquisition. Il s'agit de la société Traxex-Gel, située à Wingene (Flandre, nord du pays), dont les dirigeants sont inculpés pour trafic d'hormones. La Belgique est considérée comme une plaque tournante du trafic d'hormones, organisée selon la police par une véritable « mafia », surtout localisée en Flandre. Les dirigeants de Traxex-Gel ont, en outre, déjà été condamnés par la justice belge pour trafic de viande avariée.

Aucune indication n'a été donnée sur les résultats de la perquisition qui a été faite par des inspecteurs de la Commission européenne, les services vétérinaires et la police belges. Selon la presse, la société belge aurait acheté de la viande en Grande-Bretagne, déclarée propre à la consommation, et fait apposer de faux certificats d'origine belge. Une partie de ce trafic, soit 700 tonnes, ont été saisies, fin avril, dans le port néerlandais de Flessingue, non loin de la frontière belge. Les 900 autres tonnes auraient été expédiées vers la Russie et l'Egypte.

## DEUX DÉCÈS

Par ailleurs, les services anti-fraude de la Commission européenne ont averti la police espagnole, il y a trois jours, de l'arrivée possible d'une cargaison de viande britannique exportée illégalement. L'entreprise qui a organisé cette importation est la société espagnole Guinaco, spécialisée dans le commerce avec la Guinée-Equatoriale. L'Espagne a consigné, mercredi, « par précaution » la viande bovine en provenance de Belgique.

Le gouvernement français a annoncé de son côté, jeudi, qu'il ferait détruire toute cargaison de viande bovine suspecte en provenance de Grande-Bretagne. « Cela protégera les consommateurs et les producteurs », qui risquent « de payer le doute qui va s'instaurer », a déclaré Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat au commerce. La veille, le ministère de l'agriculture avait confirmé que 60 tonnes de viande bovine avaient été consignées en France à la suite de contrôles des services vétérinaires et qu'une enquête était en cours. Le nom de la société importatrice concernée n'a pas été précisé. L'Europe avait décidé, en mars 1996, d'imposer un embargo total sur la viande de bœuf britannique, après l'annonce par Londres de l'éventuelle transmission à l'homme de la maladie de la vache folle, l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), dont ont été victimes 168 000 bêtes. La Grande-Bretagne conteste l'embargo, estimant avoir pris toutes les mesures nécessaires pour lutter contre cette épizootie. Les deux chaînes de restauration rapide McDonald's et Burger King viennent de faire savoir qu'elles utiliseraient à nouveau du bœuf britannique pour préparer leurs hamburgers en Grande-Bretagne.

Par ailleurs, le ministère de la santé à Londres a annoncé, jeudi, que deux personnes étaient décédées après avoir contracté la nouvelle variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ), portant à dix-huit le nombre de Britanniques décédés de cette maladie.

L'an dernier, la Grande-Bretagne avait admis la « possibilité » d'un lien entre l'ESB et la nouvelle variante de la MCJ. La preuve formelle n'a pas encore été établie.

(AFP, Reuter.)

# Le général Rokhline accuse Boris Eltsine d'être « responsable de la destruction de l'armée »

Le pouvoir a promis de payer les retards de salaires des militaires

Presque aussi populaire en Russie qu'Alexandre Lebed, le général Lev Rokhline a appelé les officiers du pays à s'opposer à certaines réductions

d'effectifs prévues par la réforme militaire, à « se réunir dans leurs unités » et à transmettre leurs exigences au président. Craignant des re-

traiements, le pouvoir a promis de verser, avant la fin du mois de septembre, les arriérés de salaires à tous les militaires.

## MOSCOU

de notre correspondante

Que doit faire le commandant en chef des forces armées de la deuxième puissance nucléaire mondiale quand un général des forces terrestres lui envoie une lettre ouverte l'accusant d'être « responsable de la destruction » de cette armée, d'être « personnellement responsable de la guerre en Tchétchénie », d'admettre, dans son entourage, des agents étrangers qui « soumettent la Russie au diktat de l'Occident » ? A ce stade, Boris Eltsine aurait pu se contenter de chercher à étouffer des accusations qui, de toute façon, résonnent en Russie comme des vérités premières. Mais le général Lev Rokhline, presque aussi célèbre dans le pays que son ami Alexandre Lebed, a fait plus : il a appelé les officiers à « se réunir dans leurs unités » et à transmettre leurs exigences au président ; il a appelé à contrôler chaque cas de réduction d'effectifs prévu par les réformes et à s'y opposer si cela leur nuit. Bref, il a lancé ce qui peut être considéré comme un appel à l'insoumission, et envoyé des copies de sa lettre dans les unités militaires du pays.

La première réaction officielle de Boris Eltsine a été révélée par son porte-parole : « Le président est au courant et s'exprimera dans sept jours. » Une semaine plus tard, lundi 30 juin, ce porte-parole annonçait que le président est « satisfait de la réaction du ministre de la défense, Igor Sergueev, au soi-disant appel du général Rokhline » et qu'aucune « autre réaction ne doit être attendue de la part du président ».

Or, la réaction dudit ministre, intervenue la veille, avait été une

simple constatation : le général Rokhline, a-t-il dit, « a lancé un appel à la révolution, il joue la politique du pire, au moment le plus critique pour les forces armées ». Les médias avaient pourtant agité l'affaire une semaine durant, supputant le sort terrible qui s'abattraient sur un général « qui a le courage de dire la vérité », pour les uns, « qui est l'agent irresponsable d'officiers rétro-

Douma. Le NDR s'est réuni lundi, mais ne s'est pas décidé non plus à l'exclure, ce qui était la sanction minimale attendue.

En fait, tout s'est passé comme si la crainte de développements incontrôlables au sein de l'armée était trop forte. Même Alexandre Lebed, tout en affirmant que Lev Rokhline n'a dit « que la vérité », l'a appelé à faire son travail de parle-

## « L'année la plus difficile » pour le chef de l'Etat

Dans une allocution radiodiffusée, Boris Eltsine, réélu il y a juste un an à la présidence russe, a dressé, vendredi 4 juillet, le bilan de « l'année la plus difficile » de sa vie. « C'est bien d'être le président d'un pays heureux et bien portant. Mais quand tu vois que c'est dur, quand partout ce ne sont que problèmes, le poids des responsabilités pèse considérablement », a déclaré M. Eltsine, que ses ennemis de santé ont éloigné du Kremlin pendant pratiquement huit mois depuis sa réélection. M. Eltsine a par ailleurs souligné qu'il avait « changé », notamment dans ses relations avec ses « opposants politiques », relevant qu'il rencontrait désormais facilement des personnalités de tous bords, politiques, « y compris communistes ». - (AFP)

grades et se sachant menacés par une réforme enfin sur les rails » pour les autres – majoritaires, bien sûr, sur les écrans de télévision.

Une telle tolérance après une si longue réflexion s'explique. Lev Rokhline est populaire : non seulement il a fait preuve de « bravoure » en Tchétchénie, mais il a, de plus, refusé l'ordre de Héros de la Russie, dont voulait le gratifier Boris Eltsine, et il a soutenu Alexandre Lebed. Par ailleurs, il est normalement obéissant : il a accepté d'être le général vedette sur la liste du « parti du pouvoir » – Notre Maison la Russie (NDR) – aux élections législatives de 1995. Ce qui lui a valu d'être député et chef de la commission de la défense à la

mentaire et à « laisser travailler le ministre de la défense, nommé il y a moins d'un mois ». Le général-député a, de son côté, maintenu sa position, qui n'a « rien de contraire à la Constitution », se disant sûr du succès du « mouvement apolitique » qu'il compte organiser autour des forces armées...

Le pouvoir a eu suffisamment peur, en tout cas, pour faire une nouvelle promesse : celle de payer, avant septembre, tous les retards de salaires dans l'armée. C'est-à-dire qu'il promet de rééditer pour les militaires l'opération qu'il vient apparemment de réussir pour les retraités. En affirmant, bien sûr, qu'il en avait déjà eu l'idée avant l'appel du général Rokhline.

Sophie Shihab

## En Russie, le sexe n'est plus ce qu'il était

temps où l'on n'osait pas s'embrasser dans la rue semble révolu.

Pourtant, en privé, les Russes se plaignent. Le sexe ne serait plus ce qu'il était. La faute au capitalisme. « Avant, le sexe était le principal canal de notre énergie. Aujourd'hui les hommes russes ne sont tout simplement plus intéressés. Toutes leurs forces, leur temps, leurs désirs sont dirigés vers leur travail », dit une jeune femme, citée dans une longue enquête du quotidien moscovite de langue anglaise, *The Moscow Times*.

Quelques études sociologiques suggèrent cependant que les Russes restent les plus actifs du monde, sexuellement parlant. Selon un sondage réalisé en 1995 par un fabricant de préservatifs, ils passeraient à l'acte 133 fois par an, alors que la moyenne mondiale serait de 109. Mais en 1994, dans une enquête du quotidien russe *Sevodnia*, les femmes russes interrogées affirmaient ne faire l'amour que trente-six fois par an, les hommes une fois par mois.

Ces résultats contradictoires et l'absence de

toutes données comparatives sur la période soviétique laissent les observateurs dans le brouillard. D'autant plus que l'augmentation des cas de syphilis (+100 % en dix ans) et l'apparition du sida ont troublé les jeux amoureux. En fait, chacun s'accorde sur le fait que le sexe en Russie se rapproche des standards occidentaux.

Pourtant l'éducation sexuelle pêche encore, faisant de l'avortement (trois millions par an) la principale méthode de contrôle des naissances. Le ministère de l'éducation a essayé de moderniser la discipline soviétique intitulée « morale et psychologie de la vie familiale », qui barrait les adolescents. Mais son nouveau programme d'éducation sexuelle a été jugé un peu trop explicite. « Quelle est la partie la plus sensible du vagin ? », était-il par exemple demandé. Sous la pression de l'Eglise orthodoxe, le programme doit aujourd'hui être révisé. Le sexe en Russie reste un sujet sensible.

Jean-Baptiste Naudet

## OTAN : M. Clinton veut confier plus de postes à des Européens

WASHINGTON. Avant le sommet de l'OTAN, la semaine prochaine à Madrid, le président Bill Clinton a assuré, jeudi 3 juillet, devant cinq télévisions européennes, qu'« une plus grand nombre de commandements [au sein de l'Alliance atlantique] devraient être ouverts à des Européens ». Il continue d'estimer – face à une demande française, appuyée par l'Allemagne – qu'il n'est pas « raisonnable sur le plan militaire » de confier à un Européen le commandement Sud, basé à Naples, parce qu'il s'agit du commandement de la VI<sup>e</sup> flotte en Méditerranée, « le plus important déploiement militaire des Etats-Unis » dans le monde. M. Clinton a également expliqué que les Américains s'en tenaient à trois nouvelles candidatures (la Hongrie, la Pologne et la République tchèque) à l'entrée dans l'OTAN, le cas d'autres pays d'Europe orientale – comme la Roumanie et la Slovaquie – pouvant être examiné en 1999. - (AFP)

## Hausse de 1 % du PIB russe au premier semestre, selon M. Tchernomyrdine

MOSCOU. Le premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine, a déclaré, mercredi 2 juillet, que « pour la première fois en cinq ans de réformes » le PIB a augmenté de 1 % au premier semestre, par rapport à la même période de 1996. D'autres dirigeants avaient fait la même annonce ces derniers mois avant d'être démentis. Le Comité d'Etat aux statistiques indiquait le 11 juin que le PIB a baissé de 0,2 % au cours des cinq premiers mois de 1997, après avoir augmenté de 0,3 % pour les trois premiers mois. Tous ces chiffres ignorent largement l'économie de l'ombre, en augmentation chaque année, et qui constituerait, selon les estimations, de 20 % à 50 % de l'activité économique. - (Corresp.)

## AMÉRIQUES

■ ARGENTINE : le chef d'une guérilla argentine, Enrique Gorriaran Merlo, fondateur de l'Armée révolutionnaire du peuple, a été condamné, jeudi 3 juillet, à la détention à perpétuité pour l'attaque, en janvier 1989, d'une caserne près de Buenos Aires qui avait fait trente-neuf morts. - (AFP)

■ CUBA : La Havane a paru accorder, jeudi 3 juillet, un certain crédit aux informations sur la découverte des restes d'Ernesto « Che » Guevara. La veille, des responsables boliviens avaient annoncé qu'une mission de scientifiques cubains, argentins et boliviens avait découvert, dans la jungle au sud-est de la Bolivie, des ossements appartenant « très probablement » au « Che ». Le quotidien communiste cubain *Granma* a fait état jeudi de l'optimisme des scientifiques, mais en termes très prudents. - (Reuter.)

## EUROPE

■ RUSSIE/AZERBAÏDJAN : le président russe, Boris Eltsine, et le président de l'Azerbaïdjan, Geidar Aliev, ont signé, jeudi 3 juillet, un traité d'amitié et de coopération ainsi que cinq accords sur la coopération économique et l'exploration pétrolière. - (AFP)

■ RUSSIE : une centaine d'employés d'une centrale nucléaire de Smolensk, à 360 kilomètres à l'ouest de Moscou, non payés depuis plusieurs mois, ont commencé, jeudi 3 juillet, une marche de protestation sur Moscou. Les employés de huit autres centrales, qui sont dans le même cas, auraient l'intention de se joindre à eux. - (AFP)

## PROCHE-ORIENT

■ IRAN : le journaliste iranien Faraj Sarkouhi, dont le procès à huis clos pour « espionnage » est en cours à Téhéran, aurait été condamné à mort, croient savoir la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, le Parlement international des écrivains et Reporters sans frontières. Dans un communiqué publié jeudi 3 juillet, les trois associations appellent « à la mobilisation, en particulier des gens de lettres », pour sauver la vie de Faraj Sarkouhi.

■ LIBAN : un journaliste libanais, Pierre Attallah, poursuivi par la justice militaire pour « contacts avec des agents d'Israël », a affirmé, jeudi 3 juillet, lors d'une conférence de presse organisée par Reporters sans frontières à Paris, avoir fui son pays après avoir été violemment battu et menacé. Il envisage de demander le statut de réfugié politique en France. - (AFP)

■ GAZA : trois agents de la garde présidentielle de Yasser Arafat ont été condamnés à mort, jeudi 3 juillet, par la cour martiale de Gaza pour avoir battu à mort un détenu palestinien. Ils ont été également reconnus coupables, par leur acte, d'avoir incité la population à se rebeller contre l'Autorité palestinienne. - (AFP)

## Intervention de deux unités spéciales israéliennes à Hébron

JÉRUSALEM. L'armée israélienne était en état d'alerte renforcée, vendredi 4 juillet à Hébron, en Cisjordanie, en prévision de heurts après la prière à la mosquée. La veille, des militaires israéliens déguisés en Palestiniens étaient intervenus en ville dans les affrontements israélo-palestiniens. Ils ont brusquement surgi des rangs des manifestants palestiniens, ôtée leur déguisement – keffiyé et masque – et appréhendé avec rudesse quatre manifestants. Les *Mismista'arvim* – c'est leur nom – sont la fine fleur des gardes-frontières, formés pour briser l'Intifada. D'autre part, après l'explosion d'une bombe artisanale, mardi, qui blessa deux soldats dans une ruelle de la vieille ville, des tireurs d'élite israéliens, équipés de fusils à lunette M-14 à balles réelles, ont été postés sur les toits. - (Intérim.)

Steve Hanke, conseiller du président bulgare, Petar Stoïanov

## « Le directoire financier est un bon début pour sortir la Bulgarie de la crise »

L'ÉCONOMISTE américain Steve Hanke a participé à la mise en place d'un directoire financier en Bulgarie, une thérapie monétaire stricte qu'il a déjà prônée notamment en Estonie et en Lituanie.

« En quoi consiste le directoire financier entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet en Bulgarie ?

– Le directoire financier exige que le lev (la monnaie bulgare) soit absolument fixé au deutschemark (au taux de 1000 levs pour 1 DM). Par ailleurs, toute émission monétaire devra être soutenue à 100 % par des réserves en devise forte. Cela stabilisera le niveau des prix, permettra une réduction des taux d'intérêt et fournira à l'économie une base saine. Il s'agit aussi d'un premier pas dans la lutte contre le gros problème de la corruption. La nouvelle loi ne permet pas, en effet, aux autorités bulgares d'émettre de la monnaie de façon discrétionnaire. Le lev sera littéralement une monnaie aussi « bonne » que le deutschemark.

– A quel point cette thérapie peut-elle être efficace, alors que l'inflation en Bulgarie a atteint

en février un taux record de 243 % et que certains président un chômage de 26 % pour 1997 ?

– J'ai aidé les Estoniens à instaurer un directoire financier en juin 1992, ainsi que les Lituaniens en avril 1994. Ces deux pays étaient alors dans des situations assez désespérées. L'Estonie était en pleine hyperinflation, et son économie dans une spirale descendante. Le directoire financier a stabilisé la situation. L'Estonie est par la suite devenue le premier pays de l'ex-URSS à renouer avec la croissance (...). A terme, l'inflation en Bulgarie devrait s'approcher du niveau allemand, c'est-à-dire 1,6 %, mais il est difficile de dire dans quels délais.

– Un directoire financier ne suffit pas : il faut une restructuration en profondeur de l'économie. La Bulgarie est-elle engagée sur cette voie ?

– Elle est, au moins, en train de s'y engager. Le directoire financier lie simplement les mains des autorités du pays, afin que les politiciens ne jouent pas avec la monnaie. C'est par là qu'il faut commencer. Sans environnement macroéconomique favorable,

aucune des réformes structurelles nécessaires ne peut avoir lieu. Le directoire financier ne résoudra pas tous les problèmes – énormes – de la Bulgarie.

– Combien de temps doit-il rester en place ?

– Je pense qu'il devrait être conservé de façon permanente. Les Bulgares ont derrière eux de mauvaises expériences en matière de banque centrale. Le seul moment où ils ont eu une monnaie stable fut en 1928, lorsqu'une réforme monétaire – semblable au directoire financier – fut lancée. La Bulgarie fut alors rattachée à l'étalon-or, en vertu d'un accord avec la Société des nations.

– Certains responsables bulgares parlent de rattraper le retard économique et de faire de leur pays un candidat crédible à l'entrée dans l'Union européenne. Qu'en pensez-vous ?

– C'est peut-être leur but, mais je ne suis pas certain qu'ils prennent bien la mesure du travail à accomplir, et de la « bonne conduite » requise sur le plan de la politique économique. Le directoire est un bon début, mais il ne constitue pas une garantie que

Remboursement de l'emprunt Balladur

Priorité aux actions françaises dans le cadre du PEA

Les Fonds à capital et performance garantis, indexés en partie sur l'évolution du CAC 40, d'une durée de 2 ans ou 5 ans.

FRANCIC, Sicav investie en grandes valeurs de la Bourse de Paris.

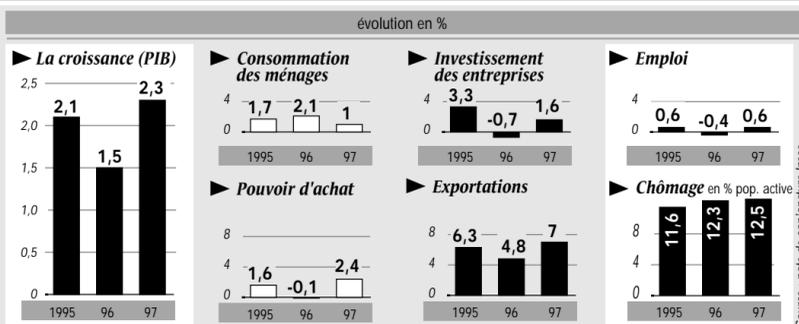
EUROPE REGIONS, Sicav investie en actions régionales françaises et européennes à fort potentiel.

CIC Paris

Propos recueillis par Natalie Nougayrède



Activité en hausse malgré la faiblesse de la consommation et de l'investissement



## Selon l'Insee, la croissance devrait s'accélérer au second semestre

**LA « NOTE DE CONJONCTURE »** que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) établit au début de l'été arrive cette année à point nommé. Avec ce document, publié vendredi 4 juillet, le nouveau gouvernement dispose d'un tableau de bord fiable de la conjoncture économique dans laquelle va s'inscrire son action. Fiable... mais pas encore totalement réconfortant. L'institut estime, en effet, que si la croissance va s'accélérer, contribuant ainsi à relancer les créations d'emplois, les évolutions démographiques, en revanche, ne permettent pas d'espérer mieux, d'ici la fin de l'année, qu'une simple stabilisation du chômage. Voici les principaux points de cette prévision :

● **La croissance.** Globalement, le climat que décrit l'Insee est incontestablement celui d'une embellie économique. De 0,2 % au quatrième trimestre de 1996 et au premier trimestre de 1997, la hausse du produit intérieur brut (PIB) passerait, au cours des trois trimestres suivants, à 1,4 %, 0,8 %, puis 1,1 %. La reprise serait donc manifeste. Certes, en moyenne annuelle, ce ressaut de croissance ne serait pas franchement perceptible : le mauvais début d'année faisant sentir ses effets, la croissance, sur l'ensemble de l'année, n'atteindrait ainsi que 2,3 % en 1997, alors que le gouvernement précédent avait suggéré, juste avant les élections, que la barre des 2,5 % pourrait être atteinte, voire dépassée. L'Insee n'en décrit pas moins un scénario d'accélération de l'activité. La croissance, dit l'institut, « devrait dépasser 3 % en rythme annualisé au second semestre » de 1997.

● **La demande étrangère.** Si l'Insee se montre optimiste, c'est d'abord parce qu'il perçoit un « environnement international de plus en plus favorable » et donc une forte demande étrangère adressée à la France. Les exportations devraient donc rester l'un des principaux carburants de la croissance : elles enregistreraient une hausse spectaculaire de 7 % en 1997. Par contraste, la demande intérieure serait encore fragile, ne progressant que de 1,4 % en 1997, après 0,9 % en 1996.

● **Les revenus des ménages.** La demande intérieure qui, par sa faiblesse, a été à l'origine de la très faible croissance de l'année 1996, serait toutefois en passe de venir en appui de la demande extérieure pour consolider la reprise. Et l'évolution, plus favo-

rable, du pouvoir d'achat des ménages expliquerait cette tendance. Après avoir baissé de 0,1 % l'an passé, il progresserait ainsi de 2,4 % en 1997, en glissement (seulement 1,6 % en moyenne). Encore faut-il observer que cette progression globale recouvre des disparités d'une forme de revenus à l'autre : la rémunération des salariés apporterait une contribution négative au pouvoir d'achat des ménages, qui serait d'abord tiré à la hausse par les revenus de la propriété et de l'entreprise ainsi que par un allègement des prélèvements.

Il faut toutefois noter que ce moteur interne de la croissance est encore fragile. L'Insee estime que si la consommation devrait s'accélérer au second semestre, son bilan sur l'année restera décevant, la hausse n'atteignant que 1 %. De son côté, le taux d'épargne des ménages augmenterait de 0,4 point par rapport à 1996, pour s'établir à 13,3 %.

● **L'investissement des entreprises.** L'Insee compte sur cette autre courroie pour entraîner le moteur de l'économie. Il estime que l'investissement des entreprises pourrait ainsi progresser de 1,6 % en 1997, après une baisse de 0,7 %, mais cette accélération, qui devrait, là encore, être surtout perceptible au second semestre, reste très modeste, après les sombres résultats enregistrés depuis le début de la décennie.

● **L'emploi.** L'économie française retrouvant des couleurs, l'emploi commencerait à en tirer bénéfice. L'Insee estime qu'après avoir baissé de 0,4 % en glissement, en 1996, l'emploi total pourrait progresser d'environ 0,6 % en 1997, ce qui correspond à près de 135 000 postes de travail supplémentaires. L'industrie continuerait de perdre des emplois (0,4 %), mais les services (+ 2,7 %) seraient très dynamiques.

● **Le chômage.** Cette tonalité plutôt optimiste de la note de l'Insee est contrebalancée par l'évolution du chômage. Si les créations d'emplois vont aller en s'accroissant, l'institut relève, en contrepartie, que les évolutions démographiques devraient jouer en sens contraire. La population active potentielle pourrait s'accroître d'environ 180 000 personnes. Par ailleurs, la réduction des effectifs du contingent devrait s'accroître. Au total, le nombre des demandeurs d'emploi, qui a progressé au cours du premier semestre de 1997, devrait, au cours du second seulement se stabiliser. D'une année sur l'autre, le taux de chômage devrait donc encore progresser, passant de 12,3 % en 1996 à 12,5 % en juin 1997, niveau qui devrait rester quasi inchangé à la fin de l'année.

● **Les effets des premières mesures du gouvernement.** Il est trop tôt pour tenter de calculer les conséquences des réformes du nouveau gouvernement sur la conjoncture, d'autant que peu de réformes sont encore connues. Tout en soulignant l'extrême fragilité de son « chiffrage », l'Insee a néanmoins cherché à mesurer les conséquences des premières mesures. Il estime ainsi que le coup de pouce en faveur du SMIC, survenu le 1<sup>er</sup> juillet, pourrait se traduire, directement et indirectement, par un supplément d'augmentation des salaires de l'ordre de 0,2 point, à court terme. En contrepartie, la mesure va entraîner « une augmentation du coût du travail », pesant sur la compétitivité des entreprises. Tous facteurs cumulés, l'effet de la mesure « apparaît négligeable à court terme : très légèrement positif sur la consommation, il est légèrement négatif sur les exportations et sur l'emploi ».

L. M.

## Les premiers emplois-jeunes verront le jour à l'automne

**LIONEL JOSPIN** a confirmé, jeudi 3 juillet, sur France 2, son engagement de campagne de créer 350 000 emplois pour les jeunes dans les secteurs public, para-public et associatif, tout en ajoutant qu'il entendait « prendre le temps qu'il faut pour travailler sérieusement ». Ces emplois, a noté le premier ministre, « il faut les bâtir et les construire, on ne les invente pas comme cela », faute de quoi, a-t-il ajouté, il s'agirait d'« emplois artificiels qui ne correspondront pas à des besoins ». Il a estimé que ces premiers emplois verront le jour « à partir de l'automne », au terme d'une préparation approfondie.

### « RÉFORME SYMBOLIQUE »

Si le gouvernement agissait dans la précipitation, a-t-il expliqué, « on créerait des emplois dans l'administration peut-être, mais nous avons dit que nous créerions des emplois de longue durée et que ce ne serait pas des emplois de fonctionnaires ». Il n'a jamais été question, dans l'esprit de M. Jospin et des experts du PS, de créer des emplois de fonctionnaires titulaires, disposant du même statut que les 4,5 millions d'agents de l'Etat, des collectivités locales ou des hôpitaux. Il s'agira de contrats d'une durée de cinq ans, financés à 80 % par l'Etat sur la base du SMIC, qui devront satisfaire des besoins auxquels ni le secteur marchand, ni le public n'ont ré-

pondu jusqu'à présent. Le même souci d'approfondissement doit prévaloir, selon M. Jospin, pour la préparation de la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et la durée du travail, programmée à l'automne. Il a demandé à ses ministres, notamment à Martine Aubry et à Dominique Strauss-Kahn, d'être « en contact avec la majorité, les élus de base, les associations, les services publics » pour préparer des mesures. Cette conférence ouvrira, selon lui, « la perspective de la diminution du temps de travail en France ». M. Jospin a indiqué qu'il allait « tirer des leçons » de l'expérience Volkswagen pour voir si elle était adaptable à Renault.

Le premier ministre, qui est revenu sur le dossier des allocations familiales, a réaffirmé que leur mise sous conditions de ressources était « une mesure juste et comprise des Français ». Faut-il étendre ce principe à d'autres branches de la Sécurité sociale ? « Nous n'avons pas envisagé pour le moment de [le] systématiser, a précisé M. Jospin. Nous aborderons cela les yeux ouverts, avec le souci de la justice, qui n'est pas l'égalitarisme. » Tout en jugeant la réforme des allocations familiales « symbolique », M<sup>me</sup> Aubry avait exclu de moduler les remboursements d'assurance maladie en fonction des revenus.

Jean-Michel Bezat

# Le gouvernement annoncera le 21 juillet les premières mesures fiscales

**LES DÉBATS** de politique économique ont pris depuis quelques jours une étrange tournure. De rumeurs en faux bruits sur les projets fiscaux du gouvernement,

### ANALYSE

**Pour réaliser l'euro, Bercy n'a pas intérêt à ce que l'audit soit trop calamiteux**

d'indiscrétions en démentis, plus ou moins officiels, sur le niveau des déficits publics, tout se passe comme si le gouvernement, après avoir annoncé ses premières mesures d'urgence, ne savait plus très bien comment conduire la politique économique. Ou, plutôt, comme s'il entretenait un mauvais suspense, faisant mine d'attendre les résultats de l'audit, le 21 juillet, alors qu'en réalité il en devinerait déjà les conclusions, mais profiterait de ce délai pour tenter de peaufiner un programme d'action encore très flou.

La réalité n'est pas celle-là. Même si le gouvernement se garde de jouer cartes sur table, il a arrêté une stratégie économique assez précise, dont on devrait connaître les principaux contours dès ce mois de juillet. Dans l'esprit du ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn, la priorité est celle de la croissance. A chacune de ses interventions, il rappelle ce qui est devenu son credo : puisque la marge de manœuvre monétaire a été entièrement utilisée, puisque la marge budgétaire est nulle, le gouvernement doit se fixer pour principale ambition de modifier le partage de la valeur ajoutée, de sorte qu'il s'effectue à l'avantage non plus des profits, mais des salaires et, surtout, de l'emploi. Là est, selon lui, la voie pour consolider la demande intérieure et, donc, l'activité.

Cela étant, le gouvernement a un problème de très court terme à résoudre, celui des déficits publics. Car si la France veut rester dans la course de la monnaie unique, c'est à horizon très rapproché qu'elle devra prendre des mesures de redressement. Or le problème de l'audit vient tout

compliquer. En temps ordinaire, les gouvernements qui se livrent à ce genre d'opération-bilan savent, par avance, quelles en seront les conclusions. Ayant la tutelle des administrations qui contrôlent les comptes publics et qui fournissent donc en statistiques les « auditeurs », ils ont même la tentation d'orienter ces travaux pour que l'« héritage » paraisse le plus mauvais possible.

Cette fois, le cas de figure est différent. Compte tenu des échéances européennes, le gouvernement n'a pas intérêt à ce que le bilan apparaisse trop calamiteux car, du même coup, l'effort qui devrait être demandé au pays pour respecter les critères de Maastricht, même si ce n'est qu'« en tendance », devrait être élevé. En outre, le gouvernement devine que les déficits publics qui seront affichés par les deux magistrats de la Cour des comptes pour l'année 1997 seront compris entre 3,5 % et 3,8 % ; mais il n'a pas d'indication précise sur le résultat final, notamment parce que les experts prendront en considération la dérive des comptes, mais aussi les effets prévisibles de la conjoncture d'ici à la fin de l'année. Or les experts du gouvernement savent qu'avec 3,3 % de déficits publics à la fin 1997, la France n'aurait pas de différend avec l'Allemagne. A 3,4 %, Bonn pourrait rechigner, mais la monnaie unique ne serait pas menacée. Au-delà, une crise européenne surviendrait, dont Paris ne veut pas.

### GÉOMÉTRIE VARIABLE

Avec des déficits publics affichés à 3,5 % par les deux magistrats, le gouvernement pourrait donc prendre assez facilement quelques mesures indolores pour les ramener à près de 3,3 %. En revanche, si le bilan financier est plus lourd et si, d'ici à la fin de l'année, le gouvernement doit prendre des mesures de redressement proches de 0,4 point de PIB (32 milliards de francs), l'exercice sera autrement plus délicat. M. Jospin n'exclut pas cette dernière hypothèse. Affirmant, jeudi 3 juillet, sur France 2, qu'il cherchera à « définir un chemin » économique qui permette de réduire les déficits sans casser

la croissance, il n'a pas caché que, dans le pire des cas, ces deux exigences pourraient être « contradictoires ». D'où sa formule, lourde de sous-entendus : « S'il fallait faire un choix dans un sens ou dans l'autre, les éléments de ce choix, je les présenterais au pays. »

Ce qui peut apparaître comme de l'indécision de la part du gouvernement n'est donc, en réalité, que le produit de ce suspense : selon le verdict de l'audit, l'effort demandé au pays dès 1997, pour ramener les déficits dans une fourchette de 3,3 % à 3,4 %, sera plus ou moins important. D'ici là, le gouvernement est donc contraint d'envisager toutes les éventualités et de préparer un plan à géométrie variable. Ainsi songe-t-on, dès à présent, à une ponction sur les entreprises, sous la forme par exemple d'un alourdissement de la taxation des plus-values des entreprises - à demi mot, M. Jospin l'a confirmé.

Dans la même logique, des prélèvements sur certaines trésoreries (EDF, caisses d'épargne, etc.) sont à l'étude, de même qu'un prélèvement supplémentaire sur les ménages les plus fortunés, qui devrait intervenir non pas, dans le court terme, sous la forme d'un alourdissement de l'impôt sur la fortune, mais plutôt par le biais d'une hausse de la fiscalité de l'épargne.

L'essentiel, pour le gouvernement, est d'être prêt en même temps que l'audit et de « calibrer » son plan de redressement en fonction du niveau des déficits publics qu'il révélera. C'est d'autant plus important que le gouvernement ne peut pas s'exposer au risque de laisser publier les résultats de l'audit et de n'annoncer qu'en septembre son plan de redressement. Pour que les marchés financiers ne se prennent pas à douter de la détermination de la France à réaliser l'euro, le gouvernement doit prendre des mesures de redressement plus précises que celles qu'il a annoncées. Le jour même de la publication de l'audit, le 21 juillet, une première série de mesures de redressement sera donc annoncée.

Laurent Mauduit

## Le patronat refuse toute aggravation des contraintes

**PAS QUESTION** d'impôts nouveaux, de rétablissement de l'autorisation administrative de licenciement ou de réduction généralisée des temps de travail pour le patronat. La gauche est de retour au pouvoir, mais la position des chefs d'entreprise ne varie pas d'un pouce, comme le prouvent les dix-sept propositions « pour une réforme de l'économie française » rendues publiques, jeudi 3 juillet, par l'Institut de l'entreprise, proche du CNPF.

En tête des propositions présentées par Bertrand Collomb, président de l'Institut de l'entreprise et PDG de Lafarge, on ne s'étonnera pas de voir rappeler que « les entreprises françaises ne sont pas assez compétitives » et qu'elles « sont deux fois moins profitables que leurs consœurs américaines ». Répondant à une question sur le rééquilibrage souhaité par M. Jospin entre les revenus du capital et ceux du travail, Didier Pineau-Valencienne, PDG de Schneider, s'est écrié : « Si on vient ponctionner ce que nous avons provisionné pour investir, ce n'est pas comme ça qu'on créera de l'emploi ! »

### « RÉGRESSION INTELLECTUELLE »

La première condition pour remettre la France d'aplomb est de « diminuer le poids des dépenses publiques », qui représentent 56 % du produit intérieur brut et qui devraient, selon le président de l'institut, être ramenées à 44 % en l'an 2005. Parmi les mesures avancées pour y parvenir figurent la réduction de 10 % du nombre des agents publics « par non-renouvellement du tiers des départs en retraite et redéploiement de certains effectifs », mais aussi le relèvement progressif à soixante-cinq ans de l'âge de la retraite et la mise en cause des régimes spéciaux.

« Le problème fondamental de la société française est que tout le monde essaie de préserver le statu quo », a analysé M. Collomb, qui a reconnu que « le changement ne peut être imposé et surtout pas au

nom de l'Europe ». Il souhaite « un dialogue qui comporte une part d'affrontement ». Yves Cannac, PDG de la Cegos, a reconnu : « Nous n'avons pas été capables de donner une vision claire de l'économie vers laquelle nous voulions aller, et tous les changements sont perçus de façon négative par l'opinion. » Les chefs d'entreprise souhaitent la poursuite de la réduction du coût global du travail, qui permet à l'économie française de créer aujourd'hui deux fois plus d'emplois qu'au début de la décennie, à croissance égale.

L'Institut de l'entreprise préconise de revaloriser le travail, en arrêtant les aides au chômage en cas de refus d'emploi ou en demandant aux Rmistes des travaux d'intérêt général. Il demande la création d'un reversement fiscal pour celui qui retrouve un salaire et donc qui perd ses allocations chômage. Pas question de réduire le temps de travail de façon autoritaire, car « la

croissance forte suppose la possibilité de travailler plus, pour produire plus, pour être davantage compétitif et créer plus d'emplois ».

C'est quand on parle de rétablir l'autorisation administrative de licenciement que les patrons se fâchent. Eux qui réclament à cor et à cri la simplification d'un code du travail dont la taille a doublé en dix ans, sont d'accord pour un contrôle de la légalité des plans sociaux qu'ils sont obligés de mettre sur pied, mais ils refusent un contrôle de l'opportunité. Certes, a déclaré M. Collomb, l'opinion et les juges estiment que la suppression d'emplois est « le mal absolu », mais « voulons-nous une économie de tutelle ? » « Ce serait une régression intellectuelle, car qu'est-ce qui permet de juger si un plan social est bon, si non la situation de l'entreprise ? », a-t-il plaidé.

Alain Faujas

## ESG

La Grande Ecole jurissienne leader pour l'emploi et les salaires

### CONCOURS PARALLELE d'entrée en 1ère année ouvert aux étudiants de niveau BAC + 2 :

**2 SESSIONS**  
**21 et 22 juillet 1997**  
**8 et 9 septembre 1997**

3 options de : **DROIT-SCES ECO. GESTION**  
 concours : **LETTRES SCIENCES**

**Ecole Supérieure de Gestion**

RECONNUE PAR L'ETAT  
 DIPLOME HOMOLOGUE PAR L'ETAT

**25, RUE ST-AMBRIOISE**  
**75011 PARIS**

Renseignements : 01 43 55 44 44

## Remboursement de l'emprunt Balladur

### Priorité aux actions européennes sans aucun risque

**CIC EURO GARANTIE N°1**

Une garantie de sécurité avec une progression minimum du capital sur 5 ans.

Une garantie de performance avec une indexation partielle sur un panier d'indices boursiers européens (Paris, Francfort, Londres, Milan, Madrid).

# La Sécurité sociale et les médecins s'entendent sur une formule d'abonnement chez le généraliste

La CNAM en attend des économies et une amélioration de la qualité des soins

La Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) et le syndicat MG-France sont parvenus, jeudi 3 juillet, à un accord prévoyant qu'un généra-

liste et un assuré pourront signer un contrat de fidélisation sur la base du volontariat. Le premier devra respecter un cahier des charges (dos-

sier médical, prévention, gardes de nuit, etc.). Le second n'aura plus à faire l'avance des frais et bénéficiera des tarifs de la « Sécu ».

LA CAISSE nationale d'assurance-maladie (CNAM) et le syndicat de médecins MG-France sont parvenus, jeudi 2 juillet, à un accord destiné à renforcer le rôle des généralistes dans le système de santé et à améliorer le suivi et la coordination des soins entre ses différents acteurs. Cette formule d'« abonnement », qui doit entrer en vigueur en septembre après agrément du gouvernement, était prévue par la convention médicale des généralistes signée, le 12 mars, par la Sécurité sociale et MG-France, qui précisait qu'ils « *pourront offrir, à ceux de leurs patients qui le souhaitent, la possibilité d'établir avec eux une relation privilégiée* ».

Le texte prévoit qu'assurés et médecins peuvent, sur la base du volontariat, conclure un accord au terme duquel le généraliste devient, pour un an, le « *médecin référent* ». Sauf circonstance particulière, comme les vacances, le patient doit consulter ce praticien, qui l'oriente ou non vers un spécialiste et réalise la synthèse des données médicales fournies par les

autres professionnels de santé. Il bénéficie des tarifs conventionnels (110 francs la consultation) et d'une dispense d'avance de frais pour la part relevant de la Sécurité sociale, les signataires du texte souhaitant trouver un accord avec les organismes complémentaires (mutuelles, assurances). L'assuré garde la liberté de consulter un autre médecin, mais il perd alors ces deux avantages.

## BILAN AU BOUT D'UN AN

Le généraliste qui choisit ce dispositif devra respecter un cahier des charges contraignant : prise en charge globale du patient, tenue d'un dossier médical, continuité des soins (tours de garde la nuit et le week-end), prévention et vaccination, informatisation du cabinet, etc. En outre, il lui faudra privilégier une démarche coût-efficacité : 10 % de la valeur de sa prescription médicamenteuse devra être constituée des produits les moins chers de leur classe thérapeutique, dont 3 % de génériques. Il devra aussi « *respecter les recommandations de bonne pratique* » établies par

l'Agence du médicament et l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, en particulier pour les personnes atteintes d'une maladie de longue durée.

En contrepartie, le médecin recevra une rémunération annuelle de 150 francs par malade « *jusqu'à fin 1998* », versée en deux fois : lors de l'adhésion du patient et en fin de contrat. Elle pourra éventuellement être modulée suivant les régions, afin d'inciter les praticiens à venir s'installer dans les zones moins médicalisées et dans celles où il y a peu de praticiens appliquant les tarifs conventionnés, comme à Paris. Le forfait sera majoré de 30 francs pour ceux qui travaillent en réseau et qui, au-delà de la simple télétransmission des feuilles de soins, rendue progressivement obligatoire, utiliseront des outils informatiques d'aide à la prescription ou au diagnostic (banques de données médicales, etc.).

La réforme, financée sur l'enveloppe des revalorisations d'honoraires (850 millions de francs pour les généralistes en 1997), n'entraînera pas de surcoût pour les caisses

d'assurance-maladie. Pour le président de la CNAM, Jean-Marie Spaeth (CFDT), il ne s'agit pas des filières de soins prévues par le plan Juppé - et inscrites dans le programme du Parti socialiste -, qui intégreront aussi les médecins spécialistes. Plus contraignantes pour les assurés, elles feront l'objet d'expériences locales, après avoir été soumises à un comité d'experts présidé par Raymond Soubie.

Cette réforme, qui fera l'objet d'un bilan au bout d'un an, est bien l'amorce des filières de soins. En attendant, souligne M. Spaeth, « *il s'agit d'un véritable contrat de confiance entre un patient et son médecin généraliste, qui doit conduire à un nouvel équilibre entre médecine curative et médecine préventive* ». Il s'agit aussi, selon le président de la CNAM, de « *faire une meilleure médecine au meilleur coût* », sans entraver la liberté du patient. Avec, à la clé, des économies que les signataires du texte n'ont pas encore été capables d'évaluer.

Jean-Michel Bezat

# Marc Blondel fait part à M<sup>me</sup> Aubry de ses réserves sur les aides à domicile

L'Etat n'a pas à « financer la domesticité »

FORT DU CHANGEMENT de majorité gouvernementale, Marc Blondel pousse les feux et fait le siège des ministères. Déjà, le 11 juin, à l'occasion de la tournée de consultations des partenaires sociaux entreprise par le premier ministre, avant le sommet européen d'Amsterdam et la déclaration de politique générale, il avait été reçu le premier par Lionel Jospin, ce qui constituait le retour à une pratique traditionnelle. Le secrétaire général de Force ouvrière entend rattraper le temps perdu et être reconnu comme un interlocuteur responsable et qui compte.

A l'issue des travaux du comité confédéral national de FO, le 27 juin, il avait annoncé qu'il avait demandé à être reçu officiellement par Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, même s'il reconnaissait avoir établi des contacts officieux bien avant, ayant même pris un petit déjeuner avec elle au lendemain de sa nomination comme ministre. Après s'être déjà entretenu avec Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, M. Blondel était reçu, jeudi 3 juillet, par M<sup>me</sup> Aubry.

privé, mais aussi dans le secteur public, notamment à La Poste. Toujours selon M. Blondel, cette mesure dynamique pour l'emploi ne serait pas trop coûteuse, car elle est « *fragile* » dans le temps.

M. Blondel a évoqué le rétablissement de l'autorisation administrative de licenciement, qui doit faire l'objet d'un projet de loi. Constatant que, lorsque celle-ci existait, les licenciements étaient autorisés dans 90 % des cas, M. Blondel a plaidé pour que l'on renforce le poids de l'intervention syndicale avant toute décision de licenciement. Il a insisté, surtout, pour que l'obtention d'aides publiques (plan FNE, prêtaires, etc.) soit liée à l'obligation de ne plus licencier pour l'entreprise qui en bénéficie, et que cela puisse aller jusqu'à la suspension de ces mesures.

Sur les allocations familiales, Force ouvrière a rappelé son opposition à toute mise sous conditions de ressources, signalant que la recherche d'une plus grande égalité devrait passer par la remise en cause du quotient familial. M<sup>me</sup> Aubry a indiqué que le gouvernement compte ne pas s'écarter de la solution retenue, mais que le plafonnement pourrait être de 25 000 francs net et que les familles pourraient bénéficier de 7 000 francs par enfant supplémentaire. Au sujet des aides pour l'emploi à domicile, M. Blondel a fait part des « *dérives énormes* » qu'il a pu constater et a déclaré que les contribuables n'ont pas à « *financer la domesticité* ».

Estimant avoir été « *bien reçu* » et « *bien écouté* » par le ministre, M. Blondel a jugé que « *M<sup>me</sup> Aubry est une ministre qui connaît bien ses dossiers* » et qui semble « *animée du désir de faire bouger les choses* ». Un deuxième rendez-vous a déjà été convenu pour parler du financement de la Sécurité sociale, sujet qui promet d'être plus épineux.

Alain Beuve-Méry

## GÉNÉRALISER L'ARPE

Quatre sujets étaient au menu de l'entretien. M. Blondel a prôné la généralisation de l'allocation de remplacement pour l'emploi (ARPE) à toutes les personnes ayant commencé à travailler dès l'âge de quatorze ans et qui ont cotisé pendant quarante ans au régime vieillesse. Pour l'instant, seules les personnes âgées de cinquante-sept ans et demi ou plus peuvent partir en retraite anticipée, avec 65 % de leur salaire, entraînant en contrepartie l'embauche d'un salarié. Selon M. Blondel, deux cent mille personnes entreraient dans le champ d'application de cette mesure qu'il souhaite voir appliquée dans le

# M<sup>me</sup> Guigou confirme pour l'automne la réforme de la nationalité

INVITÉE pour la première fois, mercredi 2 juillet, dans ce repaire de juristes avertis qu'est la commission des lois de l'Assemblée nationale, Elisabeth Guigou a fait preuve d'une prudence qui semble avoir été appréciée par ses interlocuteurs. Tout au long de son audition, qui a duré près de deux heures, la ministre de la justice s'est en effet gardée de donner de trop nombreuses précisions sur les réformes qu'elle entend conduire (Le Monde du 24 juin).

Rappelant les orientations susceptibles de guider son action place Vendôme, M<sup>me</sup> Guigou a réaffirmé son souci de « *restaurer une justice impartiale et indépendante* ». S'engageant une nouvelle fois à « *ne pas intervenir dans les affaires politico-judiciaires* », la ministre de la justice a confirmé qu'elle entendait modifier le mode de nomination des magistrats du Parquet, donnant sa préférence pour le maintien d'un pouvoir de proposition du garde des sceaux, avec un avis conforme du CSM.

Dans l'attente des conclusions du rapport de la commission Truche, M<sup>me</sup> Guigou s'est toutefois engagée à ce que le Conseil supérieur de la magistrature, dont la composition devrait être modifiée, ait « *de toute façon un rôle plus important* ». Elle a également rappelé que le gouvernement n'entend pas supprimer, mais « *redéfinir* » le lien entre le Parquet et la chancellerie, à la lumière des conclusions de la commission Truche. L'ancien président de la commission des lois, Pierre Mazeaud (RPR), a interrogé la ministre sans obtenir davantage de précisions sur la question de la responsabilité des membres du Parquet, dans le cas où « *leur carrière serait garantie par une autorité indépendante* ». Nicole Catala (RPR, Paris) a exprimé sa crainte « *que le fonctionnement de l'institu-*

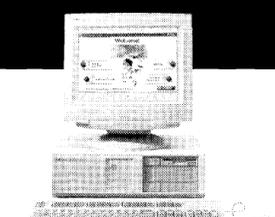
tion judiciaire ne soit livré à l'affrontement des différents corporatismes », si le CSM avait une compétence exclusive sur la carrière des magistrats du Parquet.

Soucieuse du « *bon fonctionnement du service public de la justice* », M<sup>me</sup> Guigou a affirmé que la priorité serait donnée aux quartiers difficiles, évoquant la création de « *ce qui pourrait s'apparenter à des "ZEP" judiciaires* ». La ministre a sévèrement critiqué le peu de moyens alloués à son ministère, notant que le budget 1997 était « *le plus mauvais depuis quinze ans* ». Sur ce point, elle a qualifié certaines réformes engagées par son prédécesseur - réforme de la cour d'assises, bracelet électronique - de « *chèques sans provision* ». Plusieurs députés sont intervenus pour regretter à leur tour le manque de moyens dont dispose la justice. Véronique Neiertz (PS, Seine-Saint-Denis) a plaidé en faveur de son département, tandis que Louis Mermaz (PS, Isère) a mis en exergue l'insuffisance des moyens dévolus aux greffes.

Évoquant le programme législatif de l'automne, le garde des sceaux a rappelé qu'il se composera, pour l'essentiel, de la discussion des textes sur le droit de la nationalité et sur la répression des abus sexuels. Au sujet du droit de la nationalité, M<sup>me</sup> Guigou a rappelé qu'il consistera à permettre aux enfants nés en France de parents étrangers d'acquérir la nationalité française après un certain temps de résidence. Pour « *éviter que ceux-ci ne deviennent Français sans le savoir* », elle a indiqué qu'une « *action d'information sur les droits civiques* » pourra être menée dans le cadre de l'école, ajoutant que cette action pourra également porter sur l'inscription automatique sur les listes électorales.

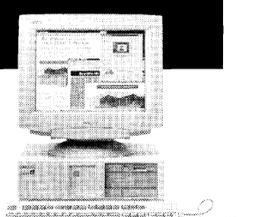
Jean-Baptiste de Montvalon

# A 6990 FRANCS<sup>2</sup> SEULEMENT, CES HP VECTRA VONT FAIRE UNE HECATOMBE.



**Vectra 520**  
Spécialement conçu pour les PME/PMI

- Processeur Intel Pentium® 133 MHz • RAM 16 Mo
- Moniteur 14" • Garantie 3 ans dont 1 sur site.



**Vectra VE**  
Idéal pour les grandes entreprises

Pour profiter de ces offres exceptionnelles et connaître le revendeur le plus proche de votre entreprise, appelez dès maintenant le :

## 0800 120 120







<sup>2</sup>Hors taxes, 8 430 F TTC, prix généralement constaté chez les revendeurs participant à l'opération. Offre valable jusqu'au 31 juillet, dans la limite des stocks disponibles.

Eric Raoult, ancien ministre

## « La référence, c'est Jacques Chirac. Le commandant, pour les combats à venir, ce sera Philippe Séguin »

Ancien ministre délégué, Eric Raoult (RPR) revient, dans un entretien, sur le fonctionnement du gouvernement d'Alain Juppé. Il regrette que

les ministres aient été réduits au rang de « spécialistes ». M. Raoult, l'un des chiraquiens pressentis pour faire partie de la nouvelle direction du RPR,

constituée aux assises du 6 juillet, souhaite que M. Chirac demeure le « guide » du mouvement et que M. Séguin en devienne le « commandant ».

« Certains de vos anciens collègues du précédent gouvernement, Bernard Pons et Jean-Louis Debré, ont émis des réserves sur l'action conduite pendant deux ans par Alain Juppé... »

« Si nous avions été géniaux, nous serions toujours au pouvoir ! Pendant deux ans, nous avons mené des réformes sans avoir toujours su les expliquer. Pour autant, ne regrettons pas d'avoir défriché de nombreux chantiers ! Il fallait le faire. Bien le faire et le faire savoir avec un certain savoir-faire : cette règle n'a pas toujours été suivie. Je partage donc les remarques de Bernard Pons et de Jean-Louis Debré.

« Sans avoir pu les exprimer ? »  
« C'est plus compliqué ! La fidélité et la loyauté étaient érigées en valeurs suprêmes. Elles ont parfois prévalu sur la lucidité et sur la vérité. Liés par la solidarité gouvernementale et par une véritable amitié pour Alain Juppé, nous n'avons pas toujours pu exprimer les griefs remontés du terrain. Cette fidélité est parfois allée jusqu'à ne plus entendre ce qui se disait autour de nous. Notre équipe a peut-être manqué d'esprit de groupe, de discussions internes et de relais politiques. Les réformes sont apparues comme des contraintes. Face aux critiques, nous nous sommes forgés des armures. Pour porter la bonne parole, ce n'est pas très souple. Durant deux ans, nous sommes devenus de bons spécialistes, sans

avoir su être des généralistes. Nous avons abandonné nos costumes militants pour devenir, comme le souhaitait Alain Juppé, de bons techniciens.

« Nous avons sûrement trop évité de faire de la politique sur les sujets qui ne relevaient pas directement de notre compétence. Un exemple : lorsque je suis intervenu sur [le groupe de rap] NTM ou sur la pétition des cinéastes contre le projet de loi Debré, Philippe Douste-Blazy m'a reproché de marcher sur ses plates-bandes. Pourtant, j'avais raison. Les élections l'ont montré. Dans le domaine dont j'avais la charge, la politique de la ville, à force de parler des exclus - SDF, toxicos, chômeurs de longue durée -, nous avons omis de parler aux « oubliés » - commerçants, policiers, employés -, à tous ceux qui vivent dans les mêmes endroits. La France qui souffre a plusieurs visages ; nous ne les avons peut-être pas tous pris en compte.

« Aujourd'hui, la rénovation du mouvement passe par Philippe Séguin. Après votre défaite aux élections législatives, fallait-il aller jusqu'à « débarquer » M. Juppé du RPR ? »

« Ce n'est pas « débarquer », c'est passer le relais. Déramatisons ce qui se passe au RPR ! Lorsqu'il y a un échec, il doit y avoir un moment d'autocritique. Alain Juppé passe simplement le relais.



ERIC RAOULT

ment et nous pouvons le remercier pour toutes ces années à nos côtés.

« M. Séguin, qui est un homme de convictions, peut-il être un homme de synthèse ? »

« Philippe Séguin est une force de conviction qui sait faire des synthèses. Aujourd'hui, il faut réconcilier et rénover notre mouvement. Dans les dernières années, des fractures, des divorces, des divergences ont secoué le RPR. Il y en a eu, aussi, en 1969, en 1974, en 1981, en 1990. Nous les avons dépassés. A nouveau, nous souhaitons, tous, la réconciliation, mais nous aurons toujours un guide, c'est-à-dire une référence, et un commandant. La référence, c'est Jacques Chirac : il nous a conduits et il nous inspire. Le commandant, pour les combats à venir, ce sera Philippe Séguin.

« On imagine mal M. Séguin dans le rôle de simple commandant ? »

## L'ancien juge Jean-Pierre devient trésorier de l'ex-PR

ALAIN MADELIN, président de Démocratie libérale, a présenté, jeudi 3 juin, la composition de la direction de cette nouvelle formation politique, qui a pris le relais du Parti républicain. Constituée au terme de tractations savantes, elle a pour objectif de solder les comptes. Ceux de l'élection présidentielle d'abord, puisque s'y retrouvent des libéraux qui, ayant soutenu Edouard Balladur, étaient demeurés à la direction du Parti républicain, et d'anciens soutiens de Jacques Chirac.

Parmi les dix vice-présidents, six relèvent de la première catégorie, parmi lesquels figurent Jacques Blanc, Jean-Claude Gaudin, qui conservera le dossier des élections, Alain Lamassouze et José Rossi. A leurs côtés François d'Aubert, Charles Millon, Jean-Pierre Raffarin et Philippe Vasseur font leur retour. Et si Pascal Clément, fidèle de François Léotard, conserve le poste de secrétaire général, il sera flanqué d'Hervé Novelli, bras droit de M. Madelin, qui, en qualité de délé-

gué général, sera chargé de la machinerie du parti, et de Laurent Dominati, également proche de l'ancien ministre, doté du titre de secrétaire politique national. En revanche, Gilles de Robien, qui s'était présenté contre M. Madelin à la présidence de Démocratie libérale, n'y a aucune fonction.

Solder les comptes, M. Madelin s'y emploie aussi plus concrètement. La création de Démocratie libérale permet de prendre ses distances avec les démêlés judiciaires du Parti républicain relatifs à son financement. Les comptes du PR seront clos, et les fonctions de trésorier de Démocratie libérale sont confiées à l'ancien juge Thierry Jean-Pierre, qui fut chargé d'instruire l'affaire Urba sur le financement du Parti socialiste. Elu au Parlement européen sur la liste conduite en 1994 par Philippe de Villiers, M. Jean-Pierre avait, depuis, rejoint Idées-Action, association dirigée par M. Madelin.

L'ancien ministre a par ailleurs affirmé que les mesures économiques envisagées par le gouvernement auront pour effet de « casser la confiance, la croissance, la reprise et l'emploi ». Il a également formulé la « crainte que les socialistes décident délibérément, plus que par inadvertance, de mettre en panne le mécanisme (...) de construction de l'euro au 1<sup>er</sup> janvier 1999 ».

Enfin, le maire de Redon a écarté tout « jeu d'alliance avec le Front national » et proposer que les présidents de région puissent être dotés de l'équivalent d'une question de confiance pour faire adopter leurs budgets même sans majorité absolue. Interrogé sur le dîner qui a réuni Jean-Marie Le Pen et Robert Pandraud, M. Madelin a répondu que les deux hommes sont « libres de leur vie privée » et qu'il n'a « pas d'avis sur ce dîner ».

Cécile Chambraud

## Le Front national s'intéresse aux chambres de commerce

LA FÉDÉRATION nationale Entreprise moderne et libertés (FNEML), satellite du Front national, éprouve quelques difficultés à recruter des candidats aux élections

de chambres de commerce et d'industries (CCI). Son président, Jean-Michel Dubois, conseiller régional d'Île-de-France, ancien élu de la CCI de Paris, multiplie depuis dix

mois les appels, tant dans les meetings que dans la presse du Front national. Des lettres ont été envoyées aux militants par des secrétaires départementaux du parti et les responsables locaux du FNEML afin qu'ils recrutent autour d'eux.

Une telle missive a été envoyée, le 6 juin, par Bernard Phelippeau, responsable de la FNEML pour les Bouches-du-Rhône, et Maurice Gros, secrétaire départemental et régional du Front national. M. Phelippeau annonce sa nomination, « sur proposition de Maurice Gros », à la tête du syndicat dans le département et « propose » aux militants « de prospecter parmi leurs relations et amis » afin de « mettre sur pied une liste qui pourra les représenter efficacement ». « C'est par notre présence, notre détermination et notre unité que nous inverserons le courant néfaste à la survie de la France », affirme-t-il. Bien que ce courrier à usage interne se situe dans une perspective d'élaboration de liste FNEML, il n'occulte pas les candidatures « d'infiltration » ou négociées avec d'autres, des « cas particuliers » sur lesquels il promet de donner des informations « ultérieurement ».

En fait, au dire même de M. Dubois, la décision de présenter des listes FNEML aux élections des CCI n'a pas encore été prise. Jean-Marie Le Pen, qui souhaite que le parti se mobilise sur les prochaines échéances électorales (régionales et cantonales), en soupèserait encore les avantages et les inconvénients. En attendant, Jean-Michel Dubois fait donc « comme si ». Il a d'ail-

leurs envoyé une lettre, lui aussi, fin mai, début juin, cette fois aux présidents des CCI, pour leur demander de lui envoyer des listes électorales et le nombre de candidats à renouveler.

La démarche donne lieu à un différend avec Gérard Trémège, président de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI), ancien député (UDF) des Hautes-Pyrénées. « J'ai écrit à mes présidents de chambre en leur disant que nous n'avions pas à fournir nous-mêmes ces listes électorales, qui sont disponibles en préfecture », explique le nouveau dirigeant de Démocratie libérale aux côtés d'Alain Madelin, ajoutant qu'il a également « fait allusion dans ce courrier à l'appartenance de M. Dubois au Front national en disant que l'initiative du Front national ne s'inspire pas de l'éthique consulaire ».

Cette mention a provoqué une réaction de M. Dubois, membre du bureau politique du parti d'extrême droite, qui se tourne aujourd'hui vers la justice et poursuit M. Trémège en diffamation. « Les CCI ne sont pas des bastions à prendre pour servir les partis politiques », souligne M. Trémège. Le président de l'ACFCI admet que les chambres comptent « beaucoup d'élus engagés politiquement, y compris au Front national », mais il ajoute : « Nous n'avions, jusqu'à présent, jamais fait l'objet d'une tentative d'"OPA" de la part d'un parti politique. »

Christiane Chombeau

## Sondage : M. Chirac et M. Jospin tirent profit de la cohabitation

LE PREMIER MINISTRE n'a pas tort, dans l'immédiat, de souligner que l'opinion publique n'est pas « impatiente » et comprend la démarche prudente du gouvernement. En effet, selon le dernier sondage, réalisé par la Sofres, du 25 au 27 juin, auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes et publié par *Le Figaro Magazine* (daté 5 juin), deux Français sur trois (66 %) font confiance à Lionel Jospin pour résoudre les problèmes qui se posent en France actuellement, contre 63 % début juin, soit une hausse de 3 points en un mois. 31 % des personnes interrogées ne lui font pas confiance.

Le président de la République tire également profit de la cohabitation. Jacques Chirac voit sa cote de confiance progresser de 5 points, à 46 %, après la hausse de 3 points déjà enregistrée le mois dernier. Cependant, les opinions négatives à son égard (52 %, - 5 points) restent encore majoritaires.

## Vitrolles : le gouvernement défend la directrice licenciée par la mairie

CATHERINE TRAUTMANN, ministre de la culture, a jugé « injuste », jeudi 3 juillet à Grenoble, le licenciement de Régine Juin, directrice de cinéma à Vitrolles, par la mairie Front national. Tout en admettant n'avoir pas « de solution pour l'instant à proposer en échange », M<sup>me</sup> Trautmann a déclaré qu'elle « ne laisserait pas tomber cette personne ». Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, s'est dit « indigné » par cette mesure, les œuvres projetées par la directrice contre l'avis des élus FN présentant, selon lui, « un message de prévention intelligent » contre le sida. Jack Lang, ancien ministre de la culture et président de la commission des affaires étrangères à l'Assemblée, estime « en ces temps de sida, irresponsable et inadmissible » l'interdiction d'une telle programmation.

### DÉPÊCHES

■ **SÉNAT : trois anciens ministres d'Alain Juppé** qui étaient sénateurs avant leur entrée au gouvernement, Jean Arthuis, Michel Barnier et Jean-Pierre Raffarin, souhaitent retrouver leur siège au Palais du Luxembourg. Leurs suppléants, Georges Dessaigne (centriste, Mayenne), Jean-Pierre Vial (RPR, Savoie) et Guy Robert (centriste, Vienne), ont fait parvenir leur démission au président du Sénat, René Monory. Des élections partielles auront lieu dans le courant du mois de septembre.

■ **IDÉES ACTION : le président de Démocratie libérale (DL), Alain Madelin**, a précisé, jeudi 3 juillet, qu'il restera président d'Idées Action, tout en confiant la présidence déléguée à Yvon Jacob, co-fondateur du mouvement. Ancien député RPR d'Île-et-Vilaine et ancien PDG de Lergr Industries, M. Jacob est actuellement vice-président d'Idées-Action.

■ **PARIS : Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste du Conseil de Paris**, a déposé, vendredi 4 juillet, un recours devant le tribunal administratif de Paris demandant l'annulation du budget primitif 1997 de la ville pour « illégalité ». Alors qu'une loi prévoit, à compter de 1997, l'entrée en vigueur d'une nouvelle nomenclature comptable assurant « une plus grande transparence de la réalité de l'endettement » des communes, la ville de Paris, dont la dette s'accroît d'année en année, a présenté son budget, en mars, selon l'ancien modèle comptable.

■ **ÎLE-DE-FRANCE : Michel Giraud (RPR), président du conseil régional d'Île-de-France**, a affirmé, jeudi 3 juillet sur France 3, que sa décision de ne pas se représenter aux élections régionales de 1998 datait « d'un certain nombre de mois ». « Cela n'a rien à voir » avec le dossier des marchés publics franciliens, a-t-il ajouté.

■ **PARTI RADICAL : Bruno Gouallou, président de la fédération des Hauts-de-Seine** du Parti radical, et candidat à la succession de son président, André Rossinot, estime que son parti doit « plutôt » quitter l'UDF ou « tout au moins renégocier » avec elle pour retrouver « une certaine audience ». Si les radicaux quittaient l'UDF, « rien n'empêcherait d'avoir des accords de partenariat » avec la confédération ou avec le RPR, a-t-il ajouté.

■ **SUPERPHÉNIX : un millier de manifestants se sont rassemblés**, jeudi 3 juillet, sur l'esplanade des Invalides à Paris à l'appel du comité de soutien et des syndicats CGT-énergie, FO-Chimie, CFIC et CGC, pour protester contre la fermeture de Superphénix. Reçus à Matignon par Bettina Laville, conseillère chargée de l'environnement, et Jacques Rigaudiat, chargé du social, les représentants des manifestants ont eu confirmation de la fermeture du surgénérateur, dont la reconversion, « garantissant le maintien en quantité et en qualité des emplois », sera définie « dans le cadre de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire », selon M. Willy Del Ben, président du Comité de soutien à Superphénix.

## M. Chevènement fait de l'emploi une priorité pour les collectivités

DEVANT le Conseil supérieur de la fonction publique territoriale, qu'il recevait pour la première fois, en présence du ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, Emile Zuccarelli, Jean-Pierre Chevènement a déclaré, jeudi 3 juillet, que l'emploi constitue sa « toute première priorité » et que « l'investissement des collectivités locales dans la bataille de l'emploi est essentiel ». Le ministre de l'intérieur a souligné que « la première contribution demandée aux collectivités locales est celle de la création de 350 000 emplois publics pour les jeunes », avant d'insister sur « le rôle que les communes, leurs groupements, les départements et les régions peuvent jouer dans l'aide à l'insertion sociale et professionnelle ».

## LE MONDE diplomatique

Février 1997

● **MAGHREB** : Arabisation et démagogie en Algérie, par Gilbert Grandguillaume. - Les libertés envolées de la Tunisie, par Hamed Ibrahim. - La Mauritanie cernée par les conflits, par Bruno Callies de Salies.

● **CORÉES** : Les travailleurs à l'assaut du dragon, par Laurent Carroué. - Un régime libéral à poigne de fer, par Bertrand Chung. - Des matins pas très calmes toujours assoiffés, par Patrick Maurus. - Craquements en Corée du Nord, par Selig H. Harrison.

● **ALLEMAGNE** : Les « Ossis » redressent la tête, par Brigitte Pätzold.

● **CUBA** : Miser sur l'Eglise pour sauver la révolution ? par Janette Habel. - Quand les Amériques disent « non », par Maurice Lemoine.

● **SPÉCULATION** : Ces puissantes officines qui notent les Etats, par Ibrahim Warde. - Le projet de taxe Tobin, bête noire des spéculateurs (I. W.).

● **SOCIÉTÉ** : La liberté d'avorter menacée, par Paul Ceshron.

● **TECHNOLOGIES** : Mondialisation accélérée de la science, par Pierre Papon.

● **CINÉMA** : Chris Marker, Okinawa, l'amour et l'ordinateur, par Laurent Roth.

En vente chez votre marchand de journaux - 22 F

## Remboursement de l'emprunt Balladur

### Priorité à la diversification

CHANTEREINE  
CHANTEREINE REVENUS, une sélection permanente de nos meilleurs Sicav et FCP monétaires et obligataires.  
CHANTEREINE ACTION, une sélection permanente de nos meilleurs Sicav et FCP actions françaises et internationales.

**CIC Paris**

# SOCIÉTÉ

LE MONDE / SAMEDI 5 JUILLET 1997

**JUSTICE** C'est un nouveau volet de la vaste affaire Elf-Aquitaine : en 1992, le groupe pétrolier a financé, à hauteur de 20 millions de francs, le lancement du magazine *Globe-Heb-*

*do*. Il a pour cela eu recours à un complexe montage, *via* notamment une filiale suisse. ● GEORGES-MARC BENAMOU, le patron du journal, affirme avoir « *ignoré* » le rôle joué par

Elf dans la mise à disposition de ces fonds « *jusqu'en 1994* ». Une nouvelle aide fut cette année-là demandée au successeur de M. Le Floch-Prigent, Philippe Jaffré, qui la refusa. M. Bena-

mou renvoie vers Pierre Bergé qui, dit-il, « *connaissait beaucoup mieux tout cela* ». Le PDG d'Yves Saint-Laurent affirme n'être « *au courant de rien* ». ● ELF-AQUITAINE INTERNA-

TIONAL, qui participa à ce financement clandestin, est une filiale basée à Genève. Dans l'opacité ainsi organisée ont pu être prises en charge rémunérations et commissions.

# Elf-Aquitaine a financé, via la Suisse, le journal « Globe-Hebdo »

Par un complexe montage financier, le groupe pétrolier a versé 20 millions de francs au magazine en 1992.

Deux ans plus tard, une nouvelle demande d'aide fut, cette fois, refusée. Le juge Eva Joly, en charge de l'affaire Elf, a été informée du dossier

« **UN JOURNAL UTILE** pour un monde compliqué », disait la publicité. Au mois de février 1993, le journaliste Georges-Marc Benamou lançait à grands frais un nouveau magazine d'informations générales, baptisé *Globe Hebdo*. Héritier du mensuel *Globe* fondé en 1985 par le même M. Benamou et dont la parution avait été interrompue en 1992, l'hebdomadaire naissant disposait d'un capital de 94 millions de francs, apporté par de prestigieux actionnaires au premier rang desquels figuraient deux entreprises d'Etat, le Crédit lyonnais *via* sa filiale Clinvest et le Groupement des assurances nationales (GAN), *via* sa filiale Finances et Communications. Un troisième groupe public participait au tour de table, mais sans que son nom apparaisse dans la liste des porteurs de parts : Elf-Aquitaine.

Mis en œuvre à l'instigation

d'Alfred Sirven, alors directeur chargé des « *affaires générales* » au sein du groupe pétrolier et aujourd'hui sous le coup d'un mandat d'arrêt international, un montage complexe permit l'apport, en 1992, de 20 millions de francs. Les fonds d'Elf furent versés dans les caisses de l'hebdomadaire sous la forme d'un prêt consenti à sa société éditrice, Européens et associés, par la société Union Normande Investissement (UNI), holding financière de la Banque commerciale privée (BCP). En réalité, ce prêt était assorti d'une caution du groupe pétrolier, qui était bien davantage qu'une simple caution. En dépit de son évidente solvabilité, le groupe Elf avait été jusqu'à immobiliser sur un compte ouvert à la BCP la somme correspondante – ce qui revenait à rembourser la banque par anticipation.

Les contours sinueux de ce cir-

cuit financier peuvent accréditer le soupçon d'une opération frauduleuse. Si les millions d'Elf avaient été régulièrement engagés en faveur de l'hebdomadaire – qui devait disparaître deux ans plus tard –, le groupe présidé par Loïk Le Floch-Prigent aurait-il eu besoin de se dissimuler derrière une petite banque privée, de préférer l'apparence d'un prêt et d'une caution à une prise de participation en bonne et due forme, et surtout de puiser la somme dans la caisse d'une filiale suisse ?

**LE CHOIX DE LA BANQUE**

C'est en effet la société anonyme genevoise Elf-Aquitaine International (EAI), que présidait M. Sirven en personne, qui débloqua les 20 millions de francs, selon un processus dont le juge d'instruction Eva Joly, chargée de l'enquête sur les détournements commis au pré-

## Georges-Marc Benamou, le confident du « Dernier Mitterrand »

Le « **GLAMOUR** » et la « *politique* » : tels sont les deux axes assumés par *Globe*, le mensuel lancé par Georges-Marc Benamou en novembre 1985, en partie grâce à l'aide financière de Pierre Bergé (Yves Saint Laurent). Auparavant, M. Benamou avait managé

### PORTRAIT

Le parcours

entre « glamour » et « politique »

de l'actuel directeur de la rédaction

de « L'Événement du jeudi »

pendant cinq ans la partie éditoriale du *Quotidien de Paris* de Philippe Tesson, et notamment ses pages littéraires.

Georges-Marc Benamou dirige et anime *Globe*, dont il est à la fois directeur de la publication et patron de la rédaction, jusqu'à la cessation de parution du journal, en 1994. Dans les colonnes du magazine pro-mitterrandien apparaissent les signatures de ses amis Bernard-Henri Lévy, Françoise Sagan, François-Marie Banier, etc. Cofondateur de SOS-Racisme, il quitte

l'association en 1991, traduisant ainsi son désaccord avec le pacifisme affiché par le mouvement pendant la guerre du Golfe.

C'est en 1992, au cours d'un colloque organisé par Arte sur « L'Europe et ses tribus », que M. Benamou rencontre le président de la République. Il commence alors à le fréquenter régulièrement lors de déjeuners au restaurant parisien Chez Lulu, en compagnie de Pierre Bergé. De ses conversations avec François Mitterrand sont issus ses deux ouvrages, *Mémoires interrompues* (Odile Jacob, 1996) puis *Le Dernier Mitterrand* (Plon, 1997), dans lequel il décrit les dernières années du chef de l'Etat et notamment le fameux réveillon du 31 décembre 1995 à Latche (*Le Monde* du 7 janvier).

Georges-Marc Benamou collabore en 1995 à France 2, pour une « *mission d'étude et de conseil* » consacrée au « 13 heures ». Il co-anime ensuite une émission hebdomadaire sur l'antenne de BFM, radio d'informations économiques et financières. Fin février, il est nommé, à trente-neuf ans, directeur de la rédaction de *L'Événement du jeudi* par son actionnaire principal et PDG, Thierry Verret.

**Y.-M. L.**

# EAI, une très opaque filiale genevoise présidée par Alfred Sirven

**FONDÉE** au début des années 80 par Albin Chalandon, alors patron du géant pétrolier français, la filiale genevoise Elf Aquitaine International (EAI) avait pour vocation originale de faciliter le recrutement d'ingénieurs et de géologues étrangers que les majors pétrolières se disputaient, à une époque où s'était engagée une course aux gisements. En France, le statut du mineur – et les règles de l'entreprise publique – interdisaient de verser à de tels spécialistes les mêmes salaires que les concurrents étrangers. Il fut donc décidé de passer par la Suisse. Les salariés d'EAI étaient ensuite mis « *à disposition* » du groupe Elf, en vertu de conventions préétablies.

Le même schéma fut adopté lors de la création, en 1992, par M. Le Floch-Prigent, de la Société financière d'ingénierie d'études et de gestion (Sofinég), basée à la même

adresse genevoise que EAI, rue Plantamour. Cette opacité organisée a permis, durant des années, la prise en charge par Elf de dépenses – frais de voyages, de train de vie, salaires – de nombreuses personnalités, politiques et autres, à l'abri des contrôles de la Cour des comptes et de l'Etat actionnaire.

C'est alors que la présidence d'EAI avait été confiée à Alfred Sirven, présenté comme l'éminence grise de M. Le Floch-Prigent, que fut mis en place le financement clandestin de *Globe Hebdo*, journal dont les dirigeants étaient proches de l'ancien président François Mitterrand. C'est aussi en 1992 qu'EAI a versé, sur ordre du même Alfred Sirven, une commission de 28 millions de francs à la société suisse Internamat, sous couvert d'une « *étude* » portant sur le patrimoine acquis par Elf dans l'ex-RDA (*Le Monde* du 28 mai).

Nombre d'anciens du groupe pétrolier assurent aussi que la même filiale genevoise versa, pendant plusieurs années, des rémunérations à des « *personnalités politiques* » de tout bord.

L'ancien ministre délégué à l'outre-mer et maire (RPR) de Sarlat (Dordogne), Jean-Jacques de Peretti, a ainsi admis, dans *Le Point* du 28 juin, avoir été salarié d'EAI, de 1990 à 1991. « *Tout a été fait de manière régulière, a déclaré au Monde M. de Peretti. Avant de faire de la politique, j'ai travaillé dans des cabinets de consultants en stratégie et chez IBM. Depuis, chaque fois que j'en ai besoin, j'essaie de décrocher des contrats de consultants, pour compléter mes revenus. C'est ce que j'ai fait avec Elf.* » L'ancien ministre, qui n'était pas député en 1990, explique ainsi avoir été recruté « *sur un sujet très particulier, qui n'a rien à voir*

*avec les affaires dont on parle autour d'Elf en ce moment* », mais qui aurait requis ses compétences sur la géopolitique et les pays du golfe Persique.

« *D'avril 1990 à septembre 1991, j'ai perçu 20 000 francs net par mois, plus des remboursements de frais, sur justificatifs, nous a-t-il précisé. On m'avait dit qu'il fallait ouvrir un compte bancaire en Suisse, ce que j'ai fait. Mais c'était un compte normal, pas un compte numéroté ! Je l'avais ouvert en remettant mon passeport.* » M. de Peretti affirme avoir conservé les pièces justificatives de son travail au service d'Elf. Au siège de la filiale genevoise, en revanche, la liste des salariés n'est plus disponible. Durant l'été 1996, à la suite d'une « visite » nocturne, une partie des fichiers informatiques d'EAI a été effacée...

avec les affaires dont on parle autour d'Elf en ce moment», mais qui aurait requis ses compétences sur la géopolitique et les pays du golfe Persique.

« *D'avril 1990 à septembre 1991, j'ai perçu 20 000 francs net par mois, plus des remboursements de frais, sur justificatifs, nous a-t-il précisé. On m'avait dit qu'il fallait ouvrir un compte bancaire en Suisse, ce que j'ai fait. Mais c'était un compte normal, pas un compte numéroté ! Je l'avais ouvert en remettant mon passeport.* » M. de Peretti affirme avoir conservé les pièces justificatives de son travail au service d'Elf. Au siège de la filiale genevoise, en revanche, la liste des salariés n'est plus disponible. Durant l'été 1996, à la suite d'une « visite » nocturne, une partie des fichiers informatiques d'EAI a été effacée...

**H. G.**

**NANTES**

*de notre correspondant*

Jean-Marc Ayrault, député (PS) de Loire-Atlantique, maire de Nantes et président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a été renvoyé, par une ordonnance rendue mercredi 2 juillet, devant le tribunal correctionnel de Nantes au terme de l'information judiciaire ouverte en juin 1996 à son égard pour « *non-respect du principe de la liberté d'accès et de l'égalité des candidats dans les marchés publics* » (*Le Monde* du 16 juin 1996). Guy Laurant, directeur de communication de la Ville de Nantes, mis en examen dans la même affaire, est lui aussi renvoyé devant le tribunal correctionnel.

Le maire de Nantes aura à répondre, à l'automne, de la gestion de l'Office municipal nantais de la communication et de l'information (Omnic), dont il était président. Cette association paramunicipale, créée après son élection en 1989 et dissoute en février 1995 à la suite d'observations de la chambre régionale des comptes des Pays de la Loire, gérait un budget annuel d'une vingtaine de millions de francs. Les faits reprochés à M. Ayrault concernent les marchés passés par l'Omnic avec la Société nouvelle d'édition et de publicité (SNEP), gé-

semblait promis à la faillite, afin de solliciter auprès du successeur de M. Le Floch-Prigent, Philippe Jaffré, et de sa principale conseillère d'alors, Geneviève Gomez, un second prêt de 20 millions de francs, qui lui fut refusé sans ménagement. « *J'ai tout tenté pour sauver le journal, explique-t-il, mais personne n'a voulu nous faire confiance.* »

Suspendue au mois de juillet 1994, la parution de *Globe Hebdo* ne reprit jamais. Placée en liquidation judiciaire, puis dissoute le 20 janvier 1995, la société Européens et associés avait été reprise *in extremis* par Pierre Bergé, qui en apura le passif sur ses fonds personnels.

Pour combler le trou laissé par l'opération *Globe* dans les comptes d'EAI, la société nationale Elf-Aquitaine, maison mère du groupe, débloqua une « *subvention d'équilibre exceptionnelle* » de 20 millions de francs, qui fut inscrite au budget 1993. « *Avec l'accord du président du groupe* », soit de M. Le Floch-Prigent, indiquait la direction de la filiale suisse dans une note interne datée du 18 novembre 1993.

Renvoyant tantôt vers Pierre

**Hervé Gattegno**

# Le maire de Nantes est renvoyé devant le tribunal correctionnel

rée par Daniel Nedzela, qui notamment eu pendant plusieurs années l'exclusivité de l'impression et de la régie publicitaire du journal municipal de Nantes.

La chambre régionale des comptes avait estimé que la création de l'Omnic avait permis à la mairie de s'affranchir du code des marchés publics et donné lieu à des « *anomalies quelquefois graves* », justifiant à ses yeux la transmission de ses observations au parquet.

Militant socialiste notoire, Daniel Nedzela a comparu le 2 mai devant le tribunal correctionnel de Nantes pour trafic d'influence. Imprimant les journaux municipaux et collectant leurs encarts publicitaires, Daniel Nedzela faisait bénéficiaire de nombreuses entreprises d'informations confidentielles leur permettant d'obtenir des marchés publics, en leur facturant au passage des honoraires d'« *assistance commerciale* ». Le juge d'instruction Jean-Pierre Pétilion, qui a instruit les deux affaires, n'a pu mettre à jour un financement direct du Parti socialiste par la SNEP, dont les comptes ont toutefois révélé la forte rentabilité et le train de vie fastueux de son gérant. Le jugement a été mis en délibéré (*Le Monde* du 4 mai).

**Adrien Favreau**

— Publicité —

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS - DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES

TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE RENFORCEMENT DE LA ROUTE ALEG-MAGTA-LAHJAR

- La République Islamique de Mauritanie a obtenu du Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social (FADES), un prêt pour financer les travaux de réhabilitation et de renforcement de la route Aleg-Magta-Lahjar de 108 km environ.
- Le Ministère de l'Équipement et des Transports invite par le présent appel d'offres les candidats éligibles à présenter leurs offres techniques et financières ainsi que leurs références et qualifications sous pli fermé pour l'exécution des travaux :
  - de rechargement d'accotements et de mise à profil des talus. Quantités estimées à 50.000 m<sup>3</sup> ;
  - d'apport de matériaux sélectionnés pour la réfection de la couche de base, quantités estimées 140.000 m<sup>3</sup> ;
  - de fragmentation du revêtement existant après mise à profil pour la reconstitution de la nouvelle couche de base, quantités estimées à 550.000 m<sup>2</sup> ;
  - de couche d'imprégnation au cul-back 0/1, quantités estimées à 760.000 m<sup>2</sup> ;
  - de couche d'accrochage au cul-back 400/600 quantités estimées à 650.000 m<sup>2</sup> ;
  - Enrobés denses de 4 cm d'épaisseur minimum quantités estimées à 650.000 m<sup>2</sup> ;
  - En complément de ces travaux, il est prévu la réalisation de divers autres travaux tels que : la construction, la réfection et l'entretien d'ouvrages d'arts ; la mise en place de bornes penta-kilométriques, la signalisation, horizontale et verticale, la mise en place de bordures à ras dans la traversée des agglomérations. La durée d'exécution des travaux ne peut excéder 18 mois.
- Sont admis à soumissionner les entreprises ou groupements d'entreprises non frappés par les mesures de boycott conformément aux décisions de la Ligue des Etats Arabes. Les fournitures, matériaux, matériels et services connexes entrant dans l'exécution du Marché doivent également provenir de pays non frappés par ces mesures de boycott.
- Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et examiner le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-après:

**Direction des Travaux Publics**  
**B.P. 237 Nouakchott / République Islamique de Mauritanie**  
**Tel. 533 37, postes : 464, 435, 476 et 433**
- Tout soumissionnaire éligible intéressé par le présent avis pourra se procurer un jeu complet du Dossier d'Appel d'Offres dès le 10 Juillet 1997 sur demande écrite adressée à la Direction des Travaux Publics et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de 200 000 UM (deux cent mille Ouguiyas) au TRESORIER GENERAL.
- La visite des lieux, prévue le Dimanche 17 Août 1997, est obligatoire. Le lieu du rendez vous est prévu à 09h00 heure locale à Aleg. La visite sera suivie par une réunion d'information le Mardi 19 Août 1997 à 10h00 dans la salle de conférence du Ministère de l'Équipement et des Transports.
- La validité des offres est de 180 jours à partir de la date de remise de celles-ci.
- Chaque offre accompagnée d'un cautionnement provisoire d'au moins deux pour cent (2%) du montant de l'estimation du coût des travaux par le soumissionnaire doit être déposée à l'adresse ci-dessous le mercredi 17 Septembre 1997, à 10h00 heure locale.

**Monsieur le Président de la Commission Centrale des Marchés B.P. 184**  
**Nouakchott / République Islamique de Mauritanie**
- Les offres seront ouvertes en séance publique en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent le mercredi 17 Septembre 1997, à 10h00.
- Le Ministère de l'Équipement et des Transports se réserve le droit d'accepter ou d'écarter toute offre et d'annuler la procédure d'appel d'offres et d'écarter toutes offres, à un moment quelconque avant l'attribution du marché, sans, de ce fait, encourir une responsabilité quelconque vis-à-vis de ou des soumissionnaires affectés, ni d'être tenu d'informer le ou les soumissionnaires affectés des raisons de sa décision. Le Ministère de l'Équipement et des Transports se réserve également le droit de déclarer l'appel d'offres infructueux lorsqu'il est évident qu'il y a absence de concurrence ou lorsqu'il est constaté que les montants des offres sont trop élevés.

# Bernard Tapie est condamné à un an et demi de prison ferme dans l’affaire des comptes de l’OM

Il devra, solidairement avec les autres prévenus, verser 88 millions de francs de dommages-intérêts

Le tribunal correctionnel de Marseille a condamné, vendredi 4 juillet, Bernard Tapie à trois ans de prison, dont dix-huit mois ferme, dans l’af-

faire des comptes financiers de l’Olympique de Marseille. Le tribunal a refusé une éventuelle confusion de cette peine avec celles déjà pro-

noncées à l’encontre de l’ancien ministre. L’avocat de M. Tapie a aussitôt annoncé son intention de faire appel de ce jugement.

avec sursis, Michel Hidalgo, manager, et Jean-Louis Levreau à un an de prison avec sursis. Les autres prévenus ont été condamnés à des peines de prison avec sursis assorties d’amendes.

Durant le procès, qui s’est tenu du 12 au 31 mai, Bernard Tapie et ses seize coprévenus avaient eu à s’expliquer sur le détournement de 101 millions de francs des caisses

*risme dévoyé* » introduit par Bernard Tapie dans le monde du football. Le procureur avait désigné M. Tapie comme un président « omnipotent » aux méthodes « autoritaires, même tyranniques » ayant perverti le football.

Sans parvenir à le démontrer, ce procès avait laissé apparaître deux possibles mobiles à tous ces délits d’ordre financier : l’évasion de ca-

### Le difficile décompte des peines

**Le tribunal correctionnel de Marseille ayant écarté une éventuelle confusion des peines, l’ancien président de l’OM voit sa condamnation se cumuler avec la peine de huit mois ferme prononcée dans l’affaire du match truqué VA-OM, qu’il purge à la maison d’arrêt de Luynes (Bouches-du-Rhône).**

**Il reste néanmoins difficile de cerner le total des peines que devra purger M. Tapie. Car ces deux condamnations s’ajoutent au jugement prononcé dans l’affaire du Phocéa. Bernard Tapie a formé, le 10 juin, un pourvoi en cassation contre l’arrêt qui l’a condamné, le 4 juin, à dix-huit mois d’emprisonnement dont douze avec sursis pour fraude fiscale. M. Tapie n’a, en revanche, pas formé de pourvoi contre sa condamnation à trente mois d’emprisonnement avec sursis pour abus de biens sociaux, toujours dans l’affaire du Phocéa. M. Tapie n’avait pas fait appel de sa condamnation, le 1<sup>er</sup> juillet 1996, dans l’affaire Testut, à deux ans de prison avec sursis et 300 000 francs d’amende.**

Bernard Tapie, ancien président de l'OM, et son avocat, Jean-Louis Levreau.

du club marseillais et de celle de sa régie, Réalisations, Marketing, Gestion publicitaire (RMGP), sur une période allant de 1988 à 1993. Les moyens utilisés (fausse facturation, prêts fictifs aux joueurs, honoraires occultes versés aux intermédiaires, transferts de fonds dans des paradis fiscaux) étaient apparus aux yeux de l’accusation comme la marque d’« un affai-

pitaux et la corruption. En retrait par rapport à leurs confidences faites aux juges d’instruction, quatre prévenus ont, durant l’audience, contredit les accusations de triche qu’ils avaient portées à l’encontre de l’OM et de ses dirigeants. Miroslav Blazevic, à l’époque entraîneur du FC Nantes, avait déclaré : « Beaucoup de monde savait dans le football, et dès

« **UN AFFAIRISME DÉVOYÉ** »

Parmi les autres prévenus, Elie Fellous, contrôleur de gestion du club, et Alain Laroche, directeur financier, ont été condamnés à deux ans de prison, dont dix-huit mois avec sursis. L’ancien directeur général Jean-Pierre Bernès a été condamné à trente mois de prison

# Le Père Jean-Michel di Falco nommé évêque auxiliaire de Paris

**LE PÈRE** Jean-Michel di Falco qui, depuis décembre 1995, était conseiller culturel à l’ambassade de France près le Saint-Siège, a été nommé par le pape, vendredi 4 juillet, évêque auxiliaire de Mgr Lustiger, archevêque de Paris, le même jour et à la même fonction que le Père Pierre d’Ornellas, ancien secrétaire particulier du cardinal.

Cette promotion épiscopale était attendue depuis longtemps. Ayant exercé, de 1987 à 1995, les fonctions de porte-parole de la conférence des évêques, Jean-Michel di Falco, cinquante-cinq ans, était devenu le « curé » le plus médiatique de France et son nom était cité dès qu’un diocèse devenait vacant.

Son talent pédagogique avait été apprécié notamment dans le traitement des affaires (Lefebvre, Scorese, Gaillot, etc.) qui ont secoué l’Eglise ces dix dernières années. S’il ne déteste pas les mondanités, c’est pour mieux imposer la

présence de l’Eglise là où on la croise rarement.

Son retour en France confirme d’abord la qualité des liens qui unissent le Père di Falco à l’archevêque de Paris. A son départ, celui-ci lui avait déjà proposé la charge de curé de Notre-Dame de Paris, l’une des plus prestigieuses du diocèse. Cette proposition n’avait pas eu de suite, mais les deux hommes sont restés proches, jusqu’à Rome où le Père di Falco avait gardé une activité pastorale au séminaire français, qui forme l’élite future du clergé.

**POLITIQUE DE COMMUNICATION**

Cette nomination de Jean-Michel di Falco à Paris ne sera pas sans incidence sur la politique de communication de l’Eglise de France, dont les services sont actuellement dirigés par le Père Olivier de la Brosse. Il a été sollicité par France-Télévision pour couvrir les prochaines Journées mondiales de la jeunesse à Paris, du 18 au

#### NOMINATIONS

##### EPISCOPAT

**Le Père Jean-Michel di Falco** a été nommé par le pape, vendredi 4 juillet, évêque auxiliaire de M<sup>gr</sup> Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris (*lire ci-dessus*).

[Né le 25 novembre 1941 à Marseille, Jean-Michel di Falco fait ses études au grand séminaire de Marseille, puis à l’Institut catholique de Paris (1963-1972). Titulaire d’un CAP de fraiseur et d’une licence de philosophie, il est ordonné prêtre en 1968. Il est directeur et aumônier de l’école Saint-Thomas d’Aquin (1968-1974), puis de l’école Bossuet à Paris (1974-1984). En 1982, il est nommé délégué général de Chrétiens-Médias, puis, en 1987, secrétaire général adjoint, porte-parole de la conférence des évêques de France. Depuis fin 1995, il est conseiller culturel de l’ambassade de France près le Saint-Siège et directeur du centre d’études Saint-Louis de France et du séminaire français de Rome.]

**Le Père Pierre d’Ornellas** a été nommé par le pape, vendredi 4 juillet, évêque auxiliaire de M<sup>gr</sup> Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris.

[Né le 9 mai 1953 à Paris, Pierre d’Ornellas fait des études d’ingénieur au lycée Janson-de-Sailly et à l’école des Hautes Etudes industrielles (HEI) de Lille. Entré en 1976 à l’Institut séculier Notre-Dame-de-Vie à Vénasque (Vaucluse), il y fait des études de théologie, poursuit-ies à Fribourg (Suisse). En 1983, il prononce ses vœux perpétuels et est ordonné prêtre en 1984.

De 1986 à 1991, il est secrétaire particulier du cardinal Lustiger à Paris. En 1992, il ouvre la maison Thérèse-de-Lisieux à Bruxelles pour l’accueil de séminaristes et de prêtres. En 1995, il devient directeur de l’Ecole cathédrale du diocèse de Paris et directeur du studium du séminaire de Paris.]

#### AU CARNET DU « MONDE »

##### Adoptions

**Michel FRIEH** et **Anémone BARÈS**

partagent avec

**Anh-Tessa**

la joie d’annoncer la venue dans leur famille de

**My-Anna Cécile,**

née au Vietnam, le 7 mars 1997.

57, rue Lhomond, 75005 Paris.

##### Mariages

**M. et M<sup>me</sup> Klaus DIETER BRAUN,** **M. et M<sup>me</sup> Dominique PÉNAT** ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

**Alexandra et Olivier,**

le samedi 5 juillet 1997, en la chapelle Maria-im-Maien à Kettwig-Essen (Allemagne).

**Sarita RAYNAUD,** **Jean-Michel GEORGES,**

sont heureux d’annoncer leur mariage, qui sera célébré le samedi 5 juillet 1997, à 16 heures, en la basilique de Longpont-sur-Orge (Essonne).

*« Il faudrait essayer d’être heureux, ne serait-ce que pour donner l’exemple. »* Jacques Prévert.

#### Noces d’or

**Geneviève** et **Pierre RENARD**

ont fêté avec leurs trois enfants et leurs neuf petits-enfants leurs cinquante ans de mariage.

*« Mon âme bénit l’Eternel et n’oublie aucun de ses bienfaits. »* Ps. 103.

La Colinière, 89300 Joigny.

##### Décès

– La Varenne (Maine-et-Loire). Trouville.

M<sup>me</sup> Gilberte Labbé, son épouse, M. et M<sup>me</sup> Didier Labbé, son fils, Julien et Sophie, ses petits-enfants, M. Maurice Alamone, son beau-frère, M<sup>me</sup> Madeleine Hue, sa sœur, Ses neveu et nièce, ont la douleur de faire part du décès de

**M. Maurice LABBÉ,**

à l’âge de soixante-seize ans.

La cérémonie religieuse est célébrée en l’église de La Varenne ce jour, vendredi 4 juillet, à 15 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

« Le Pommier », 49270 La Varenne. Tél. : 02-40-98-56-06.

#### Condoléances

– Le 5 juillet 1990.

**Jean-Pierre,**

sept ans déjà, et pourtant, pour nous il est toujours là.

##### Remerciements

– M<sup>me</sup> Philippe Olivier remercie toutes les personnes qui se sont associées à sa peine lors du décès, le 5 mai 1997, de

**M. Philippe OLIVIER,** ministre plénipotentiaire, ancien ambassadeur.

130, avenue de Suffren, 75015 Paris.

##### Communications diverses

– Le XLIX<sup>e</sup> congrès de l’Association internationale des études françaises aura lieu les 8, 9 et 10 juillet à l’Ecole normale supérieure, 45, rue d’Ulm, à 9 h 30 et 14 heures, entrée libre. La première journée sera consacrée à l’**Etat des études françaises dans le monde**; la deuxième au **Néoclassicisme**; la troisième à **Sarte**.

<b>Le Monde</b>
<b>«<span> </span>IMMOBILIER<span> </span>»</b>
<b>TOUS LES LUNDIS DATÉS MARDIS et MERCREDIS DATÉS JEUDIS, PASSER VOTRE ANNONCE AU 01.42.17.39.45</b>
disparu le 13 septembre 1953 et le 18 novembre 1957.

## Le fondateur de l’« instinctothérapie » écroué pour « viols sur mineurs »

**GUY-CLAUDE BURGER**, fondateur de l’« instinctothérapie », a été mis en examen, jeudi 3 juillet, pour « viols sur mineurs de quinze ans par personne ayant autorité, corruption de mineurs et menaces de mort réitérées » et écroué à Melun (Seine-et-Marne). Quatre disciples de M. Burger, habitants dans son château de Montramé, près de Provins, ont également été mis en examen, dont l’un d’eux a été écroué. L’« instinctothérapie » est qualifiée d’« association à caractère sectaire » dans le rapport parlementaire sur les sectes.

Dans un livre publié en 1990, M. Burger, soixante-sept ans, a écrit que « le propre de notre culture rationnelle, c’est précisément de dépasser les tabous. Pourquoi ne laisserions-nous pas nos enfants exprimer les pulsions incestueuses de cette période œdipienne ? » Dans les années 70, Guy-Claude Burger et son épouse ont été condamnés par la justice helvétique pour attentats contre mineurs et débauche contre nature. Par ailleurs, au début de l’année, M. Burger a été condamné à trois mois de prison avec sursis par la cour d’appel de Paris pour exercice illégal de la médecine. Il s’est pourvu en cassation.

## Martine Aubry assure que les « zones franches » ne seront pas remises en cause

**ALARMÉE** par l’écho donné à ses récents propos concernant la politique de la ville (*Le Monde* du 3 juillet), Martine Aubry, ministre de l’emploi et de la solidarité, assure, dans un communiqué publié jeudi 3 juillet, que « la politique de contractualisation » entre l’Etat et les collectivités territoriales en faveur des quartiers en difficulté « sera bien évidemment poursuivie ». « Nous examinerons la possibilité de renforcer quand sera venu le temps du renouvellement des contrats en cours », précise-t-elle. M<sup>me</sup> Aubry affirme que les « zones franches ne seront pas remises en cause », tout en déclarant qu’« il convient d’être vigilant afin d’éviter l’utilisation abusive de cet effort financier de l’Etat ». Mardi, la ministre s’était prononcée en faveur de « politiques transversales » dans les domaines du logement, de l’éducation, de la santé et de la sécurité, de préférence à une « politique-ghetto de subventions particulières à ces quartiers ».

##### DÉPÊCHES

**■ TERRORISME : les familles des victimes de l’attentat du RER de Saint-Michel**, qui avait provoqué la mort de huit personnes et blessé une centaine de voyageurs, le 25 juillet 1995 à Paris, ont été réunies, vendredi matin 4 juillet, par deux juges d’instruction parisiens chargés des affaires terroristes, Jean-Louis Bruguière et Jean-François Ricard. Parallèlement, Boualem Bensaid, un étudiant algérien de trente ans, déjà mis en examen et écroué pour son rôle dans plusieurs autres actions de la vague terroriste de 1995, vient d’être mis en examen pour son rôle dans ce même attentat du RER de Saint-Michel.

**■ ASSISES : Florence Rey, impliquée dans l’affaire de la fusillade du cours de Vincennes** qui avait fait cinq morts dans la nuit du 4 au 5 octobre 1994, dont trois policiers et son compagnon Audry Maupin, a été renvoyée devant la cour d’assises, jeudi 3 juillet, par la chambre d’accusation de la cour d’appel de Paris.

**■ JUSTICE : le procès du réseau Toro bravo** de distributeurs et d’acheteurs de cassettes pronographiques colombiennes impliquant, selon l’accusation, des mineurs (Le Monde du 2 juillet)a pris fin jeudi 3 juillet. Le jugement sera rendu le 9 septembre.

**■ EXCLUSION : le tribunal de commerce de Paris** a accordé, jeudi 3 juillet, un nouveau délai d’observation de cinq mois aux salariés de *La Rue*, journal vendu par les sans-abris, en redressement judiciaire depuis octobre 1996. Ce délai, facilité par un engagement du ministère de l’emploi et de la solidarité de reconduire la subvention en faveur du journal pour 1997, doit permettre aux salariés de consolider leur plan de relance.

**■ TOXICOMANIE : vingt médecins, représentant toutes les « tendances »** de la prise en charge des toxicomanes, ont demandé, dans une lettre envoyée lundi 30 juin à Bernard Kouchner, secrétaire d’Etat à la santé, l’organisation, « dès la rentrée », d’une « conférence nationale : drogues, toxicomanie, santé publique ». Dénonçant des « moyens financiers dérisoires », les signataires rappellent que Lionel Jospin avait déclaré, pendant la campagne des législatives, que « la réduction des risques liés à l’usage des drogues doit être une priorité de santé publique ».

**■ UNIVERSITÉS : Bernard Saint-Girons, cinquante ans, professeur de droit public**, président de l’université de sciences sociales de Toulouse-I, a été élu, jeudi 3 juillet, premier vice-président de la Conférence des présidents d’université (CPU). Succédant à Jean-Marc Montell, il sera assisté de Jean-Pierre Finance, président de l’université Nancy-I et de Bernard Raoult, président de l’université de Cergy-Pontoise.







## ENTREPRISES

LE MONDE / SAMEDI 5 JUILLET 1997

**ARMEMENT** Numéro deux mondial sur les marchés de l'aéronautique et de la défense, l'américain Lockheed Martin va racheter son compatriote Northrop Grumman. ● UN NOUVEAU

GÉANT voit ainsi le jour : le groupe totalisera 37 milliards de dollars de chiffre d'affaires (près de 220 milliards de francs) et emploiera 230 000 personnes. ● NORMAN AUGUSTINE,

l'homme qui a choisi cette stratégie offensive, peut partir en beauté. Il abandonnera la présidence de Lockheed Martin à son bras droit, Vance Coffman, le 1<sup>er</sup> août. ● LES FUSIONS

qui se succèdent aux Etats-Unis ont de quoi inquiéter l'Europe. Les autorités de Washington ont donné le 1<sup>er</sup> juillet leur feu vert au rachat de McDonnell Douglas par Boeing. Le 2 juillet, ils au-

torisaient Raytheon à reprendre l'électronique de défense de Texas Instruments. Maintenant, ils étudient le rachat de Hughes Electronics par le même Raytheon.

## L'industrie américaine de défense poursuit sa course au gigantisme

Lockheed Martin va racheter la société d'aéronautique et d'électronique Northrop Grumman, créant un groupe de 220 milliards de francs de chiffre d'affaires. Après la fusion Boeing-McDonnell Douglas, c'est une nouvelle menace pour l'Europe, où ce secteur est trop fragmenté

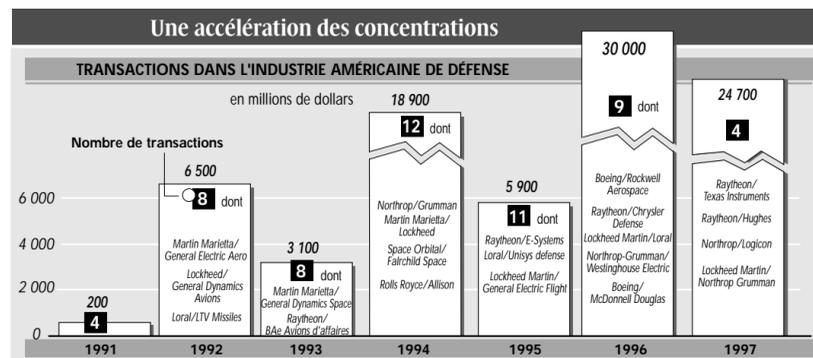
L'AMÉRIQUE n'aime pas les vaincus. Cinq mois après avoir raté le rachat de Hughes, le groupe d'aéronautique et d'électronique de défense Northrop Grumman est tombé, jeudi 3 juillet, dans l'escarcelle de Lockheed Martin. Les 8 milliards de dollars de chiffre d'affaires du fabricant du bombardier B2 étaient devenus insuffisants pour concurrencer les trois géants nés des « méga-fusions » de ces derniers mois, Boeing-McDonnell Douglas (48 milliards de dollars de chiffre d'affaires, soit 280 milliards de francs), Lockheed-Martin (27 milliards de dollars) et Raytheon-Hughes (21 milliards).

Lockheed Martin a proposé 8,3 milliards de dollars aux actionnaires de Northrop Grumman et reprendra une dette de 3,3 milliards, soit une acquisition représentant au total 68 milliards de francs. Le nouveau groupe totalisera un chiffre d'affaires en 1997 de 37 milliards de dollars (près de 220 milliards de francs) et emploiera 230 000 personnes.

### POSITIONS DE QUASI-MONOPOLE

En plus du B2, du missile MX, de l'avion de surveillance Jstars et des éléments du Boeing 747 et du F-18 de McDonnell Douglas, Northrop Grumman apportera à Lockheed Martin son savoir-faire dans l'électronique de défense, où ce dernier n'est pas très présent. Northrop travaille aussi beaucoup pour la Marine américaine, contrairement à Lockheed Martin, qui est surtout engagé avec l'US Air Force. Enfin, Northrop Grumman et Lockheed Martin travaillent déjà ensemble sur des programmes de défense majeurs tel que le F-22, le futur chasseur multirôle Joint Strike Fighter, l'hélicoptère d'attaque Apache et le système de détection avancée en vol Awacs. La fusion Lockheed Martin-Northrop Grumman est « une excellente combinaison stratégique qui crée un concurrent dont la taille et la masse permettent de contrebalancer le poids du groupe Boeing/McDonnell », résume Pierre Chao, vice-président de Morgan Stanley.

Judi, les conseils d'administration des deux groupes ont unanimement donné leur feu vert à cette transaction, qui offre aux actionnaires de Northrop Grumman une prime de 40 % par rapport à la dernière cotation de leur titre (1,923 titre Lockheed pour chacune de leur action). A Wall Street, les arbitrages ont logiquement fait faire un bond de 23,7 % à l'action Northrop Grumman, jeudi 3 juillet, et ont entraîné un recul de



4,6 % de l'action Lockheed Martin.

« La restructuration de l'industrie américaine de défense n'est pas terminée. Nous n'avons fait que la moitié du chemin », avait déclaré au Monde Vance Coffman, le numéro deux de Lockheed Martin qui prendra la succession de Norman Augustine le 1<sup>er</sup> août (*Le Monde* du 11 décembre 1996). Ses principaux concurrents l'ont pris au mot. Boeing a racheté McDonnell Douglas le 15 décembre. Raytheon rachetait coup sur coup l'électronique de défense de Texas Instrument, le 6 janvier, et Hughes Electronics, le 17 janvier. Lockheed Martin, le fabricant des avions de combat F-16 et F-22, de l'avion de transport militaire C130-J, des fusées Titan IV et Atlas, se devait de réagir, d'autant que Raytheon avait aussi des visées sur Northrop Grumman.

Cette dernière grande manœuvre américaine recevra-t-elle l'aval des autorités antitrust américaines ? Certes, le Pentagone ne se cache pas d'avoir été le principal instigateur de la restructuration de l'industrie de la défense. Contrainte de réduire de plus de 40 % en dix ans son budget de défense (267 milliards de dollars en 1996), l'armée américaine souhaitait une baisse significative des prix de ses fournisseurs, ce qui impliquait une concentration industrielle.

Mais face à la multiplication des rachats, le responsable des contrats au Pentagone a demandé, en 1996, à une commission d'instaurer un système d'alerte pour surveiller les positions ou comportements anticoncurrentiels. Première victime : McDonnell Douglas, qui ne voulait plus s'approvisionner auprès de Loral, racheté par Lockheed Martin, son concurrent direct, a été rappelé à l'ordre.

Si la Commission fédérale pour le commerce a donné un feu vert inconditionnel, mardi 1<sup>er</sup> juillet, au rachat de McDonnell Douglas par Boeing, elle a conditionné, mer-

credi 2 juillet, l'acquisition de Texas Instrument par Raytheon à la cession d'un composant stratégique pour les systèmes de radars. Le rachat de Hughes Electronics

par Raytheon doit encore recevoir son aval. Certains militaires du Pentagone s'inquiètent des positions de quasi-monopole de Raytheon sur le missile de combat Amraam.

M. Coffman, le successeur de M. Augustine, a d'ores et déjà pris les devants en promettant que « Lockheed Martin continuerait à assurer son rôle actuel de fournisseur, en soutenant notamment Boeing et d'autres partenaires dans le monde avec lesquels il est engagé sur différents programmes ».

Vue d'Europe, cette nouvelle alliance constitue une menace majeure. Dans l'aéronautique, le français Aerospatiale, British Aerospace et l'allemand Daimler-Benz Aerospace (DASA) n'opposent chacun qu'une dizaine de milliards de dollars de chiffre d'affaires aux 48 milliards de Boeing et aux 37 milliards de Lockheed Martin. Dans l'électronique de dé-

fense, le français Thomson-CSF et le britannique GEC pèsent à peine, à eux deux, la moitié de Raytheon-Hughes. « La restructuration de l'industrie européenne aéronautique et spatiale est urgente », a déclaré Manfred Bischoff, PDG de DASA, après l'annonce du rapprochement des deux groupes de défense américains.

« Cette nouvelle fusion souligne encore une fois de manière dramatique à quel point l'activité déployée par DASA en faveur d'une réorganisation européenne de cette industrie est justifiée », a-t-il expliqué. Le message a bien été reçu à Paris. « L'industrie française n'a offert jusqu'à présent qu'une réponse défensive aux sollicitations de nos partenaires. Nous devons reprendre l'initiative », explique-t-on au cabinet d'un des nouveaux ministres de tutelle.

**Christophe Jakubyszyn**

### COMMENTAIRE

#### URGENCE

A peine Washington venait-il de donner sa bénédiction à la fusion de Boeing et de McDonnell Douglas que Lockheed Martin annonçait le rachat de Northrop Grumman. Après dix ans de restructurations, les Américains n'alignent plus que deux électroniques, Raytheon et le nouveau Lockheed, et deux avionneurs, Boeing et Lockheed, pour consommer des budgets militaires en constante réduction. Pendant ce temps-là, l'Europe de l'industrie de défense – dont les budgets additionnés représentent à peine la moitié de celui des Etats-Unis – ne parvient pas à se construire. Contrairement à leurs rivaux américains, ses entreprises ne bénéficient pas d'un grand marché unique.

De cet immobilisme, la France est un peu responsable. Contrairement à la Grande-Bretagne ou à l'Allemagne, elle n'a rien fait pour réduire le nombre de ses industriels. Tardivement engagée, en février 1996, à la demande du chef de l'Etat, Jacques Chirac, la fusion Dassault-Aerospatiale n'a

pu être menée à bien. Et la constitution d'un pôle d'électronique de défense autour de Thomson-CSF n'a toujours pas pris corps.

Devant la Commission de la défense de l'Assemblée nationale, Marcel Roulet, PDG de Thomson-CSF, a rappelé, le 2 juillet, l'urgence des décisions à prendre pour que son entreprise, détenue majoritairement par l'Etat, conserve sa position de leader européen. Mais les industriels européens susceptibles de s'allier à Thomson-CSF – et à Aerospatiale – affirment qu'ils ne le feront pas tant que l'Etat en gardera le contrôle. Pour défendre l'intérêt national – motif le plus souvent invoqué par la gauche pour justifier le statut d'entreprise publique – l'Etat a d'autres moyens que la propriété du capital. La *golden share* (ou action spécifique) pratiquée par les Britanniques donne un droit de veto à l'Etat pour certaines décisions stratégiques. Mais surtout, être le client principal des industriels de l'armement et leur pourvoyeur de crédits d'étude assure à l'Etat un poids qui le dispense de sa présence au capital.

**Claire Blandin**

## Le groupe d'aéroports britanniques BAA se renforce dans le commerce hors taxes

BAA, LE GROUPE D'AÉROPORTS britanniques, a annoncé, jeudi 3 juillet, le rachat de l'américain DFI (Duty-Free international), spécialisé dans le commerce hors-taxe pour 674 millions de dollars (environ 4 milliards de francs). DFI est implanté dans quatorze aéroports américains et gère des opérations de vente de hors-taxe en vol et des entrepôts de hors-taxe aux frontières canadienne et mexicaine. Il réalise un bénéfice avant impôt de 34 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 570 millions de dollars.

Avec ce rachat, BAA deviendra le deuxième opérateur mondial dans le commerce hors taxes, derrière DFS, filiale de LVMH. Présent surtout en Europe, BAA réalise déjà 30 % de son chiffre d'affaires dans ce secteur. L'acquisition de DFI devrait se traduire par un doublement de son chiffre d'affaires dans cette activité pour atteindre 1,2 milliard de dollars. Son renforcement aux Etats-Unis lui permettra de conforter sa position, menacée par l'abolition programmée des magasins hors taxes dans l'Union européenne en 1999.

### DÉPÊCHES

■ **RHÔNE-POULENC : le chimiste français** a annoncé, jeudi 3 juillet, la cession de sa filiale de distribution Fiprochim à la société Caldic International Beheer BV basée à Rotterdam (Pays-Bas). Fiprochim (700 millions de chiffre d'affaires) distribue des produits de spécialités chimiques et d'additifs pour l'industrie alimentaire dans plusieurs pays d'Europe.

■ **PHARMACIA ET UPJOHN : le groupe pharmaceutique suédo-américain** a annoncé, jeudi 3 juillet, une restructuration afin d'enrayer la baisse de ses ventes (moins 6 % au premier trimestre) et de simplifier son organigramme. La firme va regrouper ses départements et concentrer ses investissements sur quelques produits-clé.

■ **FRANCE TELECOM : le président de l'opérateur téléphonique**, Michel Bon, interrogé par la Commission des finances du Sénat jeudi 3 juillet, a indiqué que, d'un point de vue technique, la meilleure date pour une introduction en Bourse serait septembre prochain : en octobre l'Italien STEF fera appel au marché, suivi en novembre de l'australien Telstra.

■ **PHILIPS : le groupe néerlandais** a indiqué jeudi 3 juillet avoir engagé des discussions afin de réduire sa participation dans le fabricant allemand d'électronique de loisirs Grundig, qui est actuellement de 31,6 %.

■ **BALLY : les 216 salariés de l'usine du groupe à Villeurbanne (Rhône)**, mise en liquidation judiciaire le 26 juin, ont refusé jeudi 3 juillet de quitter les locaux de leur entreprise. Estimant que les dossiers des éventuels repreneurs n'ont pas été suffisamment étudiés, les employés rejettent « tout plan de liquidation et de licenciement ».

François Lemasson, directeur général du Consortium de réalisation

# « Les contrôles ne sont pas une garantie contre les pressions »

La vente des actifs du Crédit Lyonnais, dont une participation dans le groupe Pinault reste controversée

Le premier rapport annuel de l'EPFR (Etablissement public de financement et de réalisation), l'organisme d'Etat bailleur de fonds du CDR (Consortium

de réalisation) chargé de vendre les 190 milliards de francs d'actifs sortis du bilan du Crédit lyonnais a été rendu public mercredi 2 juillet (*Le Monde* du

4 juillet). François Lemasson, directeur général du CDR, souligne les lourdes contraintes de gestion du CDR et sa vulnérabilité aux pressions politiques.

« **Le rapport de l'EPFR ouvre des pistes de réformes pour la dé-faillance du Crédit lyonnais. Qu'en pensez-vous ?**

– Le rapport de l'EPFR n'est en fait pas très précis. Il décrit la problématique générale du CDR et de la défaillance, plus qu'il ne s'interroge sur le fonctionnement même du consortium. Il souligne les contraintes auxquelles nous sommes confrontés. Elles sont fortes. Le simple fait que nous soyons qualifiés de structure de cantonnement, de défaillance, est un handicap pour valoriser les actifs qui sont logés chez nous. C'est aussi un handicap pour les entreprises que nous pilotons. Enfin, autre contrainte, nous demandons à nos équipes de travailler vite, mais plus elles le font, plus elles creusent leur propre fin...

» En outre, nous exerçons notre tâche dans un contexte de diffusion assez large des responsabilités. L'EPFR ne valide que des orientations générales, des grands objectifs, sans les détailler. Nous devons donc opérer nous-mêmes des choix qui ne sont pas du tout évidents. Nous

faisons toutefois valider les plus importants par le Comité consultatif de contrôle, dirigé par le président de l'EPFR. Quant au Trésor, il est assez proche de nous, via les contrôleurs d'Etat qui sont en permanence dans nos murs et assistent à la plupart des réunions.

– **Comment peut-on alléger les contraintes qui pèsent sur le CDR ?**

– Certaines choses me paraissent déjà bien engagées. Par exemple, nous devrions bientôt être complètement séparés juridiquement du Crédit lyonnais [NDLR : qui est toujours la maison-mère du CDR]. Il n'y a plus aucune raison d'attendre pour couper les liens qui n'ont plus de signification. Nous avons bien identifié toutes les conséquences juridiques que pouvait entraîner une séparation et notamment toutes les garanties que le CDR assure au Lyonnais sur les créances que la banque détient sur des entreprises logées dans le Consortium.

» Il y a un deuxième sujet, auquel je suis sensible, c'est le mode de fonctionnement et l'efficacité du dispositif CDR. Là, plusieurs idées

ont déjà été évoquées. Nous sommes trop endogènes et nous disons depuis longtemps que notre système devrait être ouvert à des personnalités extérieures à même de nous conseiller dans nos arbitrages économiques. Nous souhaitons aussi une refonte de notre système de contrôle. L'un des moyens de nous ouvrir sur l'extérieur et de simplifier les contrôles pourrait être de nous transformer en société à conseil de surveillance, ouvert sur l'extérieur, et à directeur.

» Enfin le troisième sujet est un débat dans lequel je ne veux pas rentrer. C'est celui de la prise en charge des pertes. Il se passe au niveau de l'Etat, entre l'EPFR et le ministère des finances.

– **Tous ces contrôles peuvent aussi servir à vous protéger contre les pressions qui peuvent s'exercer sur vous ?**

– En théorie, oui, mais l'histoire a montré que cela n'était pas en soi une garantie. Souvenez-vous des dossiers Pinault ou AOM...

– **Pensez-vous avoir fait une erreur dans le dossier Pinault en acceptant en novembre 1996 un prix de sortie à 1,5 milliard de francs pour la participation minoritaire de 25 % dans Artémis, la holding de tête du groupe Pinault, et le remboursement d'obligations remboursables en actions ?**

– Non. Le choix de la procédure, la détermination des curseurs financiers, les durées ont été longuement négociés, en consultant largement... et en nous appuyant sur tous nos contrôles. Ce prix de sortie se décomposait en deux parties : 1,5 milliard et un complément que nous avons longuement négocié. Nous voulions profiter d'une partie des plus-values qu'Artémis pouvait réaliser en cédant certains de ses actifs. C'est surtout là que nous avons eu le sentiment d'avoir une vraie valeur ajoutée.

– **Est-ce la hausse de la Bourse et de la valeur des composantes du groupe Pinault qui vous a fait changer d'état d'esprit ?**

– C'est un changement majeur en effet. Mais nous avons aussi été un peu déçus par la procédure d'appel au marché. Était-ce inhérent au dispositif ou n'avons-nous pas été aidés par les acteurs ? C'est difficile à dire. Mais il était assez logique qu'au regard de ces éléments, l'Etat se dise finalement : je rentre à nouveau dans le jeu, je respecte les termes du protocole passé avec le groupe Pinault et je mets en œuvre une décision de maintien dans le patrimoine de l'Etat.

– **Si François Pinault n'avait pas été un proche du président de la République, les choses se seraient-elles passées de la même manière ?**

– C'est une question difficile. Dans l'ensemble, la procédure aurait été la même. Mais je ne suis pas sûr que tous les curseurs auraient été arrêtés au même niveau. Maintenant nous gérons la situation, nos titres sont vendus mais séquestrés et nous attendons nos 3,7 milliards.

– **L'estimation de 100 milliards de francs de pertes pour le CDR est-elle désormais réaliste ou peut-il y avoir encore de mauvaises surprises ?**

– Il faut être très prudent. Mais nous avons maintenant une vision claire de ce qui est dans le CDR. On ne peut toutefois pas exclure de mauvaises surprises.

– **Vous avez déjà traité 41 % des actifs que vous avez reçus. Ne craignez-vous pas d'avoir vendu aujourd'hui ce qui était le plus facile à céder ?**

– Pas vraiment. Nous avons vendu à la fois les actifs qui pouvaient l'être assez rapidement, compte tenu des conditions de marché, et ceux qui devaient l'être compte tenu du foyer de pertes ou de risques qu'ils représentaient, comme MGM, Stardust... Il reste donc des actifs qui doivent être restructurés et valorisés. Ce ne sont pas forcément les plus mauvais.

» Il y a aussi une partie du dispositif que l'on ne vend pas, mais que l'on recouvre : ce sont les créances. A ce niveau, nous gérons aussi des contentieux. Et nous avons, malgré cela, conclu une opération réussie

de cession de créances immobilières. Nous allons d'ailleurs sans doute recommencer.

» Au fil des cessions d'actifs, le CDR s'adaptera. A terme, si le consortium reste en l'état, il deviendra un bipôle, composé d'une fondrière et d'un gros service du contentieux bancaire. A quelle échéance je n'en sais rien. Mais il faut réfléchir dès maintenant à cette question, très importante pour les équipes. Organisé en plusieurs pôles – CDR Participations, pour les participations minoritaire, CDR Entreprises pour les participations majoritaires, CDR Créances et CDR Immobilier – qui ont chacun une logique, un calendrier et un horizon différent, le CDR peut se resserrer au fil du temps. Lorsque toutes les participations seront vendues, CDR Participations disparaîtra. Je suis prêt à parier qu'en 1999, les choses seront terminées pour ce pôle.

Le simple fait que nous soyons qualifiés de structure de cantonnement, de défaillance, est un handicap pour valoriser les actifs qui sont logés chez nous. C'est aussi un handicap pour les entreprises que nous pilotons

– **En sera-t-il de même pour CDR Entreprises ?**

– C'est plus difficile à dire. L'essentiel sera traité comme pour CDR Participations, mais il restera peut être quelques cas délicats pour lesquels nous ne donnerons pas de calendrier. Il faut pouvoir travailler sans pression comme pour Sligos, qui a pu être cédé au travers de la fusion avec Axime, loin des appétits immédiats. Aujourd'hui, il nous reste encore quelques poids lourds, comme AOM, les Bennes Mareil, CCMX-Concept, et le pôle Mallard avec Transalliance, Stock Alliance et Mory en cours de redressement. AOM avait terminé l'année 1996 dans les turbulences mais se redresse. Le transport routier aussi, car nous avons fait un gros travail d'élagage. Pour le reste, nous avons présenté ce matin un projet au comité consultatif de contrôle : la création de bouquets de participations. Il y a à peu près 80 % des lignes non cotées qui peuvent être cédées sous cette forme. Une grande partie des difficultés de fonds de cuve peut être résolue ainsi.

– **Et l'immobilier et les créances ?**

– En immobilier, il nous reste les trois quarts des actifs que nous avons reçus à traiter. Mais nous maîtrisons bien le patrimoine. Actuellement, nous sortons même légèrement au-dessus des prévisions faites. Nous sommes en train de vendre quelques beaux paquebots. Et nous sommes pratiquement sortis de notre portefeuille étranger, notamment au Portugal et en Espagne.

» Pour traiter les créances bancaires, nous avançons lentement et péniblement, du fait de l'environnement juridique et pénal très difficile.

– **Comment s'est passé le début de l'année pour le Consortium ?**

– Bien. Sur les cinq premiers mois de 1997, nous avons réalisé 10 milliards de francs de cessions sur un objectif annuel de 25 à 30 milliards. Le taux de récupération est supérieur à 100 % (contre 80 % en 1995 et 68 % en 1996), nous faisons donc une toute petite plus-value. Mais c'est un exercice un peu atypique.

*Propos recueillis par Sophie Fay et Eric Leser*



■ LA BOURSE de Tokyo est repassée, vendredi 4 juillet, sous la barre des 20 000 points. L'indice Nikkei a perdu 153,41 points (0,76 %) à 19 968 points.

■ L'EXCEPTION de Paris et Tokyo, les grandes places boursières ont battu des records jeudi 3 juillet. Londres a terminé à 4 831,70 points, Francfort à 3 887,39 points et New York à 7 895,81 points.

■ LE PRIX du baril de brut de référence « light sweet crude » a perdu 78 cents à 19,56 dollars jeudi sur le marché new-yorkais. La veille, il avait gagné 22 cents.

■ LES INDICES de Paris ont affiché de fortes hausses en juin : 10,62 % pour le CAC 40, 9,47 % pour le SBF 120, 8,73 % pour le SBF 250, 5,94 % pour le MidCac et 2,5 % pour le second marché.

■ L'ACTIVITÉ à la Bourse de Paris a été en forte hausse en juin (+ 40,12 % par rapport à juin 1996). Le volume des transactions quotidien s'est élevé en moyenne à 11,68 milliards de francs.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 Clôture
CAC 40 1 mois
CAC 40 1 an
MIDCAC 1 mois

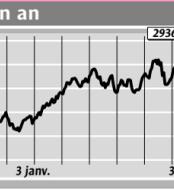
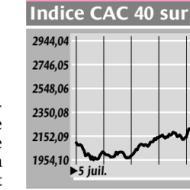
NEW YORK DOW JONES
LONDRES FT 100
MILAN MIB 30
FRANCFORT DAX 30

Effritement à la Bourse de Paris

LES VALEURS cédaient du terrain, vendredi 4 juillet, à la Bourse de Paris, pour la dernière séance de la semaine. En repli de 0,33 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 perdait 0,42 % à 2 924,75 points quelques minutes plus tard.

La veille, la Bourse de Paris avait terminé en hausse mais en deçà de son meilleur niveau de séance dans un volume relativement étoffé. L'indice CAC 40 s'était finalement inscrit en clôture à 2 936,98 points, soit une avance de 0,95 %. Son plus haut niveau de la journée (2 949,72 points) a été atteint après l'annonce d'un taux de chômage aux Etats-Unis plus élevé que prévu et de créations d'emplois moins nombreuses en juin. La vigueur du dollar et celle des autres places financières ont soutenu la place parisienne, notaient les opérateurs en clôture.

Du côté des valeurs, Suez-Lyonnaise des Eaux a perdu 1,45 % à 611 francs à l'annonce, pourtant attendue, de la mise en place d'un impôt exceptionnel sur les bénéfices



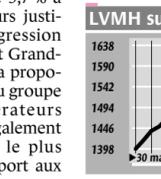
des sociétés de service public privatisées en Grande-Bretagne, la « windfall tax ». Eurotunnel a encore progressé de 1,99 % à 7,70 francs après l'annonce de la

prolongation de la concession. Carrefour a gagné 0,14 % à 4 379 francs. Le groupe a annoncé une croissance de 8,8 % de son chiffre d'affaires consolidé au premier semestre 1997.

LVMH, valeur du jour

BÉNÉFICIAIRE d'une conjoncture favorable, le titre LVMH a terminé à son plus haut niveau de l'année, jeudi 3 juillet, à la Bourse de Paris. L'action a gagné 3,7 % à 1 678 francs. Les opérateurs justifient cette nouvelle progression par le fait que Guinness et Grand-Met sont prêts à étudier la proposition de mariage à trois du groupe français. Certains opérateurs notent que le titre est également l'une des valeurs qui a le plus « sous-performé » par rapport aux

autres valeurs de premier plan (Elf Aquitaine, Total, l'Oréal Carrefour) et qu'enfin il bénéficie de la bonne tenue du dollar et du yen.



Tokyo repasse sous les 20 000 points

LA BOURSE de Tokyo est repassée sous le niveau des 20 000 points, vendredi 4 juillet en clôture. L'indice Nikkei a perdu 153,41 points (0,76 %), à 19 968 points.

La veille, Wall Street s'est envolée et a inscrit un nouveau record historique de clôture brisant facilement le seuil psychologique des 7 800 points à l'issue d'une séance écourtée à la veille de la fête de l'Indépendance. L'enthousiasme des marchés financiers a été déclenché par l'annonce de chiffres de l'emploi plus faibles qu'attendu en juin aux Etats-Unis, qui ont éloigné les craintes de reprise de l'inflation. L'indice Dow Jones a fait un bond de 100,43 points (1,29 %), à 7 895,81 points. Les autres indicateurs boursiers ont salué cette statistique, affichant eux aussi des niveaux records en clôture.

En Europe, au lendemain de la présentation du premier budget du gouvernement travailliste, la Bourse de Londres a terminé sur un nouveau record. L'indice Footsie a gagné 80,3 points (1,68 %), à 4 831,7 points. Outre-Rhin, la Bourse de Francfort a inscrit son troisième record d'affilée en terminant sur un gain de 0,85 %, à 3 887,39 points.

INDICES MONDIAUX			
	Cours au 03/07	Cours au 02/07	Var. en %
Paris CAC 40	2929,44	2909,45	+0,68
New-York/DJ indus.	7850,80	7795,38	+0,71
Tokyo/Nikkei	2021,40	20196,40	-0,37
Londres/FT100	4835,60	4751,40	+1,74
Francfort/Dax 30	3887,39	3854,76	+0,84
Francfort/Commer.	1313,36	1306,06	+0,56
Bruxelles/Bel 20	2987,38	2987,38	....
Bruxelles/GenerAl	2485,11	2444,93	+1,62
Milan/MIB 30	1030	1030	....
Amsterdam/Gé. Cbs	610,20	602,90	+1,20
Madrid/Ibex 35	622,59	613,12	+1,52
Stockholm/Affarsal	2450,26	2430,26	....
Londres/FT30	3080,20	3045,50	+1,13
Hong Kong/Hang S.	15055,70	15196,80	-0,94
Singapour/Strait T	1962,40	1968,91	-0,33

NEW YORK Les valeurs du Dow-Jones			
	03/07	02/07	Var. %
Alcoa	77	78,25	-1,61
Allied Signal	87,75	86,50	+1,43
American Express	82,25	76,12	+8,05
A & T	36	36	....
Boeing Co	55,18	54,81	+0,67
Caterpillar Inc.	109,06	107,25	+1,67
Chevron Corp.	75,87	75,56	+0,41
Coca-Cola Co	70,75	70,43	+0,46
Disney Corp.	77,43	76,87	+0,73
Du Pont Nemours & Co	63,37	62,62	+1,19
Eastman Kodak Co	78,93	77,87	+1,35
Exxon Corp.	64,62	63,06	+2,48
Gén. Motors Corp.H	56,93	56,93	....
Gén. Electric Co	69,37	67,56	+2,68
Goodyear T & Rubbe	63,25	62,75	+0,80
Hewlett-Packard	56,31	55,43	+1,59
IBM	94,81	93,56	+1,33
Intl Paper	50,68	50,50	+0,36
J.P. Morgan Co	110,12	108,93	+1,10
Johnson & Johnson	64,12	63,43	+1,09
Mc Donalds Corp.	48,68	48,37	+0,64
Merck & Co.Inc.	105,18	104,62	+0,53
Minnesota Mng.&Mfg	101,81	101	+0,80
Phillip Morris	45,37	44	+3,00
Procter & Gamble C	144,62	141,93	+1,90
Sears Roebuck & Co	55	54,87	+0,29
Travelers	66,87	66,87	....
Union Carb.	49,06	48,87	+0,39
Utah Technol	85,87	84,50	+1,62
Wal-Mart Stores	35,43	34,50	+2,70

LONDRES Sélection de valeurs du FT 100			
	03/07	02/07	Var. %
Allied Lyons	4,34	4,25	+2,12
Barclays Bank	12,71	12,10	+5,04
B.A.T. industries	5,65	5,49	+2,92
British Aerospace	13,12	13,15	-0,23
British Airways	6,87	6,93	-0,87
British Petroleum	7,86	7,63	+2,89
British Telecom	4,79	4,57	+4,81
B.T.R.	2,01	2,15	-6,98
Cadbury Schweppes	5,67	5,33	+6,38
Eurotunnel	0,76	0,77	-1,30
Forde	....	....	....
Glaxo Wellcome	13,07	13,10	-0,23
Granada Group Plc	7,74	7,92	-2,28
Grand Metropolitan	6,17	5,98	+3,18
Guinness	6,19	6,08	+1,81
Hanson Plc	0,87	0,87	....
Great Ic	5,96	6,19	-3,72
H.S.B.C.	18,60	18,49	+0,59
Imperial Chemical	8,12	8,54	-5,03
Legal & Gen. Grp	4,64	4,33	+7,16
Lloyds TSB	6,76	6,45	+4,81
Marks and Spencer	5,09	5,06	+0,61
National Westminster	8,83	8,59	+2,80
Peninsular Orienta	6,22	6,21	+0,16
Reuters	6,21	6,31	-1,62
Saatchi and Saatch	1,26	1,25	+0,80
Shell Transport	4,43	4,33	+2,31
Tate and Lyle	4,64	4,60	+0,87
Unilever Ltd	17,84	17,74	+0,57
Zeneca	20,29	20,21	+0,40

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL			
	Cours au 04/07	03/07	Var. %
<b>HAUSSES, 10h15</b>			
Dassault Electro	580	+5,45	+30,33
Simco	458	+2,87	+1,10
Silic CA	935	+2,74	+25,84
Essilor Intl.ADP	1470	+2,65	+13,07
Valeo	398,30	+2,65	+24,46
Degremont	414	+2,22	+7,53
Canal +	1245	+2,04	+8,63
Bull#	61,70	+1,98	+93,11
Via Banque	177,80	+1,94	+3,37
Bancaire (Cie)	766	+1,86	+24,75

BAISSES, 10h15			
	Cours au 04/07	03/07	Var. %
<b>BAISSES, 10h15</b>			
Lebon	210	-2,32	+22,73
Spir Communication	483	-2,20	-2,20
Dev.R.N-P.Cal Li #	46,70	-1,99	+7,35
DMC (Dollfus Mi)	103	-1,90	-18,12
Immeubl.France	341,70	-1,81	+11,66
Cred.Fon.France	60,90	-1,77	-9,77
Usinor	103,10	-1,71	+36,55
Rhone Poulenc A	254	-1,70	+43,58
Ingenico	139	-1,55	+59,77
SFIM	890	-1,54	-13,59

VALEURS LES PLUS ACTIVES			
	04/07	Titres échangés	Capitalisation en F
<b>SÉANCE, 10h15</b>			
Lagardère	275882	46308336,30	....
LVMH Moet Hen.	27167	43893849	....
Elf Aquitaine	66103	43266957	....
Thomson-CSF	257419	43154764	....
Alcatel Alsthom	31131	24419448	....
Valeo	59737	23753146,80	....
Canal +	15587	19219736	....
Rhone Poulenc A	70727	18029231,80	....
Usinor	144667	14975178,70	....
L'Oréal	6034	14835526	....

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ			
	Cours au 04/07	03/07	Var. %
<b>HAUSSES, 10h15</b>			
Dauphin OTA	425	+3,65	+31,98
C.E.E #	170	+3,28	-8,10
Grandoptic.Photo #	925	+3,23	+9,98
IMS(Int.MetalSer)#	860	+3,11	+21,98
Sylea	559	+2,38	-1,75

BAISSES, 10h15			
	Cours au 04/07	03/07	Var. %
<b>BAISSES, 10h15</b>			
Nomai	155,80	-5	+3,79
Rallye(Cathiard)Ly	233	-4,89	+10,95
Faiveley #	230	-2,54	-26,98
INFRA + #	207	-2,35	-32,13
Entrelec	252	-2,32	....

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ			
	03/07	02/07	Var. %
<b>IND. gén. SBF 120</b>	1999,11	1982,83	+0,82
<b>IND. gén. SBF 250</b>	1911,48	1896,29	+0,80
<b>IND. Second Marché</b>	1880,64	1867,94	+0,68
<b>Indice MidCac</b>	1614,68	1603,49	+0,70

Valeurs indus.			
	Cours au 03/07	02/07	Var. %
<b>Valeurs indus.</b>	2221,15	2194,87	+1,20
1 - Energie	2533,41	2486,49	+1,89
2 - Produits de base	2095,17	2079,30	+0,76
3 - Construction	1812,20	1785,04	+1,52
4 - Biens d'équip.	1578,87	1553,92	+1,61
5 - Automobile	2184,79	2192,22	-0,34
6 - Biens consom.	3800,39	3781,12	+0,51
7 - Indus. agro-alim.	1860,89	1825,69	+1,93
<b>Services</b>	2166,66	2159,70	+0,32
8 - Distribution	4402,81	4379,89	+0,52
9 - Autres services	1330,08	1327,90	+0,16
<b>Sociétés financières</b>	1320	1315,57	+0,34
10 - Immobilier	775,46	773,35	+0,27
11 - Services financ.	1284,96	1283,07	+0,15
12 - Sociétés invest.	1857,74	1840,65	+0,93

LES TAUX

PARIS Jour le jour
PARIS OAT 10 ans
NEW YORK Jour le jour
NEW YORK Bonds 10 ans
FRANCFORT Jour le jour
FRANCFORT Bunds 10 ans

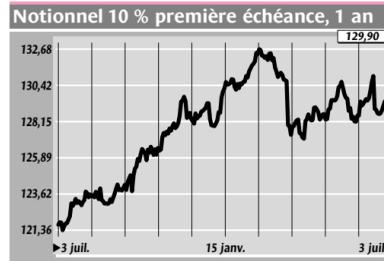
Stabilité initiale du Matif

LE MARCHÉ obligataire français était stable, vendredi 4 juillet, au cours des premières transactions. Le contrat notional du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, abandonnait à l'ouverture 2 centièmes à 129,86 points.

La veille, le Matif avait terminé en hausse de 22 centièmes à 129,88, profitant de la nette amélioration du marché obligataire américain. Ce dernier a été dopé par la publication des

chiffres de l'emploi aux Etats-Unis qui montrent pour juin une légère progression du taux de chômage de 0,2 % à 5 % et moins de créations d'emplois que prévu. Ces chiffres, moins bons que prévu, ont éloigné aux yeux des investisseurs la crainte d'un resserrement monétaire outre-Atlantique.

Le rendement moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est tombé à 6,61 % à l'ouverture contre 6,71 % mercredi en clôture.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE				
	Taux au 03/07	Taux au 02/07	Taux des prix	Indice des prix
<b>TAUX 03/07</b>				
France	3,18	5,53	6,44	1,70
Allemagne	3,02	5,65	6,48	1,80
Grande-Bretagne	6,44	6,99	NC	2,80
Italie	6,94	6,74	7,38	2,60
Japon	0,48	2,57	NC	0,50
Etats-Unis	5	6,41	6,71	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS			
	Taux au 03/07	Taux au 02/07	Indice (base 100 fin 96)
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>			
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'Etat à TME	-1,95	-1,96	98,28
Fonds d'Etat à TRE	-2,18	-2,15	98,86
Obligat. franc. à TME			

FINANCES ET MARCHÉS

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 4 JUILLET

Liquidation : 24 juillet

Taux de report : 3,13

Cours relevés à 10h15



-0,60% CAC 40 : 2919,28

Table of stock market movements for various French companies, including Renault, BNP, and others, with columns for company name, previous price, current price, and percentage change.

Table of stock market movements for various international companies, including L'Oréal, Union Assur-Fdal, and others, with columns for company name, previous price, current price, and percentage change.

Table of foreign stock market values (VALEURS ÉTRANGÈRES) for companies like ABN Amro, Adidas, and others, with columns for company name, previous price, current price, and percentage change.

Table of abbreviations (ABRÉVIATIONS) and symbols (SYMBOLES) used in the financial data, explaining codes like B, Li, Ly, M, Ny, etc.

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10h15

VENDREDI 4 JUILLET

Table of obligations (OBLIGATIONS) with columns for company name, percentage of nominal value, and coupon.

Table of French stock market values (ACTIONS FRANÇAISES) for companies like Arbel, Baccarat, and others, with columns for company name, previous price, current price, and percentage change.

Table of foreign stock market values (ACTIONS ÉTRANGÈRES) for companies like Bayer, Commerzbank, and others, with columns for company name, previous price, current price, and percentage change.

Table of abbreviations (ABRÉVIATIONS) and symbols (SYMBOLES) used in the financial data, explaining codes like B, Li, Ly, M, Ny, etc.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10h15

VENDREDI 4 JUILLET

Table of stock market values (VALEURS) for companies like Acial, AFE, and others, with columns for company name, previous price, current price, and percentage change.

Table of stock market values (ACTIONS FRANÇAISES) for companies like Cardif, C.E.E.F., and others, with columns for company name, previous price, current price, and percentage change.

Table of stock market values (ACTIONS ÉTRANGÈRES) for companies like Caves Roquefort, Eloy, and others, with columns for company name, previous price, current price, and percentage change.

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 10h15

VENDREDI 4 JUILLET

Table of stock market values (VALEURS) for companies like Eridania-Béghin, Crédit Gén.Ind., and others, with columns for company name, previous price, current price, and percentage change.

SICAV et FCP

Une sélection Cours de clôture le 3 juillet

VENDREDI 4 JUILLET

Table of SICAV and FCP values (VALEURS) for companies like Agipi, Nativo, and others, with columns for company name, previous price, current price, and percentage change.

Table of BRED BANQUE POPULAIRE and CFC-GESTION values (VALEURS) for companies like Livret Bourse, Nord Sud Develop., and others, with columns for company name, previous price, current price, and percentage change.

Table of CIC BANQUES and CREDIT LYONNAIS values (VALEURS) for companies like Franc, Franc Pierre, Franc Régions, and others, with columns for company name, previous price, current price, and percentage change.

Table of SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT values (VALEURS) for companies like Kaleis Dynamisme, Kaleis Equilibre, and others, with columns for company name, previous price, current price, and percentage change.

**TOUR DE FRANCE 1997**

C'est de Rouen (Seine-Maritime) que la Grande Boucle prend son élan cette année. Jusqu'au 27 juillet, date de l'arrivée sur les Champs-Ely-

sées, et après le passage de 53 cols et côtes, le peloton et sa caravane vont sillonner 3 870 km en France et en Suisse. Vainqueur en 1996 d'un duel tronqué avec l'Espagnol Mi-



guel Indurain, Bjarne Riis, solide Danois légèrement dégarni, devra prouver qu'il est bien devenu le patron que le Tour se cherche. Le favori est confiant : « *Les autres ont*

*peur de moi* », confie-t-il au *Monde*. Mais qui sait si le futur homme en jaune ne se cache pas plutôt parmi les grimpeurs de poche auxquels les parcours 1997 fait la part belle ?

# Sans Miguel Indurain, le 84<sup>e</sup> Tour de France s'élance dans l'inconnu

La retraite du quintuple vainqueur espagnol de la plus grande épreuve cycliste du monde, et l'assurance de son successeur danois, Bjarne Riis, contraignent le peloton à la prudence. Rares sont les favoris qui avouent leur état de forme et personne ne se hasarde à un pronostic

**ROUEN**

*de notre envoyé spécial*

Pour la 84<sup>e</sup> fois, le peloton cycliste s'apprête à entamer en France son tour du propriétaire. Les coureurs vont l'accomplir avec leur habituel dédain, le nez dans le guidon, n'exhibant d'eux-mêmes que cette part d'anatomie qui se dissimule habituellement. Cette provocante prise de possession n'est légalisée par aucun cadastre. Elle est désapprouvée par la vertu. Pourtant, personne ou presque ne la contestera. Il se trouvera même quelques courtisans égrillards sur le bord de la route, du 5 au 27 juillet, qui applaudiront ce défilé arrogant et fessu.

Le grand cirque du Tour de France a planté son chapiteau à Rouen (Seine-Maritime), où devait se disputer le prologue, samedi 5 juillet. On a connu invités plus discrets. Quai Jean-Moulin, ce n'est pas une armée d'ombres qui a débarqué, mais bien un envahisseur. De la cave au plafond, le siège du conseil général s'est empli du grondement incessant d'une foule dument badgée mais sans étiquette. La caravane est apolitique mais nullement aphone. Séraphin Lampion et sa famille, débarquant à Moulinsart pour rendre visite à Tintin et au capitaine Had-

dock, faisaient preuve d'infiniment plus de tact que cette horde cosmopolite.

En son sein, 198 personnes prétendent donc faire le tour du pays à vélo. Comme ça, pour le sport. Un effort inutile de 3 870 kilomètres, rien de moins, en tout cas l'espèrent-ils. Pour la plupart des impétrants, l'objectif est en effet d'arriver vaillamment sur les Champs-Elysées, le 27 de ce mois. Accessoirement, il s'agira alors de désigner à cet endroit un vainqueur du classement général.

Judi 3 et vendredi 4 juillet, la traditionnelle visite médicale des coureurs, avant le début de la compétition, a pour objet de jauger le potentiel physique des compétiteurs. Pour les suiveurs, c'est également le moment de sonder les intentions de chacun et de hasarder quelques conjectures, depuis la salle d'attente.

Les directeurs sportifs eux mêmes bégayaient leur pronostic. Tout juste Cyrille Guimard (Cofidis) attendait-il une « *course pleine d'inconnues et de surprises* », et Roger Legeay (Gan) « *un Tour étonnant et une belle course de mouvement* ». Samedi matin, quand les médecins auront rendu leur bilan, on saura à coup sûr

qui est le plus petit et qui est le plus grand du peloton. En revanche, on n'aura guère avancé pour désigner le premier et le dernier du classement général.

Miguel Indurain a laissé un grand vide. Les agissements du peloton étaient réglés par la présence de ce favori que l'on pensait éternel. Sa défaite surprise en 1996, sa retraite à la fin de la même année obligent à

une recomposition. « *En l'absence de Miguel, il est difficile d'établir une hiérarchie naturelle* », explique Cyrille Guimard. Les prétendants à la succession du quintuple vainqueur ne manquent pas. Mais l'heure est aux intrigues sournoises plutôt qu'aux candidatures déclarées.

Seul Bjarne Riis affiche, à trente-trois ans, sa détermination à conquérir un deuxième titre d'affi-

lée. Tenant meeting dans la majestueuse salle des audiences du conseil général, le Danois ne s'embarassait pas de périphrases. « *Je sens que je suis assez fort pour gagner*, affirmait-il, calé dans le confortable siège présidentiel. *Qu'il pleuve, vente ou neige sur cette course, cela ne change rien : il fait beau dans ma tête.* »

A ses côtés, un autre homme, de dix ans son cadet, serait en droit d'afficher le même optimisme sans nuage. Jan Ullrich, deuxième l'année précédente, a pour lui la jeunesse, mais contre lui ses devoirs d'équipier modèle. « *Telekom va travailler pour Bjarne* », assure l'Allemand. Il n'est pas certain que sa participation au bien commun soit dénuée d'arrière-pensée personnelle.

D'autres, bien d'autres, se rêvent en jaune. Mais ils se feraient couper la langue plutôt que de l'admettre. L'Espagnol Abraham Olano (Banes-to) souhaite simplement « *faire le maximum pour être le mieux classé possible* ». Le Suisse Tony Rominger (Cofidis) estime « *qu'il y a dans le monde des choses plus graves qu'une défaite dans le Tour* ».

Pour l'anecdote, le Russe Evgueni Berzine (Batik-Del Monte), dans un costume à l'impeccable coupe ita-

**B. H.**

## Les espoirs et les craintes des néophytes de la Grande Boucle

**ROUEN**

*de notre envoyé spécial*

À leurs silences gênés ou à leurs rires trop appuyés, à leur souci de ne pas s'écarter une seconde de leur équipe ou au plaisir qu'ils manifestent à la seule vue d'une tête connue, on reconnaît très vite les néophytes du Tour de France, ces « nouveaux » qui n'ont pas encore passé leur examen initiatique pour pouvoir être admis dans l'univers des vrais « coureurs ». Car qu'est-ce qu'un coureur cycliste qui n'aurait jamais « fait » le Tour de France ?

Alors, il aura beau dire, Philippe Gaudin (Cofidis), avec sa jolie bouille de faux méchant, que « *c'est une course comme les autres* » et qu'il ne ressent pas plus de pression que d'habitude, il s'empressera d'ajouter que, pour son premier Tour, il « *ne sait pas très bien où il en est* ».

L'ancien médaillé olympique du 100 km contre la montre par équipes de Barcelone (1992) et vainqueur des Quatre Jours

de Dunkerque (1996), qui a retrouvé dans sa nouvelle équipe son ancien patron de Castorama, Cyrille Guimard, s'est fixé des objectifs modestes. « *Quand on arrive, reconnaît-il, il ne faut pas être prétentieux, même si l'on peut bien avoir quelques idées au coin de la tête.* »

**D'ABORD, « SE DÉFONCER »**

Sa feuille de route est simple : d'abord, « *se défoncer* » dans le prologue de samedi. Puis « *aller chercher des bonifications* ». Traduire : faire le plus beau classement possible, voire arriver en tête, lors des premières étapes de plat, tout en sachant que « *cela va froter un maximum* ». Trouver, enfin, le meilleur « *gruppetto* », ce rassemblement de piéters grimpeurs qui s'entraident dès que la route commence à monter, pour éviter d'arriver hors des délais et être éliminés.

Même peur des cols chez Jo Planckaert (Lotto), le dernier rejeton d'une tribu de solides routiers sprinters flamands – deux

maillots verts et une série de victoires d'étape au palmarès de Willy, Walter et Eddy –, qui affronte aujourd'hui son premier Tour. Dans un français en pièces détachées, mais avec une joie entière, il dit que c'est « *extraordinaire, fantastique, formidable* » d'être là et qu'il se souviendra toute sa vie des fêtes organisées dans son village, près de Gand, lorsque son père, Willy, ou ses deux oncles revenaient couverts de gloire de leur bataille de France.

Son coéquipier, le Breton Benoît Salmon, est moins emphatique mais tout aussi ému de se trouver au départ du Tour car pour un coureur, dit-il, « *il y a deux grandes émotions : passer professionnel et être engagé dans le Tour de France* ». S'il affirme « *ne pas encore avoir le trac* », Benoît a un objectif : « *Voir les Champs-Elysées* » ; et une crainte, celle du jour « *sans* » où le rêve s'effiloche et tourne au cauchemar, le long d'une route de douleur.

Auréolé de sa récente victoire dans le

Tour de Suisse, le Français Christophe Agnolotto (Casino) avoue sans forfanterie qu'il est « *relativement décontracté* » pour son premier Tour de France mais qu'il a « *hâte de savoir ce qui va se passer* » tant il a, lui aussi, songé à cette course.

**« J'EN AI TELLEMENT RÊVÉ »**

Mais le plus ému de tous ces néophytes reste Damien Nazon (La Française des Jeux). Qualifié de « *sprinter de l'an 2000* » dans le prospectus de présentation de son équipe, deuxième du championnat de France, dimanche 29 juin, ce Vosgien de vingt-trois ans raconte, tout simplement : « *Je ne me rends toujours pas compte que je participe au Tour, tellement j'en ai rêvé. Je savais bien qu'un jour je le ferais, mais pas si vite. J'étais tellement content de partir pour Rouen que j'ai préparé ma valise bien plus tôt que d'habitude et que, pour une fois, je n'ai pas eu trop de mal à quitter les miens.* »

### Bjarne Riis, vainqueur de l'épreuve en 1996

## « Les autres ont peur de moi »

**A TRENTE-TROIS ANS**, Bjarne Riis (Telekom), lauréat du Tour de France 1996, entend bien inscrire une deuxième fois l'épreuve à son palmarès. Après des années passées dans l'ombre des grands, le Danois roule pour lui. « Je suis un des meilleurs du monde », affirme-t-il, dans l'entretien qu'il nous a accordé.

**« Vous avez remporté le Tour de France en 1996. Vous voilà donc favori de cette nouvelle édition... »**

– Cela change tout. Je vais être observé en permanence. Les autres coureurs savent que c'est moi qu'ils doivent battre. Ils ont peur de moi. Ils sont sûrs que je vais marcher très fort. Je pense d'ailleurs que je suis plus fort que l'année dernière.

**– La pression ne vous dérange-t-elle pas ?**

– Maintenant, j'en ai l'habitude. Le statut de vedette ne me gêne pas. Au contraire, il m'a donné confiance. Bien sûr, cela ne suffit pas. Il faut tout pour gagner : la bonne forme, la force, la chance.

**– Avez-vous étudié les parcours ?**

– Je n'ai pas reconnu grand-chose. Ce sont des cols que j'ai déjà faits dans le passé. Et puis, quel intérêt ? Si on va bien le jour de l'étape, ça se passe bien. Si on va mal, ça ne change rien de connaître le parcours.

**– A l'exception de votre vic-**

**toire dans l'Amstel Gold Race, le 27 avril, vous avez été très discret depuis le début de la saison.**

– J'aimerais bien gagner toutes les courses, mais ce n'est pas possible. Je veux seulement gagner le Tour. Que m'importe les palmarès, si je peux gagner cette course-là.

**– Comment expliquez-vous votre réussite tardive ?**

– Sur le papier, j'ai trente-trois ans. Mais mon corps a vingt-cinq ans. Je ne vois pas la différence entre maintenant et quand j'avais vingt-cinq ans. Physiquement, je suis fort. Je suis un bon athlète. J'ai bien progressé toutes les années. Je suis de mieux en mieux.

**– Ne regrettez-vous pas le temps perdu ?**

– On peut toujours dire ça. Maintenant, c'est comme ça. Si je n'étais pas heureux maintenant, où va-t-on ? Je suis un des meilleurs du monde, c'est déjà pas mal.

**– Pensez-vous être aujourd'hui le meilleur coureur du peloton ?**

– Qui est le meilleur coureur : Laurent Jalabert, parce qu'il est numéro un mondial ; Johan Museeuw, parce qu'il est champion du monde ; ou moi, parce que j'ai gagné le Tour ? Il y a de la place pour tout le monde. J'ai beaucoup de respect pour des coureurs comme Museeuw ou Barto-

li. Ce sont des coureurs magnifiques, même s'ils ne remporteront jamais le Tour.

**– Quelle est la clé de votre succès ?**

– Il faut beaucoup de travail. Si tu veux battre les autres, il faut rouler plus vite qu'eux. Si tu veux gagner, il faut donner le maximum. Je donne tout ce que je peux, c'est tout.

**– Vous semblez plus à même de vous dépasser que les autres...**

– Je ne sais pas comment expliquer ça, mais je sens bien mes efforts et jusqu'où je peux aller. Je suis plus capable de souffrir qu'auparavant. Il y a des coureurs « faciles », mais il leur manque le talent le plus important, qui est de savoir souffrir. Si tu ne veux pas te faire mal, ce n'est pas la peine. Quand on monte un col, il n'est pas question de technique : il faut souffrir, c'est tout. Sans jambes, tu ne gagnes pas. Mais sans tête non plus.

**– Comment définiriez-vous cette souffrance ?**

– Ça fait mal aux jambes !  
**– Qu'a changé dans votre vie votre victoire de l'année dernière ?**

– Ça change tout et rien. J'essaie de rester le même, mais cela me donne beaucoup de responsabilités. Il faut vivre avec. C'est dur de toujours être disponible. Je ne peux pas faire

plaisir à tout le monde. Parfois, je suis capable de parler du matin jusqu'au soir. Mais d'autres fois, j'ai envie qu'on me laisse tranquille.

**– Que ressentez-vous aujourd'hui ?**

– Tout de suite après l'arrivée, j'étais très heureux. Puis il m'a fallu du temps pour réfléchir à tout ce qui s'était passé. Une victoire dans le Tour de France, ce n'est pas quelque chose qui s'efface. Ça reste. Un an après je suis toujours très heureux.

**– Comment vous occupez-vous en dehors du vélo ?**

– Hors du cyclisme, il ne me reste pas grand-chose. Etre coureur professionnel, c'est vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Si tu veux être professionnel, c'est tout le temps et c'est à 100 %. Pendant les rares moments de liberté, j'essaie de rester relax avec ma famille.

**– Que faites-vous à la maison ?**

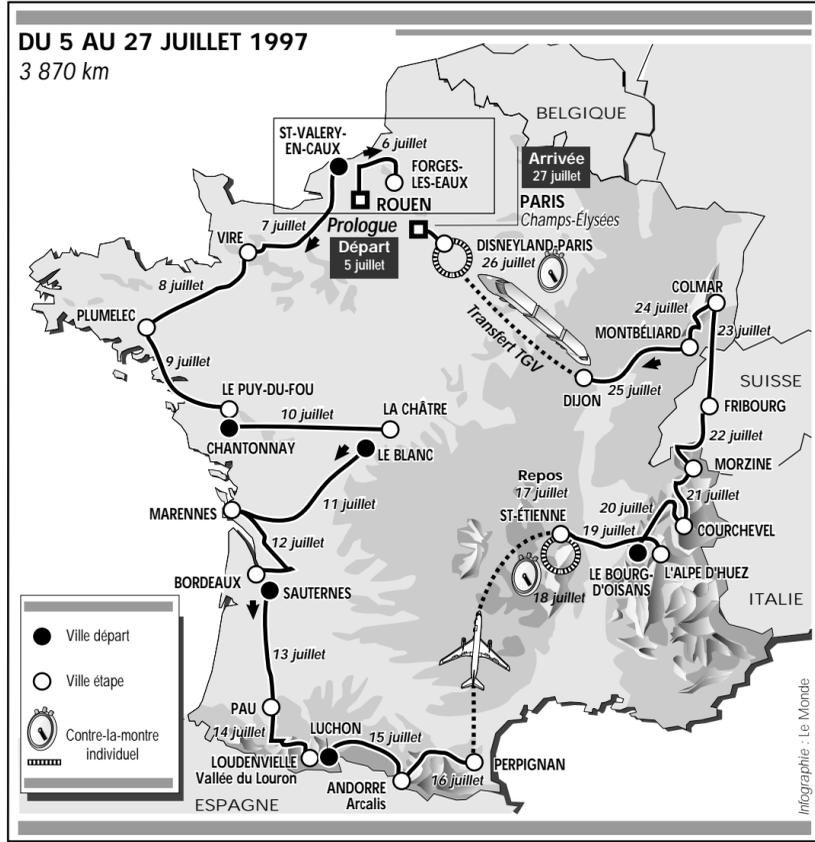
– Mes valises !  
**– Avez-vous déjà envisagé de vous retirer, notamment lors de toutes ces années de galère ?**

– C'est arrivé. Mais lorsque tout marche bien comme maintenant, je n'y pense plus. J'ai encore des ambitions pour l'avenir. »

**Propos recueillis par Benoît Hopquin**



**Bjarne Riis a abandonné dimanche 29 juin son maillot de champion du Danemark à Nicolai Bo-Larsen, mais pouvait endosser, au départ du prologue de Rouen, samedi 5 juillet, le maillot jaune du vainqueur du Tour 1996.**



# Un parcours haut perché

## La concentration des étapes de montagne doit contribuer à renforcer la difficulté de ce Tour de France 1997

**3 870 KILOMÈTRES**, un prologue, 21 étapes, 53 cols et côtes, 2 contre-la-montre individuels, 46 sprints intermédiaires. Côté chiffres, le 84<sup>e</sup> Tour de France tient ses promesses. C'est déjà ça. Une fois évacués les 7,3 kilomètres du prologue, qui devait se disputer samedi 5 juillet dans les rues de Rouen (Seine-Maritime), les coureurs se lanceront à la découverte du bocage puis à l'attaque d'une France aussi profonde parfois que haut perché.

Jusqu'à Pau (Pyrénées-Atlantiques), que la cohorte des cyclistes atteindra dimanche 13 juillet, place sera faite aux routiers-sprinters. Quelques bagarres sévères sont à prévoir entre Frédéric Moncassin (GAN), Mario Cipollini (Saeco), roi Lion flamboyant du Tour d'Italie 1997, Nicola Minali (Batik-Del Monte), Johan Museew (Mapei-GB), champion du monde aussi fatigué que son rival Djamilidine Abdoujaparov (Lotto), Eric Zabel (Telekom), maître des balustrades, et Jo Planckaert (Lotto), héritier timide d'une famille d'équilibristes des arrivées groupées.

Seule inconnue, la météo, qui pourrait bien troubler les pronostics et écraser la course bien mieux

que les équipes des favoris (Telekom pour Bjarne Riis, Once pour Laurent Jalabert, Banesto pour Abraham Olano), décidées à rouler à bloc pour fatiguer les engragés du raid montagnard : Richard Virenque (Festina), Marco Pantani (Mercatone), Luc Leblanc (Polti), Peter Luttenberger (Rabobank). Le problème, justement, c'est que le Tour 1997 semble avoir été taillé pour eux. Une thèse que Jean-Marie Leblanc, directeur de l'épreuve, dénonce : « C'est une vieille antienne. Nous traçons le parcours plus d'un an avant son édition et nous ne savons pas qui sera au départ à ce moment-là. »

**LE PLAT DE RÉSISTANCE**  
N'empêche, le jour de la présentation, le 25 octobre 1996, Richard Virenque était tout sourire. « Les étapes de montagne sont toutes pratiquement concentrées en six jours et cela me convient parfaitement », expliquait-il dans les colonnes du mensuel *Vélo Magazine*. La première journée en altitude sera marquée par l'ascension du col du Soulor (1 474 m), du Tourmalet (2 114 m) et de l'Aspin (1 489 m). Et tout ça un 14 juillet. Deux étapes plus loin et après une rapide incursion en principauté d'Andorre,

le peloton, sur les rotules, devra consommer son premier contre-la-montre individuel (55 kilomètres et la montée du col de la Croix-de-Chaubouret, 1 200 m d'altitude) dans la région de Saint-Etienne (Loire).

La digestion sera de courte durée puisque, dès le lendemain de ce vendredi 18 juillet, les grimpeurs seront au pied du mur, un mur de vingt et un virages, affichant 8 % de moyenne, s'élevant jusqu'à L'Alpe-d'Huez (1 860 m). Et pourtant, ce n'est rien au regard du menu de jours suivants : col de la Madeleine (2 000 m), montée inédite vers Courchevel (2 004 m), le 20 juillet ; col de la Croix-Fry (1 477 m), cols de la Colombière (1 618 m) et de Joux-Plane (1 700 m), le 21 juillet ; col de la Croix (1 778 m), col des Mosses (1 445 m), en Suisse, le 22 juillet. Bon appétit ! La suite, c'est-à-dire la longue et morne route vers Paris, manque de saveur. Voilà pourquoi, avant d'envahir les Champs-Élysées, le 27 juillet, le peloton ira, la veille, voir les oreilles de Mickey, à Disneyland Paris, pour un dernier contre-la-montre individuel.

M. D.

## La ruée vers l'or des marques de matériel

**LE TOUR DE FRANCE** est aussi une affaire de gros sous. Si les images télévisées rapportent (beaucoup), les écuries profitent également de l'occasion pour vanter les mérites de leurs montures. Une victoire de Richard Virenque (Festina), et ce sont les cycles Peugeot qui paissent ; un sprint rageur de Mario Cipollini (Saeco), et voilà l'américain Cannondale hilaré ; une échappée géante de Bjarne Riis, et la maison Pinarello engrange les commandes.

L'enjeu - vendre des bicyclettes - explique que tous les coups sont bons. Le forfait des cycles Profica, propriétés d'Alain Prost et de Laurent Fignon, qui ont dû renoncer à équiper la Française des jeux de Marc Madiot, a fait le bonheur de Gitane, qui appartient au groupe suédois Monark Cycleurop, qui possède également Peugeot (Festina, BigMat-Auber 93) et Bianchi (Roslotto-ZG).

Le Tour de France est aussi l'occasion d'envahir le marché. Après un triomphe dans le domaine du

VTT, les marques américaines Cannondale (Saeco) et Trek (US Postal Service) se lancent dans la course. Si le dernier nommé reste encore discret, Cannondale joue la carte « branchée » à fond. Au début de la saison, la firme de Bedford (Pennsylvanie) avait annoncé avec force publicité - façon générique de *Reservoir Dogs* - que le « Saeco pro cycling team ne gagnera plus sur des cadres italiens, mais sur des Cannondales ». Mission accomplie : quelques mois plus tard, Mario Cipollini brillait sur les routes du Tour d'Italie, que son coéquipier Ivan Gotti finissait par emporter.

De quoi inciter les amateurs à se ruier vers le 7R4 (le modèle du sprinter flamboyant), le 7R1 ou le 7R6, qui en sont dérivés. Car, pour vendre, les cadresurs produisent des répliques à moindre prix en série à l'occasion de la Grande Boucle. Gitane et Peugeot commercialisent des montures ressemblant à celles de Frédéric Guesdon, le vainqueur de Paris-Rou-

baix, et de Richard Virenque. Toutefois, si les pros portent les couleurs des firmes partenaires, leurs machines sont réalisées sur mesure par des artisans sous-traitants. Les forçats de la route ne roulent pas sur le vélo de monsieur Tout-le-monde.

La guéguerre ne concerne pas que les cadres. Tous les fournisseurs (lunetiers, chausseurs) rivalisent d'ingéniosité et de publicité, de même que les fabricants d'accessoires (compteurs de vitesse, potences, pédales, roues, pneumatiques). Le marché du dérailleur, lui, fait l'objet d'une lutte sévère. L'italien Campagnolo, qui se fait l'apôtre du beau matériel et a équipé Bjarne Riis du très novateur groupe neuf vitesses (contre huit auparavant) en 1996, et le japonais Shimano, qui fournit la grande majorité des équipes du Tour, se marquent à la culotte pour le plus grand profit technologique des coureurs et des amateurs fortunés.

Michel Dalloni

## 110 heures de programme prévues sur France Télévision

**DEUX AVIONS**, quatre hélicoptères (dont deux équipés d'une caméra Wescam permettant de cadrer les coureurs en plan serré à 150 mètres), quatre motos image et trois motos son : comme chaque année, France Télévision mobilise des moyens techniques considérables à l'occasion du Tour de France.

Au total, ce sont 140 personnes des deux chaînes publiques, une vingtaine de TDF et 150 techniciens de la SFP qui assureront environ 110 heures de programme. Ces images seront diffusées dans près de 130 pays, un nombre qui ne cesse d'augmenter au fil des années et qui prouve que cette compétition est un événement mondial. Les téléspectateurs d'Europe, bien sûr, mais aussi du Costa Rica, de Singapour ou de Nouvelle-Zélande pourront ainsi suivre les ascensions des sommets alpins du 19 au 22 juillet.

Globalement, France Télévision a choisi de reconduire le dispositif de l'an passé. On peut tout de

même signaler quelques nouveautés. A la réalisation, Jean-Maurice Ooghe et Jean-Marc L'Hénoret remplacent Régis Forissier, parti à la retraite. Pour leurs débuts sur le Tour, ils seront conseillés, dans le car-régie, par un assistant technique de choix : le coureur breton Ronan Pensec, trente-quatre ans, qui a pris sa retraite à l'issue du championnat de France sur route de Monthéry, dimanche 29 juin (*Le Monde* daté 29-30 juin).

Les moyens techniques habi-

tuels seront renforcés cette année par l'utilisation du Global Positioning System (GPS), un procédé qui fait appel à plusieurs satellites pour calculer précisément par triangulation la position des coureurs au cours de l'étape. Les écarts entre les concurrents pourront ainsi être disponibles pour les deux journalistes suivant le peloton et les échappés à moto, Jean-René Godart et Jean-Paul Ollivier. Grâce à ces indications, ceux-ci pourront intervenir en direct à l'antenne pour commenter le temps qui sépare les concurrents et donner leurs avis aux téléspectateurs sur les chances de quelques audacieux de tromper la vigilance du reste de la course.

### Les rendez-vous quotidiens

Toutes les étapes du Tour seront retransmises en direct à partir de 14 h 45 ou 15 heures, à l'exception de quatre étapes en montagne et de celle du 14 juillet, diffusées intégralement. France Télévision proposera plusieurs rendez-vous quotidiens. Entre 11 et 12 heures, « Autour du Tour » (F3) s'intéressera à la ville de départ de l'étape. Sur France 2, après le journal de 13 heures, « En attendant le Tour » fera un point sur la course, présentera l'étape du jour et accueillera un invité de la région. Juste après l'arrivée de l'étape, Gérard Holtz accueillera les coureurs dans le « Vélo club ». Chaque soir, sur France 3, à 20 h 35, « Le Journal du Tour » permettra de revoir les faits marquants de la journée. Pour entamer les festivités, France 2 proposera une émission spéciale, « En route pour le Tour », avant le prologue du 5 juillet. Miguel Indurain, quintuple vainqueur de l'épreuve et jeune retraité, en sera l'invité.

Piotr Smolar

## Les vingt-deux équipes engagées

- TELEKOM (AII.)**  
Bjarne Riis (Dan.)  
Jan Ullrich (All.)  
Rolf Aldag (All.)  
Udo Bolts (All.)  
Christian Henn (All.)  
Jens Heppner (All.)  
Giovanni Lombardi (Ita.)  
Georg Totschnig (Aut.)  
Eric Zabel (All.)  
Directeur sportif : Walter Godefroot (Bel.)
- FESTINA (Fra.)**  
Richard Virenque (Fra.)  
Laurent Dufaux (Sui.)  
Gianluca Bortolami (Ita.)  
Laurent Brochard (Fra.)  
Pascal Hervé (Fra.)  
Juona Laukka (Fin.)  
Christophe Moreau (Fra.)  
Didier Rous (Fra.)  
Niels Stephens (Aus.)  
Directeur sportif : Bruno Rassel (Fra.)
- MAPEI-GB (Ita.)**  
Johan Museeuw (Bel.)  
Oscar Camenzind (Sui.)  
Valentino Fois (Ita.)  
Danièle Nardinello (Ita.)  
Wilfried Peeters (Bel.)  
Tom Steels (Bel.)  
Andrea Tafi (Ita.)  
Frank Vandembroucke (Bel.)  
Stefano Zanini (Ita.)  
Directeur sportif : Pietro Algeri (Ita.)
- ONCE (Esp.)**  
Laurent Jalabert (Fra.)  
Alex Zülle (Sui.)  
Inigo Cuesta (Esp.)  
David Etxebarria (Esp.)  
Marcelino Garcia (Esp.)  
Aitor Garmendia (Esp.)  
Javier Mauleon (Esp.)  
Roberto Sierra (Esp.)  
Mikel Zarrabeitia (Esp.)  
Directeur sportif : Manolo Saiz (Esp.)
- MG TECHNOGYM (Ita.)**  
Michele Bartoli (Ita.)  
Fabio Baldato (Ita.)  
Carlo Finco (Ita.)  
Fabiano Fontanelli (Ita.)  
Angelo Lecchi (Ita.)  
Nicola Loda (Ita.)  
Dario Nicoletti (Ita.)  
Roberto Pistore (Ita.)  
Luca Scinto (Ita.)  
Directeur sportif : Giancarlo Ferretti (Ita.)
- POLTI (Ita.)**  
Luc Leblanc (Fra.)  
Dirk Baldinger (All.)  
Rossano Bras (Ita.)  
Mirco Crepaldi (Ita.)  
Gerrit De Vries (PB)  
Mirco Guadri (Ita.)  
Giuseppe Guerini (Ita.)  
Serguei Ooutschakov (Ukr.)  
Gianluca Valoti (Ita.)  
Directeur sportif : Vittorio Algeri (Ita.)
- COFIDIS (Fra.)**  
Tony Rominger (Sui.)  
Frankie Andreu (EU)  
Laurent Desbiens (Fra.)  
Philippe Gaumont (Fra.)  
Nicolas Jalabert (Fra.)  
Bobby Julich (EU)  
Kevin Livingston (EU)  
Christophe Rinero (Fra.)  
Cyril Saugrain (Fra.)  
Directeur sportif : Cyrille Guimard (Fra.)
- LA FRANÇAISE DES JEUX (Fra.)**  
Davide Rebellin (Ita.)  
Mauro Gianetti (Sui.)  
Frédéric Guesdon (Fra.)  
Stéphane Heulot (Fra.)  
Christophe Mengin (Fra.)  
Damien Nazon (Fra.)  
Andrea Peron (Ita.)  
Maximilian Sciandri (GB)  
Flavio Vanzella (Ita.)  
Directeur sportif : Marc Madiot (Fra.)
- ROSLOTTO-ZG MOBILI (Rus.)**  
Alexandre Gontchenkov (Ukr.)  
Vlatcheslav Djavanian (Rus.)  
Marco Fincato (Ita.)  
Vitali Kokorine (Ukr.)  
Pavel Pardonov (Tch.)  
Torsten Schmidt (All.)  
Daniele Sgnaolin (Ita.)  
Massimo Strazzer (Ita.)  
Marco Zen (Ita.)  
Directeur sportif : Massimo Ghirotto (Ita.)
- GAN (Fra.)**  
Chris Boardman (GB)  
Frédéric Moncassin (Fra.)  
Stuart O'Grady (Aus.)  
Eros Poli (Ita.)  
Arnaud Prétot (Fra.)  
Gérard Rue (Fra.)  
François Simon (Fra.)  
Cédric Vasseur (Fra.)  
Henk Vogels (Aus.)  
Directeur sportif : Roger Legeay (Fra.)
- TVM (PB)**  
Laurent Roux (Fra.)  
Jeroen Blijlevens (PB)  
Maarten Den Bakker (PB)  
Bo Hamburger (Dan.)  
Tristan Hoffman (PB)  
Servalis Knaven (PB)  
Jesper Skibby (Dan.)  
Peter Van Petegem (Bel.)  
Bart Voskamp (PB)  
Directeur sportif : Cees Priem (PB)
- SAECO-ESTRO (Ita.)**  
Ivan Gotti (Ita.)  
Francesco Casagrande (Ita.)  
Mario Cipollini (Ita.)

- Gian Matteo Fagnini (Ita.)  
Paolo Fornaciari (Ita.)  
Dario Frigo (Ita.)  
Giorgio Furlan (Ita.)  
Massimiliano Lelli (Ita.)  
Silvio Martinello (Ita.)  
Directeur sportif : Claudio Corti (Ita.)
- RABOBANK (PB)**  
Peter Luttenberger (Aut.)  
Rolf Sorensen (Dan.)  
Michael Boogerd (PB)  
Erik Breukink (PB)  
Erik Dekker (PB)  
Patrick Jonker (PB)  
Robbie McEwen (Aus.)  
Danny Nelissen (PB)  
Leon Van Bon (PB)  
Directeur sportif : Theo de Rooij (PB)
- CASINO-C'EST VOTRE ÉQUIPE (Fra.)**  
Alberto Elli (Ita.)  
Christophe Agnolotto (Fra.)  
Lauri Aus (Est.)  
Pascal Chantere (Fra.)  
Fabrice Gougol (Fra.)  
Rolf Jaermann (Sui.)  
Arturas Kasputis (Lit.)  
Jaun Kirsipuu (Est.)  
Marco Saligari (Ita.)  
Directeur sportif : Vincent Lavenu (Fra.)
- BATIK-DEL MONTE (Ita.)**  
Evgueni Berzine (Rus.)  
Andrea Brognora (Ita.)  
Bruno Genghialta (Ita.)  
Gabriele Colombo (Ita.)  
Francesco Frattini (Ita.)  
Nicolas Minali (Ita.)  
Gianluca Pierobon (Ita.)  
Giuseppe Tartaglia (Ita.)  
Paolo Tofflori (Ita.)  
Directeur sportif : Emmanuelle Bombini (Ita.)
- BANESTO (Esp.)**  
Abraham Olano (Esp.)  
Marino Alonso (Esp.)  
Casero Angel (Esp.)  
José Luis Arrieta (Esp.)  
Manuel Beltran (Esp.)  
Santiago Blanco (Esp.)  
Vicente Garcia-Acosta (Esp.)  
José María Jimenez (Esp.)  
Orilando Rodriguez (Por.)  
Directeur sportif : Eusebio Unzué (Esp.)
- LOTTO-MOBISTAR-ISOGLOSS (Bel.)**  
Laurent Madouas (Fra.)  
Djamolidine Abdoujaparov (Ouz.)  
Peter Farazijn (Bel.)  
Jo Planckaert (Bel.)  
Benoit Salmon (Fra.)  
Andrei Tchmil (Rus.)  
Andrei Teteriouk (Kaz.)

- Paul Van Hyfte (Bel.)  
Marc Wauters (Bel.)  
Directeur sportif : Jean-Luc Vandembroucke (Bel.)
- KELME-COSTA BLANCA (Esp.)**  
Fernando Escartín (Esp.)  
Francisco Benítez (Esp.)  
Herman Buenahora (Col.)  
Francisco Cabello (Esp.)  
Juan José De Los Angeles (Esp.)  
Arsenio Gonzalez (Esp.)  
Jaime Gonzalez (Col.)  
Javier Pascual (Esp.)  
José Angel Vidal (Esp.)  
Directeur sportif : Alvaro Pino (Esp.)
- MERCATONE UNO (Ita.)**  
Marco Pantani (Ita.)  
Marco Artunghi (Ita.)  
Stefano Checchin (Ita.)  
Roberto Conti (Ita.)  
Stefano Della Santa (Ita.)  
Oscar Pelliccioli (Ita.)  
Massimo Podenzana (Ita.)  
Mario Traversoni (Ita.)  
Beat Zberg (Sui.)  
Directeur sportif : Giuseppe Martinelli (Ita.)
- U.S. POSTAL SERVICE (EU)**  
Vlatcheslav Ekimov (Rus.)  
Adriano Baffi (Ita.)  
Dariusz Baranowski (Pol.)  
Pascal Deramé (EU)  
Tyler Hamilton (EU)  
George Hincapie (EU)  
Marty Jemison (EU)  
Peter Meinert-Nielsen (Dan.)  
Jean-Cyril Robin (Fra.)  
Directeur sportif : Mark Gorski (EU)
- LA MUTUELLE DE SEINE-ET-MARNE (Fra.)**  
Jean-Philippe Dojwa (Fra.)  
Stéphane Cuffé (Fra.)  
David Delrieu (Fra.)  
Gordon Fraser (Can.)  
Frédéric Gabriel (Fra.)  
Claude Lamour (Fra.)  
Gilles Maignan (Fra.)  
Laurent Pillon (Fra.)  
Dominique Rault (Fra.)  
Directeur sportif : Yvon Sanquer (Fra.)
- BIG MAT-AUBER 93 (Fra.)**  
Pascal Lino (Fra.)  
Miguel Arroyo (Mex.)  
Ludovic Auger (Fra.)  
Thierry Bourguignon (Fra.)  
Laurent Gently (Fra.)  
Thierry Gouvenou (Fra.)  
Pascal Lance (Fra.)  
Marek Lesniewski (Pol.)  
Gilles Talmant (Fra.)  
Directeur sportif : Stéphane Javelet (Fra.)

*Ashford*  
CHAUSSEUR  
POUR HOMMES ET FEMMES

"Le haut de gamme du cousu Goodyear"

**A renouvelé sa fabrication et vous propose désormais du très haut de gamme à**

**PRIX d'USINE**

A partir du 24 Juin

**SOLDES MONSTRES**

24, rue de CHATEAUDUN 75009 M<sup>o</sup>:ND de LORETTE  
4, rue du GL LANREZAC 75017 M<sup>o</sup>:ETOILE Stie CARNOT  
VENTE PAR CORRESPONDANCE Tel:01.48.88.98.66

# La station spatiale Mir victime d'une panne de courant

Russes et Américains luttent de conserver pour éviter l'abandon du complexe orbital, où les conditions de vie sont de plus en plus précaires en raison de l'accumulation de défaillances techniques

La station orbitale russe Mir se trouve à nouveau dans une situation préoccupante. Une défaillance de son système de positionnement l'a momentanément privée d'électricité, jeudi 3 juillet, les panneaux solaires étant mal

orientés. Cette anomalie a pu être provisoirement résolue à l'aide de moteurs auxiliaires, dont l'autonomie est limitée à quelques jours. Les cosmonautes continuent à se préparer pour une intervention sur le module accidenté

lors de la collision du 25 juin. Cette opération délicate vise à reconnecter trois panneaux solaires afin de rétablir une alimentation électrique compatible avec la poursuite de l'exploitation de la station. Les spécialistes de la

NASA participent à cette opération de sauvetage, tout en suivant avec attention l'évolution de leur sonde Pathfinder, qui devait toucher le sol martien, vendredi soir 4 juillet, vingt ans après la dernière mission Viking.

**COLLISION**, pannes multiples des appareils de production d'oxygène, pénurie d'électricité. Depuis une dizaine de jours, les incidents se succèdent à bord de la station spatiale russe Mir dont les trois occupants sont lancés dans une suite d'opérations de maintenance qui, vues de la Terre, ressemblent de plus en plus à de l'« achèvement thérapeutique ».

En début de semaine, la tendance était à l'optimisme. Le module Spectre - inhabitable depuis sa dépressurisation consécutive au choc survenu le 25 juin avec un cargo Progress - avait été isolé du reste de la station. Cette dernière avait pu être réorientée et les panneaux solaires encore en état de fonctionner fournissaient suffisamment d'énergie électrique pour alimenter la quasi-totalité des systèmes de support vie (climatisation, régénération de l'air, etc.). La vie à bord reprenait un cours presque normal (*Le Monde* du 3 juillet).

Mais la série noire a vite repris. Mardi 1<sup>er</sup> juillet, une valve défective a provoqué une surchauffe dans le

circuit de refroidissement du module Kvant-1, obligeant les cosmonautes à arrêter le générateur d'oxygène Elektron qui y régénère l'atmosphère. La pièce défectueuse a pu être réparée et l'appareil devrait être rapidement remis en marche. En attendant, l'oxygène nécessaire à la survie de l'équipage est fourni par des cartouches chimiques - du type de celle qui provoqua un incendie en février dernier.

## AUTONOMIE LIMITÉE

A peine remis de leurs émotions, Vassili Tsibliev, Alexandre Lazutkin et Michael Foale ont dû faire face à un nouveau problème. Jeudi 3 juillet, tous les panneaux solaires ont subitement cessé d'alimenter les batteries. Les énormes gyroscopes (gyrodynes) servant à stabiliser et orienter la station s'étaient arrêtés et les panneaux n'étaient plus dirigés vers le Soleil. La panne est intervenue dans un boîtier électronique se trouvant entre les gyrodynes et l'ordinateur central de la station. Mais, assurait un porte-parole du

centre de contrôle des vols spatiaux russes, la station a pu être réorientée rapidement dans la bonne position « grâce aux moteurs auxiliaires du module Kvant-2 », et l'approvisionnement en électricité a été rétabli.

Dans le contexte actuel, ce genre d'incidents a de quoi inquiéter. Mais les occupants de la station « ont l'habitude de faire face à ces problèmes de maintenance depuis des années », assure l'astronaute Jean-François Clervoy, dernier Français à avoir séjourné à bord de Mir. Des « pertes de contrôle » comme celle de jeudi sont déjà survenues « à trois ou quatre reprises l'an dernier ».

Elles n'ont, en principe, rien de dramatique dans la mesure où il est toujours possible de réorienter Mir « en manuel », à l'aide des moteurs auxiliaires dont sont pourvus chacun des modules ainsi que le Soyouz amarré en permanence à la station, précise Jean-François Clervoy. Mais ces moteurs auxiliaires sont de petites fusées dont la réserve en combustible est limitée. Ils devraient néanmoins pouvoir fonc-

tionner « pendant plusieurs jours » estime l'astronaute français.

En cas de problème, les trois occupants de la station peuvent descendre sur Terre par leurs propres moyens, à bord du vaisseau Soyouz amarré en permanence à la station. Cette éventualité ne semblait pas de mise jeudi soir. A Moscou comme à Houston, on semblait considérer que les cosmonautes pourraient poursuivre leur entraînement en vue d'une sortie « dans l'espace » à l'intérieur du module accidenté Spectre.

## UNE « PRIORITÉ »

Cette opération constitue pour eux « une priorité » dans la mesure où elle vise à rendre à Mir une alimentation en électricité compatible avec la poursuite des expériences scientifiques - condition évidente de son maintien en activité. Délicate, elle est préparée à terre, depuis Moscou, par des spécialistes russes et américains parmi lesquels John Blaha, qui séjourna sur Mir de septembre 1996 à janvier 1997. Elle vise à doter Spectre d'une porte

permettant le passage de câbles électriques. Il serait alors possible de remettre en service trois panneaux solaires qui avaient dû être déconnectés pour permettre la fermeture du sas du module accidenté.

Un cargo Progress devrait décoller de Baïkonour samedi 5 juillet à 7 h 11 (heure de Paris), avec la nouvelle porte ainsi que le matériel et les outils nécessaires à la réparation. La sortie dans l'espace est programmée pour vendredi 11 ou lundi 14.

Les trois hommes quitteront les modules habitables de la station dont ils fermeront les écoutilles. Les deux cosmonautes russes Vassili Tsibliev et Alexandre Lazutkin pénétreront ensuite dans le module accidenté et dépressurisé pour l'inspecter et tenter d'en changer la porte. Pendant l'opération - environ cinq heures - l'Américain Michael Foale les attendra aux commandes du vaisseau Soyouz, prêt à recueillir ses deux compagnons pour redescendre en catastrophe sur Terre en cas de besoin...

Jean-Paul Dufour

# Mars Pathfinder débarque sur la planète rouge

Vingt ans après la dernière mission Viking, une sonde américaine devait se poser vendredi soir 4 juillet dans la vallée d'Arès

**C'EST** une grosse production américaine, un peu la revanche de *Mars Attacks* et *d'Indépendance Day* réunis. En fin de journée, vendredi 4 juillet, jour anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis, une « soucoupe volante » terrienne doit débarquer sur Mars. Plus de vingt ans après les dernières missions Viking, une sonde de la NASA doit « atterrir » sur la planète rouge. Après un voyage de 500 millions de kilomètres, Mars Pathfinder, lancé le 4 décembre 1996 avec, à son bord, un petit robot, Sojourner, doit plonger de nuit vers le sol martien à la vitesse vertigineuse de 26 460 kilomètres/heure.

La chronique de cet « atterrissage », entièrement automatique, a été annoncée de longue date par la NASA : tout doit se jouer en moins de cinq minutes. A 19 heures (heure de Paris), arrivé à 125 kilomètres d'altitude, Mars

Pathfinder est vivement freiné par l'atmosphère de Mars, protégé par un bouclier de l'échauffement dû au frottement des gaz.

Un parachute de 12 mètres de diamètre se déploie alors, puis le bouclier est éjecté. A 300 mètres du sol, des ballons se gonflent autour de la sonde. Avant que Mars Pathfinder heurte le sol, la vitesse est encore réduite à moins de 90 kilomètres/heure par des rétrofusées. Peu orthodoxe, l'atterrissage doit s'achever par une série de rebonds de la sonde garnie de ses coussins gonflables. La NASA prévoit qu'elle pourra « jouer les balles de ping-pong » jusqu'à une hauteur équivalente à un immeuble de 10 étages.

Si Pathfinder résiste à ce traitement de choc, le déploiement de sa corolle pourra débuter. La sonde se présente en effet comme un tétraèdre de 90 centimètres de haut, formé d'un socle et de trois

« pétales » triangulaires qui renforcent l'instrumentation et protègent le robot Sojourner, ainsi baptisé en mémoire du défenseur des droits civiques américain Sojourner Truth. Pour reprendre les commandes et s'assurer de la bonne santé de leur protégé, les ingénieurs du Jet Propulsion Laboratory (JPL, Pasadena) devront attendre anxieusement le lever du jour sur Mars. Alors seulement ils pourront activer la caméra et se faire une idée de l'environnement de leur engin.

## EN AVANT-GARDE

Mars Pathfinder devrait en principe se trouver dans la vallée d'Arès - dieu grec de la guerre, *alter ego* du Mars latin -, une vaste dépression située par 19,4 degrés de latitude (martienne) nord et 33,1 de longitude ouest, considérée comme l'embouchure d'un fleuve aujourd'hui disparu. *Ares Vallis* a été choisie pour son calme relatif - bien que de récentes images prises par le télescope spatial Hubble aient révélé de violents orages de poussière à proximité.

Si le *check up* est positif, le JPL pourra ensuite activer le robot Sojourner, 10 kilogrammes de technologie montés sur six roues. Il sera piloté depuis la Californie, mais en différé, en raison du temps de transmission des données (la lumière met plus de dix minutes pour parcourir la distance Terre-Mars). Grâce à un système optique stéréoscopique, un relevé topographique des environs immédiats permettra de décider à l'avance du parcours du robot.

Sojourner disposera d'environ une semaine pour palper et analyser les roches environnantes. Sa mère porteuse effectuera, pour sa part, des mesures magnétiques, atmosphériques et météorologiques, pendant environ un mois.

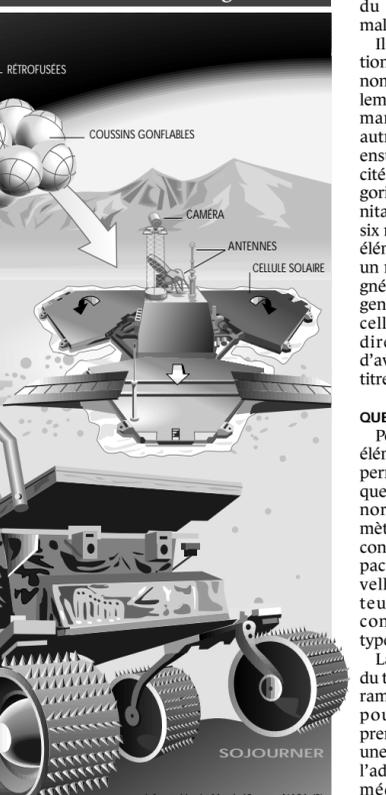
Cette mission ne prétend pas résoudre la question de l'existence passée de la vie sur Mars, précise la NASA. Les instruments embarqués sont trop rudimentaires pour le recueil des données nécessaires, qui demanderaient des sondages en profondeur et le retour sur Terre d'échantillons. Il s'agit principalement de tester le mode d'atterrissage et d'engranger assez d'informations pour préparer l'arrivée de prochaines sondes.

Car Mars Pathfinder - qui a coûté 200 millions de dollars (1,2 milliard de francs), une somme relativement modeste pour une mission de cette importance, - n'est que l'avant-garde d'une nouvelle vague d'exploration « économique » de Mars (*Le Monde* du 6 décembre 1996). Les dernières sondes américaines à s'être posées sur la planète rouge, Viking 1 et 2, ont été lancées en 1975, et leurs émissions ont cessé en 1982. De-

puis, Mars Observer, parti en 1992, s'est perdu en route et Mars Global Surveyor, un satellite de cartographie lancé fin 1996 - qui rencontre quelques problèmes de guidage -, doit se mettre en orbite autour de Mars en septembre.

En 1999, 2001 et 2003, six engins américains doivent rendre visite à la planète rouge. L'apogée de ce

## Un concentré de haute technologie



Freiné successivement par un parachute, des rétrofusées et des coussins gonflables, Mars Pathfinder est composé d'une station fixe et d'un véhicule robot, Sojourner. Doté de trois caméras et d'un analyseur de roche, celui-ci explorera le sol martien pendant sept jours.

programme sera, en 2005, la « mission de retour d'échantillons » chargée de rapatrier sur Terre les roches récoltées par les sondes précédentes. L'éventuel envoi d'un vaisseau habité dépendra du succès de ces missions préparatoires.

Après les échecs russes - Phobos 1 et 2 en 1988, et l'ambitieux Mars 96, retombé dans le Pacifique fin 1996 -, seule l'Europe peut espérer prendre une part, modeste, dans la conquête martienne. Mars Express, un petit satellite doté d'un ou plusieurs atterrisseurs, pourrait être lancé par l'Agence spatiale européenne (ESA) en 2003. Mais ce projet, lui aussi d'un coût de 200 millions de dollars, est encore suspendu à des arbitrages budgétaires des pays membres de l'ESA qui n'interviendront qu'en novembre. Pour quelque temps encore, Mars risque donc d'être avant tout une planète américaine.

Hervé Morin

# Les trithérapies réactivent le système immunitaire des malades du sida

**UN GROUPE** de biologistes et de médecins français publient dans le numéro de l'hebdomadaire américain *Science* du 4 juillet une étude démontrant que l'administration d'associations médicamenteuses antirétrovirales est de nature à restaurer le système immunitaire des malades atteints du sida. Ces chercheurs, dirigés par le docteur Brigitte Autran (hôpital de La Pitié-Salpêtrière), fournissent des données recueillies sur huit malades ayant atteint un stade avancé de la maladie et qui ont pu bénéficier, depuis un an, d'une trithérapie associant un inhibiteur de la protéase (le Ritonavir) et deux inhibiteurs de la transcriptase inverse (l'AZT et la didéoxycytosine).

On sait depuis plusieurs mois, et sur une échelle de plus en plus large, que de telles associations antirétrovirales permettent de réduire de manière spectaculaire la quantité de particules virales (ou charge virale) dans le sang circulant. Parallèlement, l'état clinique des patients peut être amélioré pendant que le nombre de certaines cellules du système immunitaire (les lymphocytes dits CD4) peut remonter à des niveaux plus proches de la normale. Au terme d'une surveillance immunologique et avec un recul d'une année, les chercheurs ont observé trois phénomènes témoignant d'une restauration des fonctions du système immunitaire de ces malades.

Ils confirment que l'augmentation du taux des CD4 est un phénomène durable qui concerne également, quoique de manière moins marquée, les lymphocytes CD8, autre cible du VIH. Ils observent ensuite une amélioration des capacités de réponse d'une autre catégorie de cellules du système immunitaire (les lymphocytes T) après six mois de traitement et enfin des éléments indiquant, avec le temps, un renouvellement partiel de la lignée des cellules CD4 avec l'émergence dans le sang des patients de cellules dites « naïves » c'est-à-dire n'ayant pas la mémoire d'avoir rencontré le VIH et, à ce titre, plus aptes à lutter contre lui.

## QUESTIONS

Pour importants qu'ils soient les éléments fournis par ce travail ne permettent pas encore d'affirmer que cette trithérapie conduit à une normalisation de tous les paramètres du système immunitaire. Ils confirment la profondeur de l'impact, dans le temps, de ces nouvelles associations médicamenteuses antirétrovirales. Ils conduisent aussi à poser deux types de questions.

La première est celle de l'arrêt du traitement. A partir de quels paramètres cliniques et biologiques pourra-t-on envisager, sans prendre de risques pour le malade, une interruption (ou un arrêt) de l'administration des associations médicamenteuses dont on sait qu'elles peuvent être contraignantes, non dénuées de toxicité et parfois mal supportées ?

La seconde question est celle de la date à partir de laquelle il faut, après la contamination, avoir recours à ces associations antirétrovirales et aussi de savoir quelle doit être la puissance de ces dernières. Pour les auteurs, l'ensemble des données dont ils disposent permet de penser que des interventions plus précoces et plus agressives fourniraient de grande chance d'obtenir une meilleure restauration des fonctions immunitaires des personnes infectées par le VIH.

Jean-Yves Nau

★ L'étude de *Science* est signée de neuf chercheurs travaillant dans le laboratoire d'immunologie cellulaire (CNRS 625) de l'hôpital de La Pitié-Salpêtrière (B. Autran, G. Carcelain, T. S. Li, C. Blanc, P. Debré), dans le service des maladies infectieuses de ce même hôpital (R. Tubiana, C. Katlama) ainsi que dans le service d'immunologie-hématologie de l'hôpital Raymond Poincaré de Garches (D. Mathez et J. Lebowitch).

## Des puces rustiques et économiques

Le système de guidage de Pathfinder utilise la même « trousse à outils » informatique que les feux tricolores de New-York et certains imprimantes de bureau. Le Jet Propulsion Laboratory, concepteur de la sonde, a adapté des puces et un système d'exploitation commercialisés par la société californienne Wind River Systems. Responsable de l'essentiel des opérations de l'ordinateur de bord de l'engin, ce matériel a été « durci » pour résister aux radiations. Il comprend deux puces qui, pour économiser l'énergie, ne « tournent » qu'à 20 mégahertz (dix fois moins vite que les microprocesseurs des ordinateurs de bureau), mais dispose d'une mémoire étendue de 128 mégaoctets. Restrictions budgétaires obligent, les systèmes construits à grands frais pour chaque mission ont fait place à des produits commerciaux éprouvés. Cette pratique fut inaugurée sur les sondes Clementine - qui a dressé la carte de la Lune en 1994 - et Galilée - placée en orbite autour de Jupiter en 1995.

## RÉSULTATS DU BAC

Samedi 5 juillet

Bac général  
Académie de LIMOGES

Bac technologique  
Académies :  
PARIS, CRÉTEIL, VERSAILLES, RENNES

Bac professionnel  
Académies :  
PARIS, CRÉTEIL, VERSAILLES

3617 LMPLUS

# Soleil, enfin, à partir de dimanche

**UN PUISSANT** anticyclone se rapproche des côtes atlantiques. Il viendra se positionner durablement sur la France à partir de dimanche et amènera un temps estival. Jusque-là, le temps restera frais et maussade, avec de la pluie sur la façade est du pays.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - Le ciel offrira souvent de belles éclaircies sur la Bretagne. De la baie de Seine aux pays de Loire, les nuages seront un peu plus présents. Les températures (de 16 à 21 degrés) resteront fraîches.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Malgré le retour progressif du soleil, on restera sous la menace d'averses, surtout près de la frontière belge. Les températures s'établiront au mieux entre 16 et 20 degrés.

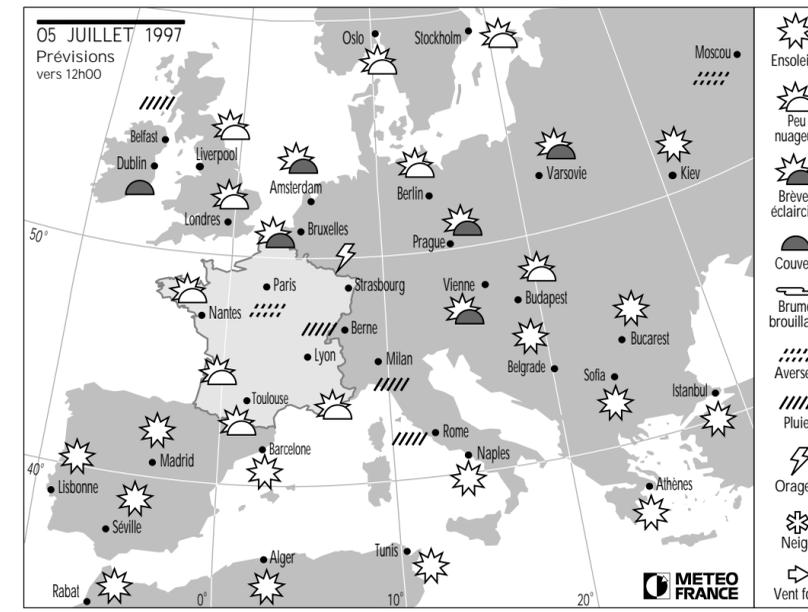
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - Cette journée s'annonce bien maussade. Les nuages laisseront bien peu de place au soleil et don-

neront souvent de la pluie. Pas plus de 16 à 19 degrés au meilleur de la journée.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Une timide amélioration du temps est prévisible en plaine avec le retour de quelques périodes ensoleillées, mais des averses restent toujours possibles. Sur le relief, les nuages seront plus présents. Il fera entre 18 et 21 degrés.

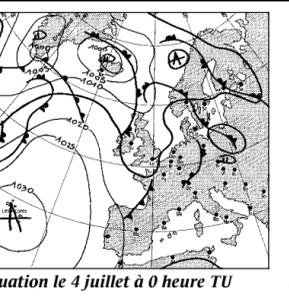
**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Le Limousin profitera du retour des éclaircies. En revanche, un temps maussade et souvent pluvieux dominera de l'Auvergne aux Alpes, où il pourra neiger à partir de 1 800 mètres. De 17 à 19 degrés sont attendus l'après-midi.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Grâce à un fort vent, le ciel se dégagera au-dessus des départements du littoral. Les nuages s'accrocheront parfois sur certains reliefs. Il est prévu entre 22 et 26 degrés dans l'après-midi.



**PRÉVISIONS POUR LE 05 JUILLET 1997**  
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole	NANCY	12/18 N	PAPEETE	23/29 S	KIEV	19/26 S	VENISE	17/24 S	LE CAIRE	24/36 S
AJACCIO	15/24 N	NANTES	POINTE-A-PIT.	25/32 P	LISBONNE	16/29 S	VIENNE	15/21 N	MARRAKECH	16/28 S
BIARRITZ	13/19 N	NICE	ST-DENIS-RE.	21/25 S	LIVERPOOL	11/18 N	AMÉRIQUES		NAIROBI	13/20 C
BORDEAUX	12/20 S	PARIS	EUROPE		LONDRES	12/21 N	BRASILIA	14/27 S	PRETORIA	0/20 C
BOURGES	10/18 S	PAU	AMSTERDAM	10/16 N	LUXEMBOURG	10/14 C	BUENOS AIR.	11/12 S	RABAT	16/28 S
BREST	11/17 N	PERPIGNAN	ATHENES	27/36 S	MADRID	10/26 S	CARACAS	25/31 S	TUNIS	22/29 S
CAEN	12/17 S	RENNES	BARCELONE	15/22 S	MILAN	18/22 P	CHICAGO	14/26 S	ASIE-OCÉANIE	
CHERBOURG	10/18 S	ST-ETIENNE	BELFAST	9/19 P	MOSCOW	17/24 P	LIMA	21/25 N	BANGKOK	27/36 N
CLERMONT-F.	11/19 S	STRASBOURG	BELGRADE	20/31 S	MUNICH	11/17 S	LOS ANGELES	18/26 P	BOMBAY	27/30 P
DIJON	11/19 P	TOULOUSE	BERLIN	14/19 S	NAPLES	20/29 S	MEXICO	14/23 N	DJAKARTA	25/30 C
GRENOBLE	13/21 S	TOURS	BERNE	10/14 P	OSLO	10/20 N	MONTREAL	14/22 N	DUBAI	28/38 S
LILLE	11/18 P	FRANCE outre-mer	BRUXELLES	11/16 N	PALMA DE M.	16/26 S	NEW YORK	24/29 S	HANOI	28/36 N
LIMOGES	10/15 S	CAYENNE	BUCAREST	11/18 S	PRAGUE	11/16 N	SAN FRANCISCO	14/21 S	HONGKONG	26/27 P
LYON	13/20 S	FORT-DE-FR.	BUDAPEST	17/27 S	ROME	17/26 P	SANTIAGOCHI	5/18 N	JERUSALEM	23/33 S
MARSEILLE	16/23 S	NOUMEA	COPENHAGUE	12/19 P	SEVILLE	17/33 S	TORONTO	16/24 N	NEW DEHLI	27/39 S
			DUBLIN	10/18 S	SOFIA	20/35 S	WASHINGTON	22/29 N	PEKIN	18/29 N
			FRANCFORT	13/16 P	ST-PETERSB.	16/24 N	AFRIQUE		SEOUL	24/26 P
			GENEVE	11/17 P	STOCKHOLM	12/24 N	ALGER	17/25 S	SINGAPOUR	26/29 S
			HELSINKI	13/24 S	TENERIFE	16/21 N	DAKAR	26/29 S	SYDNEY	10/14 P
			ISTANBUL	23/33 S	VARSOVIE	17/21 N	KINSHASA	15/27 S	TOKYO	25/33 S

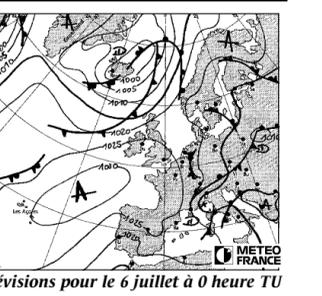


Situation le 4 juillet à 0 heure TU

# CARNET DU VOYAGEUR

**FRANCE.** Les tarifs « Coups de pouce » d'Air Inter Europe sur les vols en métropole sont dorénavant applicables à plus de quarante destinations européennes desservies par Air France. Chaque mercredi, une vingtaine de destinations sont choisies, soit 200 vols environ dont les tarifs sont égaux ou inférieurs jusqu'à 30 % aux tarifs « Le Kiosque ». Ces « Coups de pouce » sont disponibles le mercredi, sur Minitel 3615 code Air France ou Air Inter Europe, entre 0 heure et 23 h 59.

**MEXIQUE.** Le Popocatepetl a émis, lundi, un nuage de cendres qui a atteint Mexico, distante d'environ 60 km. Le réveil du volcan ne menacerait pas les grandes villes mexicaines proches de lui mais mettrait en danger les villes et villages de sa périphérie. Le plan d'alerte jaune doit permettre, le cas échéant, d'évacuer l'ensemble de la population en deux heures. - (AFP)



Prévisions pour le 6 juillet à 0 heure TU

## TECHNOLOGIE

# Des industriels s'associent pour « brancher » écoles et lycées sur leur matériel

Les cinq partenaires de Netday proposent d'aider à la création d'un réseau informatique dans une centaine d'établissements

« **LES 24 HEURES DU WEB** », tel est l'intitulé choisi par l'association Netday (Le Jour du Net) pour la campagne de promotion d'Internet dans les écoles françaises qu'elle veut lancer à la rentrée. Une version hexagonale des campagnes qui avaient permis à trois cents écoles américaines de se brancher sur la Toile à deux reprises, en 1996 puis le 26 avril, à l'initiative de l'association d'industriels de l'informatique Smart Valley, qui compte rééditer l'opération le 25 octobre.

En France, Netday, fondée au mois de février, regroupe, pour l'instant, cinq partenaires, dont deux entreprises du groupe Siemens Nixdorf : Arche et la filiale française de la société allemande, deux américains (3Com et Sun Microsystems) et une PME française, Infra Plus. Ensemble, ils ont mis au point une maquette, comportant une offre technique adaptée aux besoins des écoles et lycées, et proposent de financer environ les deux tiers de l'investissement nécessaire à la connexion d'une école et à la création d'un intra-

net, c'est-à-dire un réseau téléma- tique interne. L'opération, affirmé- ils, pourrait avoir lieu en octobre. Elle se déroulerait sur une seule journée, à l'image des campagnes américaines.

Jeu- di 3 juillet, les membres de Netday ont annoncé qu'ils étaient prêts à réaliser cette opération dans cinquante à cent établissements scolaires français. Le coût moyen, pour un établissement équipé d'un serveur, de vingt ordinateurs et du matériel de connexion, devrait atteindre 150 000 francs, « soit trois ou quatre fois moins que le prix du marché », affirme Alain Tingaud, président de l'association et PDG d'Arche et de Siemens Nixdorf France.

Alléchante de prime abord, l'initiative de Netday soulève de nombreuses questions. Initiée par des entreprises privées, elle vise à l'évidence leur promotion sur le marché toujours ouvert de l'équipement informatique et téléma- tique des établissements publics qu'ils soient scolaires, qu'ils dépendent des collectivités locales

ou régionales, ou encore des associations. Et, pour ce faire, elle privilégie une partie seulement de l'offre technique. Alain Tingaud défend sa démarche en expliquant que « Netday ne propose qu'une maquette testée auprès d'acadé- miques et de professeurs. Elle est compatible avec les procédures d'appels d'offres de l'administration ». Les membres de l'association répondraient à ces dernières

au même titre que d'autres entre- prises.

Il reste que la proposition de Netday n'est pas neutre sur le plan technique. Elle privilégie, par exemple, la solution PC (ordina- teurs personnels), soutenue par Siemens Nixdorf, au détriment des NC (ordinateurs de réseau), pourtant promus par Sun. Alain Tingaud ne cache pas le soutien de Siemens aux « NetPC » défen-

sus par Intel et Microsoft, et concurrents des NC. De même, 3Com est le concurrent direct du numéro un des routeurs qu'est Cisco. Enfin, aucun éditeur de logi-iciel n'adhère, pour le moment, à Netday. D'où, à l'inverse, une ab- sence de choix technique dans ce domaine.

Si Netday est en négociation avec l'Union européenne, elle n'a pas conclu d'accord pour harmoni- ser son projet avec ceux des instances communautaires. « Nous sommes la première association constituée en Europe », affirme Alain Tingaud, qui se dit fin prêt pour organiser « les 24 heures du Web » dès qu'il aura obtenu le feu vert de l'éducation nationale, qui doit aussi établir la liste des éta- blissements scolaires qui auront la chance d'être « branchés ».

Michel Alberganti

★ Le supplément « Télévision Ra- dio Multimédia » du Monde consacra une enquête à cette opération dans son édition datée 6-7 juillet.

## Les fêtes d'Internet

Une autre association, l'Initiative Internet française, regroupant le Club de l'Arche, l'Association des villes numériques et Admironates autour du Chapitre français de l'Internet Society (Isoc France) pro- jette d'organiser une « fête du Net » d'ici à la fin de l'année. « Un peu sur le mode du téléthon », précise Bruno Oudet, président de l'Isoc France. Cette action s'inscrit dans l'un des principaux objectifs de l'association, visant à « améliorer la connaissance de l'Internet, de ses enjeux et de ses impacts ». Mais elle est totalement distincte des « 24 heures du Web » préparées par Netday. Bruno Oudet admet ignorer tout des projets de cette association, et même l'existence de celle-ci. Ce qui tend à prouver que les initiatives visant à promouvoir Internet en France ont tendance à se bousculer. Le ministère de l'éducation nationale préparerait les « Journées des réseaux et du multimédia » qui pourraient avoir lieu du 18 au 24 octobre. Un zeste d'harmonisation entre ces différents projets ne gâcherait pas la fête.

## PHILATÉLIE

**L'enclos paroissial de Guimiliau.** LA POSTE mettra en vente générale, mardi 15 juillet, un timbre à 3 F ayant pour sujet l'enclos paroissial de Guimiliau (Finistère). Construit de 1581 à 1588, cet enclos doit son origine à saint Milliau. Constitué d'un portail monumental, d'un calvaire et d'un ossuaire, il a été bâti autour de l'église, éri- gée vers 1530-1540 et remaniée au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le timbre représente un détail

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97140

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												
XI												

## HORIZONTALEMENT

I. Protège des problèmes de tension. - II. Sans mouche pour se protéger. Personnel. - III. Tient au creux de la main. Son passage laisse des traces. - IV. Monstre de papier. Plaisir breton. Stratégie à la chinoise. - V. L'un fut maréchal, l'autre ne fut que général. Ses résultats à l'école sont en baisse. - VI. Pronom. Ont pris le vent. - VII. Meurtres dans leur chair. Fin de verbe. - VIII. Se jette dans le Rhin. Evoluera. - IX. Sortie les pieds

## VERTICALEMENT

1. Partis des partis. - 2. Comparable à la sagesse. Mis en repos forcé. - 3. A cheval sur les principes. - 4. Monozygote quand elle est vraie. Chez la girafe. - 5. Mani- festation espagnole. Saison migratoire. - 6. Peut aller se faire rhabiller. Met les mains à la pâte.

## EN FILIGRANE

**Nouveautés monégasques.** L'Office des émissions de timbres-poste de Monaco a émis, le 31 mai : un timbre à 4,60 F sur les cent ans du Tournoi de tennis de Monte-Carlo, version surchargée du nom du vainqueur en 1997 (Marcelo Rios) du timbre paru le 1<sup>er</sup> février ; une série de trois va- leurs à 3 F, 3,50 F et 5,20 F con- sacrées à la compagnie des carabi- niers du prince Rainier III.

**Ventes.** Vente sur offres Jean- Claude Fourcaut (Le Vésinet, tél. : 01-39-76-01-07) clôturée le 15 juillet. Plus de 4 000 lots : classiques de France, ballons montés, oblité- rations par départements, années complètes, colonies françaises, vracs.

## Au sommaire du « Monde des philatélistes »

**QUELS ÉCRIVAINS** sont évo- qués sur des timbres français à travers leur œuvre sans que leur portrait apparaisse ? De quand date la première liaison postale de nuit en France ? De quelle première philatélique la France est- elle à l'origine ? En cent quarante questions (accompagnées de leurs réponses), Le Monde des philaté- listes de juillet-août teste les connaissances en histoire postale de ses lecteurs.

## ★ Le Monde des philatélistes, 84 pages, en vente en kiosques, 27 F.



## À L'AFFICHE

**Festival de danse de Châteauvaillon**  
Avant d'être évincé, Gérard Paquet avait eu le temps de préparer un festival. Il commence le 5 juillet avec des danses de cour japonaises, enchaîne avec du buto. Suivront la Compagnie Castafiore, Maïté Fossen, Emmanuelle Huynh, Pietragalla, Malou Airoudo. Pour finir ? Les fameuses Connexions Hip Hop... TNDI-Châteauvaillon, 83192 Ollioules. Du 5 au 27 juillet. Tél. : 04-94-22-74-00. De 50 F à 180 F.

**Festival des Vieilles Charrues à Carhaix-Plouguer**  
Né d'un gag de potaches du centre du Finistère qui voulaient, à l'occasion du rassemblement de vieux gréements de Brest, « montrer aux « voileux » que les jeunes de l'intérieur savent faire la fête », ce festival invite James Brown, Jane Birkin, Claude Nougaro, Nada Surf, Simple Minds, Bates Motel, Kent, Blankass, Miossec. Cinq cents spectateurs en 1992 ; vingt et un mille en 1996... Place du Champ-de-Foire, 29270 Carhaix-Plouguer. Jusqu'au 6 juillet. Tél. : 02-98-99-25-45. 50 F et 60 F.

**Emile Danse(s)**  
Emile Danse(s) reprend en clin d'œil le nom originel de la compagnie Gallotta : Groupe Emile Dubois. La parenthèse montre que la danse est multiple. Le programme le démontre : Steve Paxton, Anne Teresa de Keersmaecker, Boris Charmatz et Gallotta avec la compagnie japonaise. Grenoble. Du 7 au 11 juillet. Tél. : 04-76-25-70-56. De 40 F à 80 F.

## Les choix de Christian Caujolle

Arles/Photographie. Le directeur propose une alternative aux stéréotypes de l'image télévisée

**QUE REGARDER**, que faire voir, dans cette fin de siècle où l'on est « bombardé d'images, sans que personne ne se préoccupe de donner aux gens les moyens de les lire », où « la cacophonie visuelle dissimule le monde plutôt qu'elle ne le montre » ? C'est l'une des questions que s'est posé Christian Caujolle, le directeur de l'agence Vu, lorsqu'on lui a demandé de prendre la responsabilité des 28<sup>es</sup> Rencontres d'Arles. « L'idée de montrer, simplement, des photographes que j'aime était plaisante, mais me semblait un peu courte, dit-il. Cette manifestation doit servir, bien sûr, à donner du plaisir, toutefois elle doit aussi susciter des interrogations. Dans ce moment de l'Histoire qui se distingue par la réputation de génocides massifs, j'ai voulu, à travers tout le champ de la photographie, des amateurs aux artistes - en général les festivals et les musées ne s'intéressent qu'à une partie du champ -, réfléchir sur la question de l'engagement, du pouvoir et de l'image comme élément constitutif du pouvoir. Si j'ai choisi le titre "Éthique, esthétique, politique", c'est pour inciter à redonner à ces trois termes leur sens, en renvoyant à leur origine, en Grèce, au moment où s'invente la démocratie. C'est central pour l'avenir de la démocratie - ou sa perte. »

Cette manifestation doit servir, bien sûr, à donner du plaisir, toutefois elle doit aussi susciter des interrogations

Comprendre la place de la photographie dans une époque « où la télévision est devenue le principal vecteur d'images », savoir « jusqu'ou l'on peut repousser les limites de l'utilisation de la photo dans un quotidien » : depuis près de vingt ans, à Libération puis à l'agence Vu, ce sont les axes de Christian Caujolle. Pourtant, tout portait le petit garçon né en 1953 dans un village de l'Ariège, passé par une école normale d'instituteur avant d'intégrer l'École normale supérieure, à devenir un homme de l'écrit plutôt qu'un passionné d'image. « D'ailleurs, en 1978, à Libération, j'ai d'abord écrit sur les

# Le rap, l'amour, l'argent, la rue

Rocca et La Cliqua au square Léon, quartier de la Goutte-d'Or à Paris

**JEUDI**, Rocca le Colombien, et la Cliqua, son groupe hip-hop donnait un spectacle gratuit au square Léon, à l'ombre de l'église Saint-Bernard. Rocca et La Cliqua sont du 18<sup>e</sup> arrondissement, plutôt du côté de Cllichy, ce qui fait une sacrée différence avec les rappers du 19<sup>e</sup>, par exemple. Dans cet univers où les différentes bandes se démarquent avec un esprit de rivalité diversement policé, ce « collectif » là ne doit pas être confondu avec des groupes comme NTM. « On n'est pas des bonnes sœurs », dira-il à la fin du concert pour se dédouaner d'une générosité à fleur de peau, avec un inédit « *dédicacé* » aux jeunes, aux « anciens » (environ plus de vingt-cinq ans) qui ont lancé le rap, à ceux qui sont « *bétons* », en « *zonpris* » pour avoir rapporté de la « *maille* » à leur mère...

Mon voisin, de la Goutte-d'Or et de Tunisie, mesure posément les qualités du collectif : « *Chez les chanteurs hip-hop, il y a deux catégories. Ceux qu'on comprend en écoutant leurs disques, et ceux qui restent clairs même en en public avec une sono pourrie. Rocca, lui, tu comprends presque tout ce qu'il dit !* » Le presque est rassurant, moins manichéen que chez un habitué de Bayreuth.

Dans le magazine *L'Affiche*, qui lui demande pourquoi il n'emploie que rarement des gros mots, Rocca, vingt et un ans, s'explique : « *Si j'ai envie de dire un truc à la police, je n'ai pas besoin de les traiter de fils de pute, ça serait me mettre au même niveau qu'eux, vu que quand je me fais contrôler, ils m'insultent. Il faut être plus intelligent, surtout depuis*

*l'affaire NTM. Si je vais plus loin que l'insulte, je peux dire plus fort que fils de pute. Quand j'ai loupé mon bac, j'en voulais à tout le système. Première impulsion : nique la fac. J'ai fini par me dire que j'allais le repasser.* »

La sono du square est assez sophistiquée (et crachotante). Il fait presque beau, merci Saint-Bernard. Toute la Goutte-d'Or est là, enfants et mamans comprises, mais guère plus. Pas d'architectes repérables dans ce quartier marqué par le dictat de formes contemporaines dont les édiles mésestiment la violence, l'arrogance. Car chacun voit la vio-

« Je ne suis pas un thermostat mais si ça part mal ça sera peut-être aussi à cause de moi, de nous »

lence à la porte de l'autre. On apprend à comprendre les textes de Rocca, à s'imprégner du modèle musical. Le supplice n'est pas pire qu'une journée non-stop à l'Ircam, ou qu'un premier soir à l'opéra. Sauf qu'ici les textes sont plus riches, moins répétitifs, pour des histoires pourtant banales, ressassées. Moins cruelles qu'à Bastille. Non, Rocca ne va pas sacrifier ses enfants comme une prêtresse gaouline. Non il n'a pas l'intention de s'éteindre longuement à la façon d'une courtisane phthisique.

Mais pas loin, du côté de chez Brecht : « *Quand on parle d'amour c'est un cliché, explique-t-il toujours à L'Affiche. Pourtant les plus belles*

*chansons et poésies parlent de ça. Ce qui compte est moins le thème que la façon de l'exploiter. L'amour, l'argent la rue, il n'y a pas de texte périmé. Un artiste a le droit de parler de ce qu'il veut, il faut juste un max de vocabulaire, ne pas sombrer dans la glauquerie habituelle.* » Rocca a commencé à quatorze ans. Sept ans de métier. Ca se voit, ça s'entend. Dans une interview à une autre revue : « *L'Ecole ça m'a servi pour avoir une instruction plus académique : je fais une intro, un développement, une conclusion. Je suis un architecte. Je construis... Moi, c'est de l'architecture, c'est peut-être mon*

*truc inca ! J'essaye d'avoir un style toujours en évolution pour avoir toujours un style d'avance sur les copieurs.* » Devant la scène, ce serait tous les rappers du 18<sup>e</sup>, à l'affût d'une idée, d'un mot d'un geste. Pas un architecte bien sûr. Rocca le Colombien, venu de Bogota, n'a rien à leur apprendre : « *Le rap, c'est un peu une musique pour les gens qui ont des problèmes... Je ne suis pas un thermostat mais si ça part mal ça sera peut-être aussi à cause de moi, de nous. Le risque, quand tu rapps sur la violence, c'est d'en faire l'apologie.* » En matière de rap, il n'y a pas d'opéra-bouffé.

Frédéric Edelmann

## HORS CHAMP

■ Les premières rumeurs concernant la sélection du prochain Festival de Venise, qui se déroulera du 27 août au 7 septembre, indiquent qu'on devrait découvrir sur la lagune *Le Bassin d'Ariane*, de **Joao Cesar Monteiro**, *Entre nous*, de **Benoît Jacquot**, *Nettoyage à sec*, d'**Anne Fontaine**, *Chinese Box*, tourné à Hongkong par **Wayne Wang** avec **Gong Li** (notre photographie) et **Maggie Cheung**, *Bent Familia*, du réalisateur tunisien **Nouri Bouzid**, ainsi que le documentaire consacré par **Olivier Assayas** à **Hou Hsiao-hsien**.



ALEXIS RIBOULLE/TIROUR

■ Le trentième Festival d'été de Québec s'est ouvert le 3 juillet par un hommage à **Jacques Brel**. Le festival accueillera jusqu'au 13 juillet plus de trois cents artistes venus de dix-huit pays, parmi lesquels **Maxime Le Forestier**, **Marianne Faithfull**, **Alan Stivell** et **Ben Harper**. ■ **Madeleine Peyroux**, jeune chanteuse américaine, a publié au printemps son premier album, *Dreamland* (WEA). Elle interprète, dans le style classique du blues, douze chansons puisées aux sources de la chanson française, du jazz, de la country et du

gospel. Elle donnera quatre concerts en France en juillet : à Vienne (Jazz à Vienne) les 4 et 5, à Sète le 8, à Montreux (Montreux Jazz Festival) les 12 et 13, à Nice (Nice Jazz Festival) le 15.

■ Le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, **Jack Lang** (notre photographie), par ailleurs directeur intérimaire du Piccolo Teatro de Milan, a accepté de prolonger de quelques semaines sa mission à la tête du théâtre créé par **Giorgio Strehler** à la demande du vice-premier ministre italien, en charge de la culture, **Walter Veltroni**. Cette décision lui permettra de participer à la nomination d'un successeur au fondateur de cette prestigieuse enseigne qui avait démissionné à la fin de 1996. **Emmanuel Hoog**, ancien administrateur du Théâtre national de l'Odéon qui avait rejoint Jack Lang à la direction du Piccolo, a décidé lui aussi de prolonger sa mission de sauvetage du théâtre au moment même où il devient conseiller technique auprès du président de l'Assemblée nationale, **Laurent Fabius**, en charge des dossiers de la culture, de la communication et de l'an 2000.



PINKHASSOV G/MAGNUM

## Twyla Tharp peine à créer pour sa nouvelle compagnie

Montpellier/Danse. Avec un programme intitulé « Tharp ! », une autobiographie qui plonge dans sa mémoire quaker, la chorégraphe américaine cherche un souffle qui ne vient pas

**HEROES, SWEET FIELD, 66, par la Twyla Tharp Dance Company. Les 3 et 4 juillet 1997, 20 h 30, Opéra Berlioz/Le Corum. De 40 F à 180 F. Tél. : 04-67-60-07-40. A partir du 26 juillet au Festival Paris quartiers d'été, jardins du Palais-Royal, 22 heures.**

Son programme s'intitule tout simplement *Tharp !*. Interrogée sur les raisons de ce cri de guerre, d'autoproclamation et de ralliement, Twyla Tharp, le 17 juin, tout en buvant une camomille avec du lait, au bar du Montalembert, hôtel très parisien, répondait sans détour : « *C'est juste une idée de ceux qui s'occupent de la promotion de ma nouvelle compagnie. Il fallait vendre le spectacle à l'avance pour engager des danseurs, les payer, arrêter un programme. Rien n'existait, il y avait tout à faire. On a monté l'affaire sur mon nom.* »

Rien que de très normal : Twyla Tharp est une star. La chorégraphie de *Hair*, d'*Amadeus* et de *Ragtime* du cinéaste Milos Forman : c'est elle. De *Soleil de Nuit* : c'est elle encore. *Catherine Wheel* avec David Byrne, l'ancien chanteur du groupe Talking Heads : toujours elle. Elle n'a aucune gêne à parler argent. Elle n'a aucune subvention.

Cette aventurière de la post-moderne danse américaine des années 70 n'est pas du genre à tergiverser. Quand elle comprend que le mouvement radical dans lequel elle s'est engagée va droit dans le mur, elle décide de créer pour le ballet classique, tout en gardant sa compagnie. Virage à 180 degrés qui laisse pantois et furieux les purs et durs. Tharp s'en moque : « *J'ai eu assez vite la certitude que Merce Cunningham avait lancé les dés si loin, tant du point de vue de la structure que de la musique et de la narration, que la génération qui le suivait allait être frappée de stérilité.* » Elle écrit dès 1973 pour le Joffrey Ballet. En 1976, c'est la gloire : à la demande de Mikhaïl Baryshnikov, directeur de l'American Ballet Theater, elle compose un tube *Push come to Shove*, et propulse l'étoile russe dans la sphère du contemporain, puis le fait swinger sur des airs sirrois de Frank Sinatra dans *Sinatra Suite*.

Tharp est devenu synonyme de succès. Et Baryshnikov s'offre grâce à elle une image de danseur à la coule, drôlement moderne. Les deux artistes ont gagné à ce chassé-croisé de leurs talents. En 1988, elle arrête sa compagnie pour devenir

directrice artistique associée à l'American Ballet Theater. Elle aime le jazz, les claquettes, et toutes les manières de danser à condition qu'elles soient bonnes et belles et énergiques. « *Séparer la danse en catégorie est si bête ! Si improductif ! Cette attitude vient d'un sentiment d'insécurité. Ne pas oser se confronter au classique veut seulement dire que vous craignez que sa force ne vous absorbe.* »

A cinquante-sept ans, elle est toujours une terreur. Très sympathique. Elle parle en accéléré. Et l'humour claque. Pantalon d'homme marine, cheveux blancs coupés au carré et retenus dans une sorte de queue-couette, lunettes. A la fois intello et femme d'action. Heureuse de se retrouver à la tête d'une nouvelle compagnie

Elle aime toutes les manières de danser à condition qu'elles soient bonnes et belles et énergiques.

Pour *Tharp !*, elle a plongé dans le « tout américain culturel » : recherche de ses racines quaker (*Sweet Field*), louange des nouveaux héros américains que sont les chanteurs, ici David Bowie et Brian Eno (*Heroes*), itinéraire de sa famille, venue de l'Indiana jusqu'en Californie par la route 66 (66). Difficile d'imaginer une danse plus américaine et plus sûre d'elle-même. Musclée, rapide, ironique. Mais aussi curieuse, mélangeant les pieds des danses paysannes aux bras séraphins du classique. Ou carrément dans l'esprit de Broadway, brillante et populaire.

Destiné à distraire, et n'ayant pas d'autres prétentions avouées, ce programme laisse désappointé. Non pas déçu : il y a si longtemps qu'on n'avait pas vu Tharp avec une compagnie. C'était en 1986 exactement, au Festival d'automne. On était en attente, sans savoir au juste de quoi. On espérait un retour inspiré. La danse de Twyla Tharp date : moins par la forme que par des procédés narratifs trop appuyés. Des gros clins d'œil afin que l'émotion surtout jamais n'affleure. Une

danse qui se réfugie dans le style par peur des sentiments. Pas quaker pour rien, et plutôt perverse...

Quand on a rencontré Twyla Tharp à Paris, son esprit était déjà installé au Palladium, night-club chaud de New York, où elle a décidé de danser en septembre et en octobre, pendant six semaines d'affilée, avec une pièce nouvelle conçue sur les musiques du trompettiste de jazz Roy Eldridge. D'ailleurs Twyla Tharp n'était pas à Montpellier. Que tourne la tournée. Et bon vent !

Elle est à New York. Elle prépare l'avenir. Lit-elle *Moby Dick* pour la dixième fois ? « *L'écriture de Melville n'est que mouvement. Celui de l'eau et celui du vent, des hommes et des machines, des baleines et des bateaux. J'ai commencé par Moby Dick, ensuite j'ai lu tous ses livres, toute sa correspondance.* » Lit-elle Shakespeare ? Elle avait très envie aussi de s'inspirer du poète Milton. « *J'ai reçu une très bonne éducation, mais*

*elle n'était ni littéraire ni philosophique.* » Travaillant tout le jour, elle lit la nuit. « *Je me suis lancée dans une étude personnelle de l'histoire, explique-t-elle. Je veux savoir ce qui s'est passé il y a deux mille ans, puis il y a quatre mille ans. Pas seulement savoir, mais réellement sentir avec le corps l'écoulement de ces immenses périodes de temps.* »

Que pense-t-elle du thème de Montpellier-Danse, consacré, cette année, au proche, au lointain ? « *Je ne crois pas qu'on puisse être responsable d'autres cultures, réagit-elle à toute vitesse. Je crois que l'urgence est d'assumer qu'on ne peut pas avoir une approche de tout. Pour ma part, je ne peux en aucune façon représenter, ou parler, dans mon travail d'une autre culture. On peut, bien sûr, se nourrir de certains éléments, mais en se gardant surtout de rien systématiser.* »

Dominique Fréard

**Ailleurs Diffusion** présente son

# 3 Festival de chansons francophones Ailleurs

Café-Concert/Débranché  
juillet 97

avec

Michèle Allani  
La Môme  
Laurent Viel  
Jean Claude Goldschmit  
Los Lolos de Paris  
Cook the Linaar  
Nicolas Reggiani  
Erik Karol  
Grégory Gabriel  
Les Zig' Zinzin

**Ailleurs**  
Café-Concert/Débranché  
13, rue Jean BEAUSIRE  
**M° BASTILLE**  
renseignements et réservations  
**01 44 59 82 82**

MAIRIE DE PARIS

FONDS DE SOUTIEN CHANSON FRANÇAISE JAZZ



## GUIDE CULTUREL

LE MONDE / SAMEDI 5 JUILLET 1997 / 29

# Lou Reed au Théâtre de l'Odéon

L'Homme de Brooklyn lit en anglais ses poèmes et ses chansons à Paris

**EN INJECTANT** à ses chansons autodestruction, sexe déviant et obsession littéraire, Lou Reed a fait perdre au rock son sourire adolescent. Ce fan de musiques populaires a toujours été un homme de mots. Autant que Chuck Berry, il a été influencé par le poète américain Delmore Schwartz, son professeur à l'université de Syracuse, dont le désenchantement viscéral marquera à jamais le musicien. En vieillissant, ce Pasolini du rock s'est concentré sur un travail de chroniqueur. Aux envolées lyriques – celles de Jim Morrison ou Patti Smith, par exemple, autres figures de la poésie rock – il préfère une économie



de moyens. Son phrasé incomparable hésite de plus en plus entre chant et narration. Sacré chevalier des Arts et des Lettres en 1992, l'homme de Brooklyn devrait se sentir à l'aise au Théâtre de l'Odéon pour la lecture de poèmes et chansons, dont beaucoup seront sans doute tiré de *Parole de la nuit sauvage* (10/18 « Domaine étranger»), une anthologie de ses textes.

**★ Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Odéon. 20 heures, le lundi 7 juillet. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 150 F. Textes lus en anglais, un livret de traduction est remis aux spectateurs.**

## UNE SOIRÉE À PARIS

**Orchestre national de France** Si les chanteurs retenus ont le style de cette musique, cette soirée Bernstein a toutes les chances d'être inoubliable. Bernstein : *West Side Story, danses symphoniques et chansons*. Heidi Grant Murphy (Maria), Grég Fedderly (Tony), Sylvie Sullé (Anita), Lawrence Foster (direction). *Saint-Denis (93). Parc de la Légion-d'Honneur, 6, place de la Légion-d'Honneur. M<sup>e</sup> Saint-Denis Basilique. 20 h 30, le 4 juillet. Tél. : 01-48-13-06-07. De 150 F à 250 F.*

**François KerdoncuFF (piano)** Elève de Vlado Perlmutter, François KerdoncuFF joue les *Préludes* de Chopin et quelques préludes et fugues du *Clavier bien tempéré* de Bach... qui ne quittait pas le piano de Chopin. Confrontation passionnante animée par un pianiste musicien qui mériterait d'être beaucoup plus connu.

Chopin : *Préludes op. 28*. Bach : *Clavier bien tempéré, préludes. Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris 16<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Pont-de-Neuilly. 16 h 30, le 5 juillet. Tél. : 01-45-00-22-19. 100 F.*

## CINÉMA

**NOUVEAUX FILMS**

**BEAVIS ET BUTT-HEAT SE FONT L'AMÉRIQUE** Dessin animé américain de Mike Judge, (1 h 21).

**VO** : Gaumont les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> (01-40-39-99-40) (+) ; UGC Odéon, 6<sup>e</sup> : UGC Rotonde, 6<sup>e</sup> : Publicis Champs-Elysées, dolby, 8<sup>e</sup> (01-47-20-76-23) (+).

**VF** : Paramount Opéra, dolby, 9<sup>e</sup> (01-47-42-56-31) (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13<sup>e</sup> (01-45-80-77-00) (+) ; Mistral, 14<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) (+).

**LE FLIC DE SAN FRANCISCO**

Film américain de Thomas Carter, avec Eddië Murphy, Michael Rapaport, Michael Wincott, Carmen Ejogo, Denis Arndt. Art Evans (1 h 57). **VO** : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> : Gaumont Opéra I, dolby, 2<sup>e</sup> (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6<sup>e</sup> (+) ; Gaumont Marignan, dolby, 8<sup>e</sup> (+) ; UGC Normandie, dolby, 8<sup>e</sup> : 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15<sup>e</sup> (+) ; UGC Maillot, 17<sup>e</sup>.

**VF** : Rex, dolby, 2<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6<sup>e</sup> ; Para-

mount Opéra, dolby, 9<sup>e</sup> (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12<sup>e</sup> ; UGC Gobelins, dolby, 13<sup>e</sup> : Gaumont Parnasse, dolby, 14<sup>e</sup> (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14<sup>e</sup> (01-43-27-84-50) (+) ; UGC Convention, dolby, 15<sup>e</sup> : Pathé Wepler, dolby, 18<sup>e</sup> (+) ; Le Gambetta, dolby, 20<sup>e</sup> (01-46-36-10-96) (+).

**HANTISES**

Film français de Michel Ferry, avec John Berry, François Nègret, Marina Golovine, Francis Boespflug (1 h 20). 14-Juillet Hautefeuille, 6<sup>e</sup> (+). **MA 6-T VA CRACK-ER (\*\*)** Film français de Jean-François Richet, avec Arco Descat C., Jean-Marie Robert, Malik Zeggou, Moustapha Ziad, Karim Rezeg, Hamouda Bouras (1 h 45).

UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2<sup>e</sup> (01-47-70-33-88) (+) ; Les Trois Luxembourg, 6<sup>e</sup> (01-46-33-97-77) (+) ; Le Balzac, 8<sup>e</sup> (01-45-61-10-60) ; Majestic Bastille, dolby, 11<sup>e</sup> (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13<sup>e</sup> (01-47-07-55-88) (+) ; Miramar, dolby, 14<sup>e</sup> (01-39-17-10-00) (+).

(\*\*) Interdit aux moins de 16 ans. (+) Réservetion au 01-40-30-20-10.

## RÉGIONS

Une sélection musique classique, danse, théâtre et art

**MUSIQUE CLASSIQUE**

**BEAUNE**

**La Petite Bande** Bach : *Cantates BWV 54 et BWV 170*. Andreas Scholl (alto), Sigiswald Kuijken (direction). *Basilique Notre-Dame, impasse Notre-Dame, 21 Beaune. 21 heures, le 5 juillet. Tél. : 03-80-26-21-30. De 80 F à 300 F.*

**Capella Reial, Hesperion XX** (Œuvres de Lambert, Marais, Lully et Charpentier. Jordi Savall (direction). *Basilique Notre-Dame, impasse Notre-Dame, 21 Beaune. 21 heures, le 11 juillet. Tél. : 03-80-26-21-30. De 80 F à 300 F.*

**COLMAR Kun Woo Paik (piano)** Brahms : *Variations sur un thème original, Thème et variations*. Beethoven : *Sonate pour piano* op. 111. *Koïthus, salle de la Décapole, 68 Colmar. 12 h 30, le 9 juillet. Tél. : 03-89-20-68-94. 100 F.*

**Orchestre national du Capitole de Toulouse** Casals : *Oratorio de Noël*. Maria Oran (soprano), Itxaro Mentxara (mezzo-soprano), Juan Cabero (ténor), Angel Odena (baryton), Inaki Fresan (basse), Cor de Valencia, Michel Plasson (direction). *Eglise Saint-Mathieu, 68 Colmar. 21 heures, le 11 juillet. Tél. : 03-89-20-68-94. De 50 F à 250 F.*

**GERBEROY Julian Rachlin (violon), Philippe Cassard (piano), Taraf de Haidouk**

Brahms : *Sonate pour violon et piano* op. 100. *Ysaye : Sonate ballade pour violon seul*. Bloch : *Nigun*. Bartok : *Danses roumaines. Musique tsiganes roumaines*. Collégiale, *Jardins et anciennes halles, 60 Gerberoy. 20 h 30, le 5 juillet. Tél. : 03-44-46-32-20. De 90 F à 130 F.*

**REIMS**

**Quatuor Ysaye** Brahms : *Quatuor pour piano et cordes* op. 26, *Quintette pour piano et cordes* op. 34. Christophe Gaugué (violoncelle), Jean-François Heisser (piano). *Manège, 2, boulevard du Général-Leclerc, 51 Reims. 19 heures, le 9 juillet. Tél. : 03-26-47-30-40.*

**SAINT-FLORENT-LE-VIEIL Gérard Poulet (violon), Kun Woo Paik (piano)** Beethoven : *Sonate pour violon et piano* op. 47 « A Kreutzer ». Brahms : *Sonate pour violon et piano* op. 108. Ferrari : *Sonate pour violon et piano* n<sup>o</sup> 2. *Abbatiale et jardins de l'abbaye, 49 Saint-Florent-le-Vieil. 21 h 30, le 5 juillet. Tél. : 02-41-72-62-02. 90 F.*

**SAINTES Ensemble Discantus** Polyphonies des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Brigitte Lesne (direction). *Abbaye-aux-Dames, 17 Saintes. 20 h 30, le 6 juillet. Tél. : 05-46-97-48-48. 130 F.*

**Jeune Orchestre atlantique** Mozart : *Symphonie concertante pour violon, alto et orchestre, Symphonie n<sup>o</sup> 41 « Jupiter »*. Alessandro Moccia (violon), Jean-Philippe Vasseur (alto), Philippe Herreweghe (direction). *Abbaye-aux-Dames, 17 Saintes. 18 heures, le 7 juillet. Tél. : 05-46-97-48-48. 60 F.*

**Alain Planès (piano)** Debussy : *Préludes, livre II, Suite bergamasque, Estampes*.

*Abbaye-aux-Dames, 17 Saintes. 20 h 30, le 7 juillet. Tél. : 05-46-97-48-48. 130 F.*

**Ensemble Huelgas** Œuvres de Lassus, Senfi, Josquin Des Prés, Tritonius, Macris et Rore. Paul Van Nevel (direction). *Abbaye-aux-Dames, 17 Saintes. 20 h 30, le 10 juillet. Tél. : 05-46-97-48-48. 130 F.*

**DANSE**

**LA BAULE Ballet du Rhin** Bertrand d'At : *Roméo et Juliette*. *Atlantia-Centre culturel et de congrès, 119, avenue de Lattre-de-Tassigny, 44 La Baule. 18 heures, le 6 juillet ; 21 heures, le 7 juillet. Tél. : 02-40-11-51-51. De 55 F à 150 F.*

**BESANCON Compagnie Schmid-Pernette Le Frisson d'Alice.** Halle de la Rotonde, 1, rue Résal, 25 Besançon. 20 h 30, les 10 et 11 juillet. Tél. : 03-81-82-04-40. 60 F.

**GRENOBLE Groupe Emile Dubois** Jean-Claude Gallotta : *Le Songe d'une rue d'été.*

*Cour du lycée Champollion, rue Lesdiguières, 38 Grenoble. 22 heures, le 7 juillet. Tél. : 06-80-70-61-25. 80 F.*

**Dances with TV and Mic** Anne Teresa de Keersmaecker, Steve Paxton, The Wooster Group : *Trois solos pour Vincent.*

*Théâtre le Rio, 37, rue Servan, 38 Grenoble. 20 heures, les 8, 9 et 10 juillet. Tél. : 06-80-70-61-25. 80 F.*

**Boris Charnatz**

*Aatt Enen Tionon.*

*Cour du lycée Champollion, rue Lesdiguières, 38 Grenoble. 22 heures, les 8, 9 et 10 juillet. Tél. : 06-80-70-61-25. 40 F.*

**SPAC Dance** Jean-Claude Gallotta : *Kawatta Doctor.*

*Cour du lycée Champollion, rue Lesdiguières, 38 Grenoble. 22 heures, le 11 juillet. Tél. : 06-80-70-61-25. 80 F.*

**OLLIOULES Suzushi Hanayagi and Company Jiuta-mai.**

*TNDI Châteauevallon, BP 118, 83 Ollioules. 21 heures, le 5 juillet. Tél. : 04-94-22-74-00. 120 F.*

**Sankai Juku**

*Ushio Amagatsu : Hiyomeki. TNDI Châteauevallon, BP 118, 83 O-*

*llioules. 22 heures, les 8 et 9 juillet.*

*Tél. : 04-94-22-74-00. 150 F.*

**Compagnie Castafiore** Marcia Barcellos, Karl Biscuit : *Almanach Bruitax. TNDI Châteauevallon, BP 118, 83 Ollioules. 21 heures, le 11 juillet. Tél. : 04-94-22-74-00. 120 F.*

**THÉÂTRE**

**AGEN**

**Le Roi Lear** de William Shakespeare, mise en scène de Pierre Debauche, avec Anne Leclercq, Elsa Lepoivre, Julie-Anne Roth, Cyrille Josselyn, Matthieu Marie, Richard Grolleau, Robert Angebaud, Pierre Debauche, Vincent Poirier, Bruno Mesyngier, Claude Saint-Dizier, Emma Battesti, Robi, Jean-Marie Degove, Stanislas Mathias, Nicolas Rivals et Benjamin Julia. *Cour d'honneur du quartier Valence, rue du Maréchal-Juin, 47 Agen. 21 heures, le 5. Tél. : 05-53-47-82-08. Durée : 3 heures. De 40 F\* à 110 F.*

**Macbeth (en anglais)** de William Shakespeare, mise en scène de Robin Sneller, avec Carole Cassidy, Joanna Harte, Debra Fraser, Helen Coker, Maggie Johnston, Charlotte Davies, Abigail Langham et Anna-Karina Hill.

*Cour d'honneur du quartier Valence, rue du Maréchal-Juin, 47 Agen. 21 heures, les 7 et 9. Tél. : 05-53-47-82-08. Durée : 2 heures. De 40 F\* à 110 F.*

**La Nuit des rois (en anglais)** de William Shakespeare, mise en scène de Hugh Hodgart, avec Adam Sinclair, Ciaran McMenamin, James Ley, Vincent Handley, David Fenlon, Harry Ward, Ian Skewis, John-Joseph Thacker, Ceni Bennett, Laura Hayes et Elizabeth Reynolds.

*Cour d'honneur du quartier Valence, rue du Maréchal-Juin, 47 Agen. 21 heures, les 10 et 11. Tél. : 05-53-47-82-08. Durée : 2 heures. De 40 F\* à 110 F.*

**ALES 20<sup>e</sup> Festival du jeune théâtre**

Au programme : *Jours de colère* (Valletti-Mrozek/Lambert), *Disonances* (Azama/Thibault), *Pour Phèdre* (Eugène Ionesco), *Pas si bêtes* (Jean de la Fontaine), *Une place chez les cochons* (Athol Fugard), *Suerre* (Lucas/Boufflier), *Lolicom* (Renaud Cojo), *N'oublie pas Bob Morane* (Emmanuel Billy), *La Trempe* (Pontcharral/Achour), *Tout contre* (Patrick Gratien-Marin), *Barocco de nuit* (Emmanuel Billy), *Novice et la vertu* (Jean-Louis Bauer).

*Bureau du festival, ATP 13, 2, place Henri-Barbusse, 30 Alès. Du 8 au 19 juillet. Tél. : 04-66-52-26-59. De 60 F\* à 80 F.*

**AVIGNON**

**Le Jour où je me suis installé à la présidence**

d'André Benedetto, mise en scène de l'auteur, avec Bertrand Hurault et André Benedetto.

*Théâtre des Carmes, 6, place des Carmes, 84 Avignon. 21 h 30, les 10, 12, 14, 16, 18, 20, 22 : 18 heures, les 11, 13, 15, 17, 19, 21. Tél. : 04-90-82-20-47. Durée : 1 h 25. 55 F\* et 80 F. Jusqu'au 30 juillet.*

**Nathan le sage**

de G. E. Lessing, mise en scène de Denis Marleau, avec Micheline Bernard, Anne Caillère, Serge Dupire, Philippe Faure, Sami Frey, Gabriel Gascon, Christine Murillo et Aurléin Reccoing. *Cour d'honneur du Palais des papes, 84 Avignon. 22 heures, du 10 au 13, les 15, 16, 17, 18, 19, 20. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 3 heures. De 110 F\* à 190 F. Jusqu'au 20 juillet.*

**Une maison de poupée** d'après Henrik Ibsen, mise en scène d'Hélène Vincent, avec Claudine Bonhommeau, Anne Dupuis, Philippe Licois, Georges Richardeau, Didier Royant et Danièle Thomas. *Collège de la Salle, 9, rue Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, 84 Avignon. 22 heures, du 10 au 20, le 22. Tél. : 04-90-85-92-86. Durée : 2 h 15. De 40 F\* à 80 F. Jusqu'au 31 juillet.*

**Des histolres vraies de Sophie Calle** de Jean-Louis Martinelli, avec Anne Brochet.

*Musée Calvet, 84 Avignon. 19 heures, le 11 ; 11 heures, le 12. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 heure. 50 F.*

**Dieux et héros** mise en scène de Laurent Pelly, avec Anne Levy, Magali Magne, Fabienne Rocaboy, Claire Semet, Rémi Gibier, Pascal Elso, Réginald Huguenin, Sébastien Lebouc, Claude Lévêque et Patrick Zimmermann. *Cloître des Célestins, 84 Avignon. 22 heures, du 11 au 13, les 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 h 30. 110 F\* et 130 F. Jusqu'au 22 juillet.*

**Eclipse** de Bartabas, mise en scène de l'auteur, avec Julio Arozanera, Bartabas, Nathalie Barot, Manuel Bigarnet, Catherine Bosch, Ketille Dubus, Abdelrrahman El Bahjaoui, Laure Guillaume, Etienne Regnier, Quincella Swynningan, Aicha Touré et Messaoud Zeggane.

*Châteaublanc-Parc des expositions, Châteaublanc. 22 heures, du 11 au 13, les 15, 16, 18, 19, 21, 22. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 2 heures. 150 F\* et 180 F. Jusqu'au 2 août.*

**K. I. du Crime (en russe)** de Daniil Guink, d'après Dostoievski, mise en scène de Kama Guinkas, avec Oksana Missina, Oleg Raiev, Anna Raieva et Daria Kirioutshenko. *Usine Volponi, 84 Avignon. 19 heures, du 11 au 14, les 16, 17, 18, 20, 21, 22. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 h 30. 110 F\* et 130 F. Jusqu'au 22 juillet.*

**Les Quatre-Vingt-Une Minutes de M<sup>m</sup> A.** de Lothar Trolle, mise en scène de Michel Raskine, avec Sophie Barboyon, Ana Benito, Christine Brotons, Marief Guittier, Isabelle Randrianatoavina, Frédérique Ruchaud et Sylviane Simonet.

*Salle Benoit-XII, 84 Avignon. 19 heures, du 11 au 14, les 16, 17, 18, 19, 20. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 h 21. 110 F\* et 130 F. Jusqu'au 20 juillet.*

**HÉRISON**

**Tempête sur le bonheur** d'Olivier Perrier et Dominique Perrier, mise en scène d'Olivier Perrier, avec Abdallah Badis, Monique Brun, André Guerrhit, Simone Le Gourrière, Olivier Mathiaux, Dominique Perrier, Olivier Perrier, Andrée Torret, Isabelle Védie et Ana Mariolani (danseuse). *En plein air derrière la mairie, 03 Hérison. 21 h 30, du 7 au 12. Tél. : 04-70-03-86-18. Durée : 1 h 30. 40 F\* et 60 F.*

**MULHOUSE L'Épopée de Gilgamesh**

mise en scène de François Cervantès, avec Cahyono Yhudiatmadji, Catherine Germain, Giulia Ronchi, Sinarto, Sri Mulyani, Laurent Stephan, Subiyantoro et Suebrotso.

*La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. 21 h 30, les 5 et 6. Tél. : 03-89-36-28-28. Durée : 1 h 35. Entrée libre.*

**ART**

**ALBI**

**Écritures et expressions contemporaines**

*Centre culturel de l'Albigeois, place de l'Amitié, 81 Albi. Tél. : 05-63-49-72-72.*

*De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 juillet. Entrée libre.*

**In situ in visu : Patrick Blanc** *Moulins albigeois, 41, rue Porta, 81 Albi. Tél. : 05-63-77-32-13. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche et lundi de 14 heures à 18 heures. Fermé les 14 juillet et 15 août. Fermé mardi. Jusqu'au 21 septembre. Entrée libre.*

**In situ in visu : Valérie Jouve, Robert Millin** *Centre culturel de l'Albigeois, place de l'Amitié, 81 Albi. Tél. : 05-63-49-72-72. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 28 septembre. Entrée libre.*

**ALES**

**Ida Karskaya** *Musée-bibliothèque Pierre-André-Benoît, 52, montée des Lauriers, Rochebelle, 30 Alès. Tél. : 04-66-86-98-69. De 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 septembre. Entrée libre.*

**ANTIBES**

**A l'épreuve de la lumière** *Musée Picasso, château Grimaldi, place Maréjøl, 06 Antibes. Tél. : 04-92-90-54-20. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 septembre. 30 F.*

**BEAUMONT-DU-LAC**

**Bernard Pages, Florence Chevallier** *Centre d'art contemporain de Vassivière, île de Vassivière, 87 Beaumont-du-Lac. Tél. : 05-55-69-27-27. De 11 heures à 19 heures. Du 5 juillet au 5 octobre. 15 F.*

**BÉTHUNE**

**Cinq artistes de l'abstraction : Debré, Féraud, Hartung, Miotte** *Espace culturel Saint-Pry, rue Saint-Pry, 62 Béthune. Tél. : 03-21-68-40-74. Lundi, jeudi de 12 heures à 14 heures ; mercredi, samedi, dimanche de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 5 juillet. Entrée libre.*

**BIOT Eloge de la fuite** *Musée national Fernand-Léger, 15, chemin du Val-de-Pôme, 06 Biot. Tél. : 04-92-91-50-30. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 38 F.*

**BORDEAUX**

**Richard Baquié, Jack Pierson** *CAPC-Musée d'art contemporain, 7, rue Ferrère, 33 Bordeaux. Tél. : 05-56-00-81-50. De 12 heures à 18 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 28 septembre. 30 F.*

**Rosa Bonheur (1822-1899)** *Musée des beaux-arts-galerie des Beaux-Arts, place du Colonel-Raynal, 33 Bordeaux. Tél. : 05-56-10-17-49. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures ; nocturne mercredi de 21 heures à 23 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 août. 20 F.*

**CALAIS**

**Sylvie Blocher** *Galerie de l'Ancienne-Poste, 13, boulevard Gambetta, 62 Calais. Tél. : 03-21-4*



Avec Yves Simon, Robert Abirached, Tahar Ben Jelloun, Yves Bigot, Edith Cresson, Marie Darrieussecq, François Dubet, Romain Goupil, Michel Maffesoli, Pierre Mayol, Jean-Pierre Miquel, Olivier Mongin, Michel Serres, Serge Tisseron, Jean-Pierre Vernant, Henriette Walter, etc.

## UNE FORMULE QUI DONNE À RÉFLÉCHIR



Chaque mois, un grand dossier, supervisé par un rédacteur en chef invité, apporte un éclairage différent sur les grands sujets contemporains : philosophie, science, écriture, multimédia, voyage, parole, jeunes, civisme, télévision, etc.

Des journalistes, des universitaires, des écrivains et des scientifiques enquêtent et s'expriment pour mieux nourrir la réflexion de ceux qui, quotidiennement, transmettent des savoirs, permettent l'accès

aux œuvres et forment les citoyens d'aujourd'hui et de demain. **Chaque mois, Le Monde de l'éducation a rendez-vous avec celui de la culture et de la formation.**



Rencontre-débat *Le Monde de l'éducation* - la FNAC, le mardi 22 juillet de 16 heures à 18 heures à la FNAC d'Avignon sur le thème de la création théâtrale pour le jeune public.

## PROFITEZ DE NOTRE OFFRE D'ABONNEMENT !

Bulletin à retourner à : *Le Monde de l'éducation*. Service abonnements, 24, avenue du Général-Leclerc, 60646 Chantilly Cedex  
 Offre valable jusqu'au 31 décembre 1997 et réservée à la France métropolitaine. Pour l'étranger et les DOM-TOM, nous consulter au (33) 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 17 heures

**1 AN, 11 NUMÉROS**  
**249 F**  
 au lieu de 308 F  
 (prix au numéro)  
**SOIT 19 %**  
**DE RÉDUCTION**

**OUI**, je souhaite bénéficier de votre offre exceptionnelle d'abonnement au *Monde de l'éducation* pour 1 an (11 numéros) au prix de 249 F au lieu de 308 F\*, soit une économie de 59 F\* (prix au numéro).

je joins mon règlement de 249 F par chèque bancaire ou postal à l'ordre du *Monde de l'éducation*.

je préfère régler par carte bancaire :

N° :

Date d'expiration :     Date et signature obligatoires :

701 ME009

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal :     Ville : .....

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant.

# COMMUNICATION

LE MONDE / SAMEDI 5 JUILLET 1997

**AUDIOVISUEL** Le paysage audiovisuel allemand s'est modifié, cette semaine, avec l'entrée officielle du groupe de presse WAZ de la Ruhr dans le capital du groupe au-

diovisuel CLT-Ufa, premier groupe européen de son secteur ● CANAL PLUS, quant à lui, quitte l'Allemagne. Il cède sa participation dans la chaîne à péage Première au

groupe de Leo Kirch. En échange, celui-ci permet au groupe présidé par Pierre Lescurre de renforcer son contrôle sur les chaînes à péage italiennes TelePiù ● L'OPÉRATION de-

vrait permettre à Canal Plus de dé-gager un profit voisin de 3 milliards de francs. ● LE DÉVELOPPEMENT de la télévision numérique en Alle-magne est facilité par un accord ger-

manico-germanique scellé par Deutsche Telekom, Kirch et CLT-Ufa. Les bouquets numériques seront commercialisés auprès des 16,7 millions de foyers câblés en Allemagne.

## La télévision numérique sera cent pour cent allemande outre-Rhin

Deutsche Telekom va mettre son réseau câblé à la disposition de la CLT-Ufa-WAZ, qui vient de conclure avec Leo Kirch un accord aboutissant à la sortie du marché germanique de Canal Plus. La chaîne cryptée française rebondit en Italie

**LE PAYSAGE** audiovisuel allemand s'éclaircit, se réorganise et se germanise. Hasard du calendrier, trois événements importants dans le secteur audiovisuel s'ajoutent cette semaine outre-Rhin. D'une part, le groupe de presse de la Ruhr, Westdeutsche Allgemeine Zeitung (WAZ) devait faire, vendredi 3 juillet, son entrée officielle dans le holding qui contrôle CLT-Ufa; d'autre part, Canal Plus a entériné, jeudi 3 juillet, son départ du marché allemand, en cédant au groupe bavarois de Leo Kirch ses 37,5% dans la chaîne à péage Première; enfin, la veille, un accord de grande ampleur a été signé entre Deutsche Telekom, Kirch et Bertelsmann, jetant enfin les bases du lancement de la télévision numérique sur le câble.

Second groupe de presse quotidienne allemand, très présent aussi dans la radio, la WAZ est entrée dans le principal groupe audiovisuel européen, CLT-Ufa, en achetant à Bertelsmann 20% du holding BWTV - qui contrôle

directement et indirectement 50% de CLT-Ufa Holding, la maison mère de CLT-Ufa. Cette opération s'accompagne de l'apport, par la WAZ, de ses 11% dans la première chaîne privée allemande RTL (le reste étant déjà détenu par CLT-Ufa). La WAZ avait déjà joué un rôle d'arbitre dans le conflit qui avait opposé Bertelsmann à la CLT, pour le contrôle de RTL.

A l'issue de cette opération, la WAZ détient une participation consolidée d'environ 10% dans CLT-Ufa, ce qui lui confère un poids similaire à Havas. Sauf que la position du groupe de Pierre Dausz, enfermé dans le holding CLMM, est bien moins confortable que celle de la WAZ.

### REDEPLOIEMENT STRATÉGIQUE

La direction de la CLT-Ufa a rejeté l'hypothèse d'un renforcement de l'influence allemande dans le groupe. Même si plus de la moitié du chiffre d'affaires de la CLT-Ufa est réalisé outre-Rhin, l'arrivée de la WAZ « est une opération germanico-germanique, qui

ne modifie en rien les équilibres existants et ne concerne que Bertelsmann ». Par ailleurs, confirmant sa volonté de redéploiement stratégique, Canal Plus a entériné jeudi 3 juillet la cession de ses 37,5% dans Première à Leo Kirch. En contrepartie, Kirch cède au groupe français les 45% qu'il détenait dans les chaînes à péage italiennes TelePiù (Le Monde du 25 juin). Ces deux accords, déjà avalisés par le conseil d'administration de la chaîne, doivent encore obtenir un agrément de Bertelsmann et des autorités antitrust et de régulation des médias tant en Allemagne qu'en Italie.

Compte tenu de « l'avancée des plates-formes numériques dans chaque pays, des résultats financiers des chaînes et des perspectives de marché », la transaction s'effectue sur la base « d'un abonné Première pour un abonné TelePiù ». La valorisation de cet abonné a été fixée à 1 250 dollars - un seuil plus élevé que celui arrêté quand Rupert Murdoch cherchait

l'an dernier à entrer dans Première. La participation de Canal Plus dans la chaîne allemande, qui compte 1,45 million d'abonnés, s'élève donc à 3,94 milliards de francs. Leo Kirch devrait payer cette somme en actions TelePiù (évaluées selon cette base à 2,8 milliards de francs pour 0,88 million d'abonnés) et une soule en liquide, de 1,2 milliard de francs, qui ira grossir la trésorerie de Canal Plus.

### DES BASES ÉCONOMIQUES SAINES

« Avec la prise en compte de l'impôt attaché à la transaction sur Première et la valeur comptable de cette participation dans le bilan de Canal Plus », le groupe de Pierre Lescurre devrait « pouvoir constater un profit voisin de 3 milliards de francs », précise la direction de la chaîne. Sans compter que Canal Plus, qui détient désormais 90% de TelePiù, compte en reclasser une bonne partie auprès de partenaires italiens, la Stet (télécommunications) et de la RAI. Si le groupe français se retire du

marché allemand faute d'avoir pu y trouver sa place, ce départ s'effectue dans de bonnes conditions financières: Canal Plus a investi au total près de 600 millions dans Première et récupérera *in fine* près de cinq fois sa mise initiale.

Par ailleurs, la télévision numérique en Allemagne va enfin pouvoir démarrer sur des bases économiques plus saines. Après l'armistice signé entre CLT-Ufa, qui prévoit des pertes cette année, et Kirch, financièrement affaibli par ses développements dans le numérique, l'opérateur de télécommunication Deutsche Telekom va leur permettre de commercialiser leurs bouquets de chaînes thématiques numériques (Première et DF1) auprès des 16,7 millions de foyers câblés. Sans cet indispensable accès au marché du câble, la télévision numérique n'aurait jamais trouvé sa rentabilité. Deutsche Telekom va installer et exploiter une plateforme « garantissant un accès à tous les acteurs, sans discrimination, un accès aux réseaux câblés ».

Coup dur pour France Télécom, qui espérait exporter son système d'accès conditionnel, celui de Kirch lui a été préféré et les décodeurs utilisés seront les D-Box du groupe bavarois. Tout en profitant de cette opération pour réévaluer de 15% le prix de l'abonnement mensuel au câble (à 25,9 DM), Deutsche Telekom augmentera sa capacité de diffusion en analogique et en numérique, répondant ainsi à une demande pressante des opérateurs.

Désormais, tout est en place pour un développement pacifié de la télévision allemande, entre opérateurs germaniques. Murdoch et Canal Plus ont tour à tour capitulé, préférant rebondir sur des marchés jugés plus prometteurs. « En revanche, les investisseurs allemands, comme la CLT-Ufa et Bertelsmann, n'ont jamais eu de problèmes pour arriver sur le marché français des médias », déplore, un peu désabusé, l'un des protagonistes.

Nicole Vulser

## Les médias sous l'influence culturelle d'Internet

Une étude établit l'importance comme nouveau support de l'e-pub, la publicité sur le Web

**LE GROUPE** Carat, leader français de l'analyse média et de l'achat d'espace publicitaire, a rendu public, jeudi 3 juillet, sa première étude sur les médias numériques baptisée « La publicité sur Internet, vers la maîtrise de l'e-pub ». Plus que le phénomène technologique qui « n'est pas aujourd'hui au centre des préoccupations en France », ce document, qui a nécessité deux ans de travail, rend compte de l'importance stratégique et pas encore économique de l'Internet comme nouveau support publicitaire: dans quel contexte publicitaire l'e-pub (publicité sur le Web) s'inscrit-il, quels sont ses atouts, combien cela coûte, que peut-on en attendre...

Au-delà des données « topographiques », les auteurs se sont intéressés à l'influence de l'Internet sur les médias traditionnels (télévision, radio, presse, etc.). Selon eux, le Web a une « influence culturelle » qui, outre le fait de modifier la façon dont la population consomme les médias, fait peu à peu disparaître les frontières de forme et de fond qui séparent aujourd'hui la télévision de la presse, la radio de l'affichage.

L'influence culturelle de l'Internet tient en ses caractéristiques uniques. A la différence des médias traditionnels, dits de diffusion, il permet un dialogue. L'internaute réagit immédiatement à l'informa-

tion qui lui est envoyée. Le Web bouverse, en ce sens, la relation au lecteur, au téléspectateur, à l'auditeur en « créant une relation plus affective et plus exigeante ». C'est « un média-média, affirme Eryck Rebbouh, l'un des deux présidents du groupe Carat, qui se nourrit des différents médias existants (sons, images, textes) pour devenir un nouveau média en soi ».

« La presse est le média qui est allé le plus loin dans l'affiliation à l'Internet »

Mais l'influence vaut dans les deux sens. La presse, quotidienne ou magazine, comme la télévision ou la radio, s'inspirent des codes en vigueur sur l'Internet, en s'appropriant « le graphisme propre au Web qu'ils utilisent comme une valeur ajoutée ».

Dès septembre 1995, L'Express s'est rapproché du langage interactif au travers de sa nouvelle maquette. En déstructurant le langage linéaire, en utilisant des codes couleur et en multipliant les entrées possibles dans le magazine, « Christine Ockrent a voulu donner au lec-

teur la sensation d'une plus grande liberté à l'image de celle que l'on peut trouver en se balladant sur le Web », analyse Cécile Moulard, directrice de Carat Multimédia. Selon elle, « la presse est le média, pionnier, qui est allé le plus loin dans l'affiliation à l'Internet ». Le Monde, La Tribune, Les Echos et Libération visent des cibles complémentaires qu'ils souhaitent intéresser par des services associés (Bourse, informations pratiques...). Une façon de valoriser le titre en contribuant à sa notoriété.

Cette démarche vaut également pour certaines chaînes de télévision. Outre la programmation de cyberémissions (Cyberflash sur Canal Plus, Netsurf sur MCM, Des souris et des Rom sur Canal), celles-ci n'hésitent pas à s'approprier les codes visuels du Net. Ainsi, le journal de la nuit de France 3, Soir 3, a adopté le « bandeau défilant », propre à l'Internet, comme sommaire. Le téléspectateur a l'impression de pouvoir « cliquer » sur les thématiques présentées qui ouvrent une fenêtre, et lancent le sujet.

Les radios ne sont pas non plus en reste. Des stations « jeunes », comme Fun Radio, ou NRJ, créent des sites Web et citent fréquemment les adresses - « Une façon de dire, la tribu des jeunes se retrouve sur le réseau », analyse Cécile Mou-

lard - quand des stations généralistes comme France-Inter font, elles, référence à l'information « piochée » sur le Web.

Le métissage va grandissant. Les médias numériques en ligne condamnent-ils pour autant les médias traditionnels? « Ils s'inscrivent dans une logique complémentaire », répondent de concert Eryck Rebbouh et Bruno Kemoun, coprésidents de Carat, pour lesquels le phénomène ressemble fort à celui des radios FM, il y a dix ans. Les données relatives aux transferts de consommation média contredisent l'appréhension des patrons de presse, longtemps convaincus d'être les premières victimes. Aux Etats-Unis, où se trouvent le plus grand nombre d'internautes, la télévision est le premier média à souffrir de la « net-consommation », devant l'édition puis la presse. En France, les transferts de consommation médias sont similaires, mais dans de moindres proportions, selon Médiangles: seuls 52% des internautes français déclarent moins regarder la télévision (contre 77% aux Etats-Unis), 18% lisent moins de livres (contre 69% aux E.-U.) et 15% seulement consacrent moins de temps à leurs journaux (contre 51% outre-Atlantique).

Florence Amalou

## Le syndicat du Livre-CGT lutte sur plusieurs fronts

**AVEC LA GRÈVE** au Midi libre, la restructuration des journaux de l'Ouest et de France-Soir au sein du groupe Hersant, et le conflit aux Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), le syndicat du Livre-CGT est sur plusieurs fronts. Jeudi 3 juillet, la direction du Midi libre a publié une édition imprimée à l'étranger, qui a provoqué un communiqué mesuré de la Fédération du Livre CGT, qui veut « prendre plusieurs initiatives pour soutenir les salariés du Midi libre et faire en sorte que de réelles négociations s'ouvrent dans les meilleurs délais ».

Pour le secrétaire général de la Filpac-CGT, Michel Muller, il ne s'agit pas d'un « cas d'école: on ne va pas mettre la France à feu et à sang parce qu'un directeur de journal a sous-estimé des problèmes ». Aux NMPP, une délégation du Comité intersyndical du Livre parisien a été reçue, jeudi 3 juillet, par le directeur général des Messageries, Yves Sabouret. Les salariés des Messageries contestent la mise en place d'une équipe unique dans deux centres de distribution, à Rungis et à Saint-Denis, qui devrait être intervenu lundi 7 juillet. Plusieurs opérations ont perturbé la diffusion des magazines et des quotidiens. Les salariés contestent le « passage en force » de la direction, tandis que les NMPP estiment que la date du regroupement des

équipes uniques a déjà été retardée. Dans un constat de discussion du 9 janvier, la CGT acceptait un « regroupement négocié, dès que possible, des équipes ». Pour Laurent Jourdas, secrétaire de la section Messageries, « la mise en place d'une équipe unique n'est pas possible sans déléguer d'un certain nombre de travaux ».

Yves Sabouret s'est engagé à donner des compensations financières et à garantir la charge de travail des centres, mais n'a pas voulu retarder l'installation de l'équipe unique au-delà éventuellement d'un délai de quinze jours. Pour Laurent Jourdas, « il n'est pas question de donner un chèque en blanc » à la direction. Car, en 1998, doit être mis en route un centre unique de distribution. « On va être obligés de redoubler nos actions », prévient-il. Si elles obtiennent le soutien du Comité inter et de la Fédération, les actions menées par les ouvriers des NMPP, sans grande concertation avec les autres membres du syndicat, irritent certaines autres catégories.

Mais pour la CGT: « Le véritable enjeu, c'est de réaliser une distribution adaptée aux évolutions d'aujourd'hui, mais qui ne soit pas faite par des travailleurs précaires », souligne Michel Muller.

A. S.

**Le Monde**  
Q U E

\* Les stylos, gravés LE MONDE, vous sont garantis par la marque Rotring.

Le Triopen 3 fonctions: surligneur fluo, stylo bille noir et portemine (0.7)... 295 F

Acier PO2711  
Noir mat PO2712

Le portemine Side Knock. Mécanisme original de mise en fonction par torsion du stylo ..... 195 F

Acier PO1621  
Canon de fusil PO1622

Le Roller Esprit, moderne, de haute qualité ..... 180 F

Acier P33010  
Canon de fusil P33015

Le stylo plume Esprit, moderne, toujours qualité Rotring ..... 225 F

Acier P33052  
Canon de fusil P33062

\* Les cartables, marqués LE MONDE, sont en simili de haute qualité. Format 38 x 29,5 cm.

Le cartable 2 soufflets, dont un à fermeture éclair, porte-stylos. Tourniquets automatiques ..... 290 F

Noir S3004N  
Bleu S3004B

Le cartable 3 soufflets, dont un à fermeture éclair. Ferme à clé ..... 290 F

Noir S326N  
Bleu S326B

\* La casquette noire en polycoton, visière bleue, brodée LE MONDE. Taille réglable.

CASQ1 ..... 60 F

\* Le carnet mètreur, format 13 x 9 cm avec un crayon papier. Couverture cartonnée originale : ..... 25 F

Couverture blanche: « LE MONDE en boîte » CARNB  
Couverture noire: « LE MONDE et l'encrier » CARNN

\* L'ensemble crayons, taille-crayon, gomme, aux couleurs du MONDE: 2 crayons 9 cm, 1 taille-crayon en bois, 1 gomme avec un dessin original

LOTS1 ..... 25 F

**BON DE COMMANDE**

Valable jusqu'au 31 octobre 1997 et dans la limite des stocks disponibles.

Articles	Réf	Qté	P.U.	P. total
- Cartable à tourniquets	S3004N		290 F	
	S3004B		290 F	
- Cartable à clé	S326N		290 F	
	S326B		290 F	
- Triopen	PO2711		295 F	
	PO2712		295 F	
- Portemine	PO1621		195 F	
	PO1622		195 F	
- Roller	P33010		180 F	
	P33015		180 F	
- Stylo plume	P33052		225 F	
	P33062		225 F	
- Casquette	CASQ1		60 F	
- Carnet mètreur	CARNB		25 F	
	CARNN		25 F	
- L'ensemble	LOTS1		25 F	

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : | | | | |

Ville : .....

n° de téléphone : .....

(facultatif)

MBC 001

**MODE DE RÈGLEMENT :**

Par chèque à l'ordre du Monde

Ce bon de commande est à renvoyer à :

**LE MONDE BOUTIQUE**  
**21 bis, rue Claude-Bernard**  
**75242 PARIS Cedex 05**

Tous ces objets sont en vente à la Boutique du MONDE

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le :  
**01-42-17-29-97**

Tarifs valables uniquement pour la France métropolitaine, nous consulter pour l'étranger.

\* Délais de livraison: 2 à 3 semaines  
\* Délais de livraison: 1 à 2 semaines

# Un pari insensé

par Alain Rollat

**L'HABIT** du pouvoir exécutif sied bien à Lionel Jospin. Il y est à l'aise. La cohabitation ne le gêne pas aux entournures. Il suffit d'aillers d'observer ses mains, quand il s'exprime, pour comprendre qu'il s'épanouit dans ses nouvelles fonctions. Elles possèdent l'éloquence des basketteurs. M. Jospin, qui a pratiqué ce sport, en garde une gestuelle d'entraîneur au sommet de son art. Il connaît toutes les tactiques sur le bout des doigts. A le voir dessiner à l'écran autant d'arabesques, faisant tantôt l'éventail, tantôt l'essuie-glaces, alternant les arrondis et les zigzags, jouant de la paume, du pouce ou de l'index, on dirait un sémaphore en train de communiquer en langage codé. Il se dit « heureux », et cela se voit. Il est d'autant plus qu'il se sent fort. « Un premier ministre qui dispose d'une majorité parlementaire face à un président qui n'en dispose pas est très puissant », écrivait-il en 1991 dans son livre sur *L'Invention du possible*. Il ne savait pas encore qu'il prédisait son propre avenir...

Heureux mais « pas béat ». Cela vaut mieux. Le temps lui a appris la vanité des utopies. Il se méfie désormais des grands mots. Il y a vingt ans, comme les autres socialistes, Lionel Jospin déclinait une pensée imprégnée de marxisme. Son quotidien militant se nourrissait d'un vocabulaire convenu : « front de classe », « autogestion », « rupture », « exploités », « classe ouvrière », « lutte des classes ». Ces baudruches-là se sont dégonflées sous la pique des réalités. Il s'en tient aujourd'hui à quelques mots

plus simples : « vérité », « volonté », « justice ». Cela n'a rien de révolutionnaire, mais comme il sait l'importance des mots en politique il évite de les galvauder. Il trouve ainsi le ton juste.

Heureux et habile. Cela n'est pas incompatible. Il ne sera pas tombé dans le piège de la polémique. Un sourire lui aura suffi pour mettre hors jeu un Alain Madelin impatient d'en découdre. Une question sur Alain Juppé, dont il mesure mieux quelle a été « la difficulté » depuis qu'il lui a succédé, lui aura fourni l'occasion d'une élégance. Aux yeux de Lionel Jospin, le bonheur est une fleur fragile qu'il convient de tenir à l'abri des coupeurs de cheveux en quatre et autres « notaires » trop prompts à confondre l'art de gouverner et la course contre l'arrosoir. Il avancera au rythme qu'il aura choisi. En refusant la tyrannie de la pendule.

Le paradoxe est que la personnalité de Lionel Jospin s'accommode parfaitement de la télévision pour exprimer cette volonté d'agir dans le « temps long », de réhabiliter la réflexion, de privilégier l'analyse, de faire fi de l'écume des choses alors que la télévision exige d'habitude le contraire. Le pari est insensé, il faut donc l'encourager. Car, sans en avoir peut-être conscience, Lionel Jospin, qui ne se préoccupe apparemment pas de la présence des caméras quand il répond à ses interlocuteurs, désacralise notre écran à spectacle qu'il a dompté. Pourvu que les clercs ne le mangent pas !

« LA PASSION du Tour de France, c'est presque aussi mystérieuse que la Sainte Trinité du catéchisme. » Alphonse Boudard a doublement raison : le Tour passionne les foules. Près d'un siècle de succès phénoménal. Grâce à la télévision, cet événement très français a pris une dimension mondiale, comparable en renommée et en audience aux Jeux olympiques et à la Coupe du monde de football. Mais la télévision a trouvé un sport à sa mesure, elle ne s'est pas imposée au Tour comme ailleurs.

Elle s'est mise à son service, comme un équipier de talent à l'intelligence de se dévouer pour un champion qui le lui rendra bien. Le petit écran, qui a vidé les stades, n'a pas désertifié le bord des routes de France sur le passage du Tour. Premier mystère. Ils sont toujours aussi nombreux pour voir passer les coureurs, l'espace de quelques secondes, après des heures d'attente. Ils seraient – et verraient – tellement mieux devant leur petit écran. Mais certains, il est vrai, disposent, sur place, d'une télé de campagne pour combiner les plaisirs. La télévision apporte un formidable surcroît de mise en scène à ce qui est déjà un très grand spectacle.

Plus que jamais, le Tour est une épopée, la légende d'un siècle, une geste. Ses trouvères trouvent immanquablement un souffle hugolien, à l'exemple d'Albert Londres avant la deuxième guerre mondiale, pour vanter les exploits des « forçats » ou des « géants de la route ». Le Tour impose un style, souvent tempéré par un ton rabe-

# La passion du Tour

## Au départ de la 84<sup>e</sup> « Grande Boucle », Arte et France 2 célèbrent la légende de la plus spectaculaire des courses par étapes et tentent d'en percer les mystères



laisaient à la Antoine Blondin. C'est aussi la tradition du mélodrame et du roman-feuilleton. Il y a également du religieux, comme le souligne le roubillard Boudard, quelque chose de la Passion dans ce sport où le mot « souffrance » revient sans cesse. Notamment dans ces montées aux calvaires des grands cols. Sur les pentes tragiques de l'Isard, on approche du Golgotha. La plus célèbre des courses par étapes prend chaque année un tour quasi mystique. Cette procession païenne est rythmée dramatiquement comme un chemin de croix.

La chaîne culturelle, Arte, ne pouvait éviter de consacrer à un tel

phénomène une de ses grand-messes : une soirée « Théma », *Encore un Tour*. Un titre qui pourrait traduire une certaine lassitude mais qui, au contraire, met en valeur la grande saga hexagonale, et retrace, en particulier, les hauts faits des quatre-vingt-trois Tours qui ont précédé celui de cette année. A noter, parmi les documents proposés au cours de la soirée, celui intitulé *Elisir de vitesse*. Il soulève un coin du voile, pudique, qui dissimule l'un des mystères du Tour : le dopage. L'ombre au tableau. Deux anciens coureurs dénoncent une pratique assez généralisée, tous jours améliorée, pour échapper aux

contrôles institués après la mort de Tom Simpson au flanc du Ventoux.

Autre mystère, édifiant celui-là : Jacques Anquetil, « *Monsieur Tour de France* ». France 2 offre une enquête réalisée avec une belle sobriété sur les dons prodigieux de celui qui fut le premier à remporter la « Grande Boucle » à cinq reprises.

Le Tour 1997, qui part de Rouen, sa ville natale, rend hommage à ce personnage hors normes, quarante ans après son premier maillot jaune. Quel mystère que l'élégance de cet athlète, si frêle et si puissant, spécialiste du contre-la-montre, qui défiait le temps et la raison des autres !

Avec insolence, il carburait au champagne quand ses rivaux se livraient à l'ascèse de la diététique. Quel mystère que l'impopularité de ce champion extraordinaire ! Lui, le maître de l'épreuve, fut sifflé par le public sur la ligne d'arrivée du Tour 1961. La France lui préférerait l'« *éternel second* », Raymond Poulidor. Mais Anquetil pouvait se consoler de l'ingratitude des foules idolâtres et compter sur le soutien d'un autre homme de défi, le général de Gaulle. Ayant tous deux quitté ce bas monde, ils se sont sans doute retrouvés aux Champs-Élysées, dans le secret des dieux.

Francis Cornu

★ **Le Mystère Anquetil**, France 2, samedi 5 juillet, à 15 h 55 ; « Théma » : **Encore un Tour**, Arte, dimanche 6 juillet, de 20 h 40 à 0 h 50.

## VENDREDI 4 JUILLET

TF 1	France 2	France 3	Arte	M 6	Canal +	Radio
<b>20.42</b> <b>1, 2, 3 SÉRIES</b> <b>20.45</b> Walker Texas Ranger. Les survivants. <b>21.30</b> Les Dessous de Palm Beach. O [1/2] Partenaires de cœur. <b>22.25</b> La Ville du grand secret. O Drôle de meûres.	<b>20.55</b> <b>SUSPECT NUMÉRO 1</b> Téléfilm [1 et 2/2] de Christopher Menau, avec Helen Mirren, Tom Bell (210 min). 38207162 <i>L'inspecteur principal Tennisson est un bon enquêteur. Mais l'inspecteur Tennisson est une femme.</i> <i>Elle est l'objet de discrimination sexuelle de la part de ses supérieurs et de ses collègues. Aussi, quand le cadavre d'une prostituée est retrouvé dans un hôtel meublé, c'est à son alter ego masculin qu'est confiée l'affaire, bien qu'il ne soit pas de service.</i> <i>Helen Mirren a reçu, en 1984, le prix d'interprétation au Festival de Cannes pour Cal de Pat O'Connor.</i> <b>0.25</b> Journal, Météo. <b>0.40</b> Les Routiers. Série. <b>3.00</b> Les Métiers dangereux et spectaculaires. Documentaire. Pilote de Canadair. <b>4.55</b> Délirenlair. Documentaire. <b>5.10</b> 7 <sup>e</sup> continent. Documentaire. L'essai du Pôle. <b>5.40</b> Manu. Dessins animés (20 min).	<b>20.55</b> <b>THALASSA</b> Magazine. Peintures salées (65 min). 5303636 <i>Dans le sud de la Thaïlande, des pêcheurs musulmans, d'origine malaise, perpétuent la construction de bateaux, entièrement construits en bois, qui font l'objet d'une décoration élaborée.</i> <b>22.00</b> <b>FAUT PAS RÊVER</b> Magazine. USA : gospel à Memphis ; France : le chasseur d'éclairs ; Italie : les élixirs de Florence (50 min). 53384 <b>22.50</b> Journal, Météo. <b>23.15</b> Georges Vedel. Ou l'esprit de la loi. Documentaire (55 min). 2580162 <b>0.10</b> La Guerre et les Hommes. Hiroshima (75 min). 7264969 <b>1.25</b> Saga-Cités. Magazine. Tokameli (rediff.). <b>1.50</b> Les Brûlés de l'Histoire. Documentaire. L'Italie de Mussolini. Invité : Pierre Milza. <b>2.55</b> La Grande Aventure de James O'Connell. Feuilleton. Des hommes d'honneur (55 min).	<b>20.45</b> <b>PERSONNE N'EST PARFAIT</b> Téléfilm de Thomas Bahmann, avec Steffen Wink, Franka Potente (1996, 85 min). 509988 <i>Deux homosexuels militants filent ensemble le parfait amour. Jusqu'au jour où l'un des deux rencontre une jolie secrétaire de mairie...</i> <b>22.10</b> <b>GRAND FORMAT : UN DESTIN SICILIEN</b> Documentaire de Robert Young (1991, 85 min). 7922723 <b>23.35</b> Un ange tombé du ciel. Téléfilm de Maria Theresia Wagner, avec Julia Brendler, Günther Lamprecht (1993, 75 min). 5767177 <i>Une jeune fille, élevée à l'écart du monde extérieur, rencontre un journaliste qu'elle croit tombé du ciel...</i> <b>0.50</b> Les Dessous des cartes. Géopolitique du sous-continent indien (rediff.). <b>1.05</b> ▶ Rainier Stones ■ ■ ■ Film de Ken Loach, avec Bruce Jones (1993, v.o., rediff., 90 min). 2593105	<b>20.45</b> <b>FX</b> <b>EFFETS SPÉCIAUX</b> Série (120 min). 902297 [1/2 et 2/2] L'illusion. <i>Episode pilote. Un spécialiste des effets spéciaux met son "art" au service de la justice. Téléadaptation du film FX, effet de choc, de Robert Mandel (1986).</i> <b>22.45</b> <b>LE CAMÉLÉON</b> La découverte. Série, avec Andrea Parker (50 min). 926167 <i>Jarod, garde forestier, part à la recherche d'un homme qui a disparu.</i> <b>23.35</b> Une proie pas comme les autres. Téléfilm de Richard T. Heffron, avec Gerald McRaney (105 min). 2684891 <b>1.20</b> Best of groove. <b>2.20</b> Les Piégeurs (rediff.). <b>2.45</b> Mister Biz (rediff.). <b>3.10</b> Jazz 6 (rediff.). <b>4.20</b> Fréquentar. Jean-Marie Bigard. <b>4.55</b> E = M 6 (rediff.). <b>5.20</b> Turbo (rediff.). <b>5.45</b> Fan de - Best of (rediff., 30 min).	<b>20.35</b> <b>CADFAEL</b> <b>La Foire de Saint-Pierre.</b> Série de Herbert Wise, avec Derek Jacobi, Julian Firth (75 min). 655471 <b>21.50</b> Athlétisme. Le Golden Four : Meeting d'Oslo (Norvège). <b>22.50</b> Flash d'information. <b>23.00</b> <b>BATMAN FOREVER</b> Film de Joel Schumacher, avec Val Kilmer, Tommy Lee Jones (1995, 114 min). 9556655 <b>1.20</b> Quatre jours à Paris Film d'André Berthomieu (1955, 100 min). 68251679 <b>3.00</b> For Ever Mozart ■ ■ ■ Film de Jean-Luc Godard (1996, 80 min). 1275673 <b>4.20</b> Les Bidochon Film de Serge Korber (1995, 80 min). 8184389 <b>5.40</b> Mister Dynamite Film de Jackie Chan (1986, 79 min). 7614740	<b>20.00</b> Le Rythme et la Raison. Nicolas Soudray, écrivain (55). <b>20.30</b> Radio archives. Cherchez la femme. <b>21.32</b> Black and Blue. Coltrane, trente ans déjà. Avec Philippe Baudoin, Jean-Louis Chautemps, François Moutin, Georges Paczynski. <b>22.40</b> Nuits magnétiques. Les petites ondes. <b>0.05</b> Du jour au lendemain. Daniel Bougnoux (Aragon). <b>0.48</b> Les Cinglés du music-hall. <b>1.00</b> Les Nuits de France-Culture (rediff.). Peguy notre contemporain ; 3.28. Agora : Special Noël ; 3.55. Busby Berkeley ; 5.21. Pages arrachées à Raymond Chandler (910) ; 5.40. L'instrumental insolite ; 5.50. Les Thibault, de Roger Martin du Gard ; 6.40. Entretiens avec Erskine Caldwell. <b>France-Musique</b> <b>20.30</b> Concert. Festival de Saint-Denis. Donné en direct du parc de la Légion d'honneur, par l'Orchestre national de France, dir. Lawrence Foster : West Side Story (danses symphoniques et chansons), de Bernstein ; Un portrait de Lincoln, de Copland, Heidi Grant Murphy, soprano, Sylvie Sulle, mezzo-soprano, Greg Federley, ténor. <b>22.30</b> Concert de jazz. Donné en direct de la nef de la Grande Halle de La Villette, à Paris, par le Maria Schneider Orchestra. <b>1.00</b> Les Nuits de France-Musique. <b>Radio-Classique</b> <b>20.40</b> Les Soirées. Alexandre Pouchkine. <b>22.40</b> Les Soirées... (suite). <b>0.00</b> Les Nuits de Radio-Classique. <b>Chaînes d'information</b> <b>CNN</b> Information en continu, avec, en soirée : <b>20.00</b> et <b>23.00</b> World Business Today. <b>20.30</b> et <b>21.00</b> , <b>1.00</b> World News. <b>21.30</b> World Report. <b>22.00</b> World News Europe. <b>22.30</b> Insight. <b>23.30</b> World Sport. <b>0.00</b> World View. <b>1.30</b> Moneyline. <b>2.15</b> American Edition. <b>Euronews</b> Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : <b>19.15</b> , <b>19.45</b> , <b>20.15</b> , <b>20.45</b> , <b>21.15</b> , <b>22.45</b> Economica. <b>19.20</b> , <b>20.20</b> , <b>21.20</b> , <b>22.20</b> Analysis. <b>19.39</b> , <b>20.09</b> , <b>20.39</b> , <b>21.09</b> , <b>21.39</b> , <b>22.09</b> , <b>22.39</b> , <b>23.09</b> Europa. <b>19.50</b> , <b>20.50</b> , <b>21.50</b> , <b>22.50</b> Sport. <b>23.15</b> , <b>0.15</b> , <b>1.15</b> No Comment. <b>23.45</b> Artissimo. <b>0.45</b> Visa. <b>1.45</b> Art Collection. <b>LCI</b> Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : <b>19.16</b> et <b>23.16</b> Ruth Elkrief. <b>20.13</b> et <b>20.45</b> Le 18-21. <b>20.30</b> et <b>22.30</b> Le Grand Journal. <b>21.10</b> et <b>22.12</b> Le Journal du Monde. <b>21.17</b> et <b>22.19</b> , <b>22.44</b> Journal de l'Economie. <b>21.26</b> Cinéma. <b>21.42</b> Talk culturel. <b>0.15</b> Le Débat.

## ABONNEMENT VACANCES

### Ce n'est vraiment pas le moment de vous passer du Monde

### Abonnez-vous !

OUI, je souhaite m'abonner au Monde pendant mes vacances (en France métropolitaine uniquement).

Je choisis la durée suivante : 701 MQ 005

<input type="checkbox"/> 2 semaines (13 N <sup>o</sup> ) : <b>91 F</b>	<input type="checkbox"/> 2 mois (52 N <sup>o</sup> ) : <b>360 F</b>
<input type="checkbox"/> 3 semaines (19 N <sup>o</sup> ) : <b>126 F</b>	<input type="checkbox"/> 3 mois (78 N <sup>o</sup> ) : <b>536 F</b>
<input type="checkbox"/> 1 mois (26 N <sup>o</sup> ) : <b>181 F</b>	<input type="checkbox"/> 1 an (312 N <sup>o</sup> ) : <b>1 890 F</b>

▶ Je joins mon règlement soit : \_\_\_\_\_ F par

Chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

Par carte bancaire N° \_\_\_\_\_

Date de validité \_\_\_\_\_ Date et signature obligatoires \_\_\_\_\_

▶ Mon adresse en vacances : du \_\_\_\_\_ [91 7] au \_\_\_\_\_ [91 7]

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

▶ Mon adresse habituelle : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

vous pouvez également vous abonner sur 3615 LE MONDE code ABO

\* Pour l'étranger nous consulter

Bulletin à renvoyer au moins 12 jours avant votre départ à : LE MONDE service abonnements 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex - Tél. : 01-42-17-32-90

USA - CANADA  
Le Monde (USPS = 0009729) is published daily for \$ 892 per year. Le Monde, 21 bis, rue Claude-Bernard, N. Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N. Y. Box 15-18 ; Champlain N. Y. 12919-1518  
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue, Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03.

## TV 5

**20.00** Eclats de rire.  
**21.30** Grand tourisme.  
**22.00** Journal (France 2).  
**22.35** Francofolies de Spa. Concert (70 min). 57567181  
**23.45** Télé qua non.  
**0.30** Soir 3 (France 3).

## Planète

**20.20** Portraits d'Alain Cavalier. La reprise.  
**20.35** Le cœur de rendu l'âme.  
**21.30** Les Derniers Éléphants d'Asie.  
**22.20** Le Bureau, histoire du FBI. [3/4].  
**23.15** La harpe tient l'accord.  
**23.45** Near Death. [4/4] (85 min).

## Animaux

**20.00** Cheval mon ami. Le bouclier d'argent.  
**20.30** Flamants roses de Camargue.  
**21.00** Le Monde sauvage. L'île de Kodiak.  
**21.30** Flipper le dauphin. Flipper rejoint la marine.  
**22.00** Le Monde perdu des chevaliers.  
**23.00** Wild South.  
**0.00** Amérique sauvage. Fisher in the Family.  
**0.30** Flipper le dauphin. De l'argent à dépenser.

## Paris Première

**20.00** 20 h Paris Première. Le meilleur de l'émission.  
**21.00** A table avec Coluche.  
**21.50** Le J.T.S. des festivals.  
**22.45** Le Mikado.  
Opérette de Gilbert et Sullivan. Mise en scène de Christopher Renshaw.  
Enregistré à l'Opéra de Sydney, avec Robert Eddie, Heather Begg, Peter Cousins (165 min). 67581839

## France Supervision

**20.45** Chimère.  
**21.45** Festival Chopin. Concert (60 min). 25714433  
**23.00** Seurat.  
De Charles de Lartigue.  
**23.50** Ram Dam. Ballet.  
**1.00** Cheb Mami au Bataclan (55 min).

## Ciné Cinéfil

**20.30** Napoléon à Sainte-Hélène ■ ■ ■  
Film muet de Lupu-Pick (1929, N., 75 min). 13969094  
**21.45** Phantom Ship (The Mystery of the Mary Celeste) ■  
Film de Denison Clift (1935, N., v.o., 65 min). 45816471  
**22.50** Les Filles du Rhône ■  
Film de Jean-Paul Paulin (1937, N., 100 min). 18368568

## Ciné Cinémas

**21.00** L'Aventurier du Rio Grande ■ ■ ■  
Film de Robert Parrish (1959, 95 min). 69281425  
**22.35** Les Couillises de l'exploit ■  
Film de John Sayles (1988, v.o., 115 min). 24275375  
**0.30** Satan, mon amour ■  
Film de Paul Wendkos (1970, 110 min). 84479018

## Festival

**19.40** Le Voyageur.  
**20.30** La Vie de Marianne. Téléfilm de Pierre Cardinal. [1/2] (155 min). 67415988  
**23.05** Le Club Festival. (55 min).

## Série Club

**19.50** Les Années coup de cœur. Héros.  
**20.15** Les Arpents verts.  
**20.40** Le Club. Magazine.  
**20.45** Two. Marche ou crève.  
**21.35** et **1.30** Troupes griffées dehors. Feuilleton.  
**22.30** Alfred Hitchcock présente.  
**23.00** Les Incorructibles, le retour.  
**23.45** Lou Grant.

## Canal Jimmy

**20.00** The Muppet Show. Invitée : Dyan Cannon.  
**20.30** Star Trek. Tribulations.  
**21.20** Le Meilleur du pire.  
**21.50** Game On (v.o.).  
**22.25** Chronique du front.  
**22.30** Dream On (v.o.).  
**22.55** Seinfeld. La sourde (v.o.).  
**23.20** Top bab. Magazine. Invitée : Françoise Hardy.  
**0.15** New York Police Blues. Bad Rap (v.o.).  
**0.55** Spin City. La chanson (v.o., 25 min).

## Disney Channel

**19.35** L'Incorrigible Cory.  
**20.10** Parole de chien.  
**20.35** Juste pour rire.  
**21.35** Sinbad.  
**22.05** Les Cent Vies de Black Jack Savage. Les rivaux.  
**22.50** Le Mystère de la baleine bleue.  
**23.45** Sylvie et compagnie.  
**0.10** Thierry la Fronde (25 min).

## Téva

**20.30** et **22.30** Téva interview.  
**20.55** Nos meilleures années. Papa et amants ; Ras-le-bol.  
**23.00** Clair de lune. Règlements de comptes.

## Eurosport

**16.15** Basket-ball. En direct. Championnat d'Europe, quarts de finale à Barcelone (Espagne) (75 min). 9190461  
**18.00** Basket-ball. En direct. Championnat d'Europe, quarts de finale à Barcelone (Espagne) (90 min). 351162  
**19.30** et **23.00** Tennis. Résumé. Internationaux de Grande-Bretagne. 1<sup>re</sup> demi-finale messieurs à Wimbledon.  
**20.30** et **1.00** Basket-ball. En direct. Championnat d'Europe, quarts de finale à Barcelone (Espagne) (90 min). 513100  
**22.00** Offroad. Magazine.

## Voyage

**19.30** Planète aventure : Raft sur le Grand Canyon.  
**20.20** et **0.50** Deux jours en France. Magazine.  
**20.35** Suivez le guide.  
**22.30** Carnet de route. Hawaï.  
**23.00** Chez Marcel.

## Muzzik

**20.15** Symphonie n<sup>o</sup> 8, de Dvorak. Concert. Interprété par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. André Prévin (45 min). 500481278  
**21.00** La Nuit des musiciens : Carte blanche à Didier Lockwood. Concert enregistré au Trianon (135 min). 506148471

Signification des symboles :  
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».

- On peut voir.
- Ne pas manquer.
- Chef-d'œuvre ou classique.
- ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



